3

DE

L'ESPRIT DU SUBJONCTIF

DANS

LA LANGUE FRANÇAISE,

OU

ANALYSE logique, grammaticale et philosophique de ce mode, comparé à l'Indicatif, etc.

OUVRAGE indispensable, pour ceux qui désirent connaître à fond ce qu'il y a de plus difficile dans la langue française; avec des notes analytiques sur les fautes qui se commettent le plus communément dans la société.

PAR CHARLES APPERT,

PROFESSEUR DE BELLES-LETTRES ET MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES.

PREMIÈRE ÉDITION,

Si le Discours est l'interprète et le véhicule de la pensée, l'examen de sa structure et de ses progrès, ne peut manquer, nécessairement, de nous révéler bien des secrets, comme les ressorts les plus cachés de l'entendement humain. Source abondante d'instructions; de recherches inépuisables, et de méditations sérieuses !!!

A NAPLES,

CHEZ { BOREL, *strada del Salvatore*, N.° 8.
MAROTTA, e VANSPANDOCH, *largo S. Domenico Maggiore*, N.° 13.
GLASS, *largo S. Ferdinando*.

1823.



AVIS.

Dévoué par goût et par état à l'enseignement de ma langue maternelle, désirant m'acquitter de ce que je dois à ma patrie, et payer au pays dont l'hospitalité m'honore, un juste tribut de reconnaissance, en consacrant mes faibles moyens à l'instruction de la jeunesse studieuse, j'ai conçu, d'après les méthodes les plus récentes, un nouveau plan d'étude pour faciliter aux Italiens et même aux étrangers, l'intelligence et la pratique de la langue française.

En conséquence, j'ai ouvert chez moi, rue Nardones, N.° 60, trois différents cours de langue et de littérature française, combinés de manière, qu'en tout temps, et à quelqu'époque de l'année que ce soit, les élèves qui se présenteront successivement, pourront profiter des leçons qu'on y donne.

Nota. Les personnes qui désireront des éclaircissemens sur quelques-uns des points de grammaire, pourront s'adresser directement à moi, à l'adresse ci-dessus; mettant de côté tout amour-propre, je tiendrai toujours à honneur d'y recevoir ceux-mêmes qui pourraient être mes maîtres.

C'est du choc des idées que jaillit la lumière.
(Volt.)

DE L'IMPRIMERIE FRANÇAISE.

INTRODUCTION.

Pour bien entendre l'esprit, comme l'emploi d'un Mode, dont le propre est de représenter dans les langues, toutes les abstractions ou vues particulières de notre intellect, pour ne point les confondre avec les affirmations simples et positives de la pensée ou proposition, il est indispensable de bien connaître :

1.° La nature et les propriétés du verbe en général, et de ce mode en particulier.

2.° L'Espèce de proposition à laquelle ce mode appartient spécialement; ainsi que les différents rapports de convenance et de disconvenance, qui peuvent exister entre lui et les modes d'affirmations qui *le* gouvernent.

Sans ces connaissances sommaires et préliminaires, que les grammairiens (1) ont négligé de donner jusqu'à ce jour, il est impossible, aux Français même les plus éclairés (2), de pénétrer

---

(1) Je n'entends parler, ici que des grammairiens avoués par la littérature française; quant aux autres, je n'ai rien à leur reprocher: ils sont assez à plaindre d'avoir écrit, ou de s'être cru obligés d'écrire.

Et l'on doit pardonner l'essor d'un mauvais livre,
A' l'auteur malheureux, qui compose pour vivre.
(Misanthr.)

(2) En effet, combien de personnes, (j'ose dire instruites), blessent la grammaire dans le langage usuel! il n'est pas rare

*

le génie de ce mode par excellence, et en même temps si difficile à connaître, puisqu'il est de sa nature de signifier dans quatre temps seulement, tous les rapports et toutes les idées partielles ou modes renfermés dans tous les autres temps de la conjugaison, plus les vues particulières ou abstractions de l'esprit, auxquelles ces différentes affirmations peuvent donner lieu.

C'est, sans doute, pour cette raison, que quelques grammairiens philosophes ont cru remarquer dans ce mode unique, un nouveau verbe, et l'ont appelé, pour ne point le confondre avec les autres formes de la conjugaison, *verbe subordonné*, etc.

Mais, étant bien persuadé qu'il est plus facile et plus sûr de conserver et d'améliorer, que de renverser pour édifier de nouveau, je respecterai religieusement, dans ce traité, les *erremens* des anciens grammairiens, qui sont encore restés de nos jours les meilleurs et les plus suivis; et, tout en fuyant le néologisme (1) grammatical,

---

d'entendre dire, dans les premiers salons de Paris, et même au Barreau: *on voudrait que vous* FASSIEZ *cela; la cour a ordonné que l'on* INFORMAT* *sur les lieux; je suis fâché qu'il n'*A *pas cela; nous ne doutons pas que le Roi* ARRIVE *ce soir; je ne* CONNAIS POINT *de méthode qui soit plus simple*; etc.; etc. Pour *On voudrait que vous* FISSIEZ *cela;* la Cour a ordonné *qu'on* INFORMERAIT *sur les lieux; je suis fâché qu'il n'*AIT *pas cela; nous ne doutons pas que le Roi* N'ARRIVE *ce soir; je* NE SACHE POINT *de méthode qui soit plus simple*; etc., etc.

* *Voyez la note, page 8.*

(1) Quelques philologues modernes ont voulu rendre raison de

j'essaierai, par des preuves et des raisons matérielles, d'éclairer un sujet sur lequel on a déjà beaucoup écrit, sans pouvoir le tirer de l'obscurité où semblent l'avoir plongé toutes les arguties scholastiques.

---

toutes les irrégularités et difficultés de la langue française; mais cette prétention, souvent ambitieuse, d'expliquer par des analogies, des règles de grammaire absolument arbitraires, a multiplié, comme l'observe très-bien le savant DUCLOS, les définitions inutiles et les distinctions sophistiques.

L'AUTEUR regardera comme contrefaçon tout exemplaire qui ne sera pas revêtu de la signature suivante.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

DU VERBE.

Le *Verbe* est une espèce de *mot* ou *motion* de la langue ou de la main, (soit qu'on parle ou qu'on écrive), produite avec le *motif* ou dans l'intention formelle, de réveiller ou de manifester à l'esprit des autres, à l'aide de nos facultés physiques qui sont les *motrices* de celles de parler et d'écrire, la manière, la couleur et la forme de nos pensées, dont l'objet principal est l'affirmation d'une *action*, d'une *passion*, d'un *état d'être* ou d'une *qualité* dans un sujet, tout en considérant les différentes personnes et les différents temps que l'affirmation renferme, par rapport au sujet qui la régit; ce qui donna lieu d'abord à différentes inflexions dans les verbes.

Mais bientôt ces divers modes devinrent insuffisants pour exprimer les nombreux rapports que l'esprit aperçut tout naturellement entre nos idées; et, dès lors, on trouva indispensable de créer de nouvelles inflexions, ou de nouveaux modes d'affirmations pour expliquer plus distinctement les différentes vues ou abstractions de notre intellect, afin de pouvoir le suivre plus sûrement dans ses conquêtes sur la raison ou entendement humain. Car, comme l'observent très-judicieusement les

immortels écrivains de Port-Royal, on a remarqué, qu'outre les formes simples et affirmatives *Il aime, il aimait, il aima,* il pouvait encore y en avoir de subordonnées modificatives et de conditionnelles, comme *quoiqu'IL AIMAT**, *quand il aimerait.* Pour mieux distinguer ces affirmations, on a doublé les inflexions des mêmes temps, en faisant servir les unes aux affirmations simples, comme *aime, aimait,* et réservant les autres pour les affirmations modifiées, comme *AIMAT* *, *aimerait.* Cependant l'usage, qui de tous les despotes est peut-être le plus arbitraire, veut qu'on se serve quelquefois des inflexions simples pour signifier des affirmations modifiées, et c'est de ces dernières sortes d'inflexions que les grammairiens ont fait le mode appelé *Subjonctif.*

De plus, outre l'affirmation, l'action de notre volonté se peut prendre pour une manière de notre pensée, et nous éprouvons le besoin de faire comprendre ce que nous voulons, tout aussi bien que ce que nous pensons. Or, nous pouvons vouloir ou désirer une chose de plusieurs manières différentes, dont on en peut considérer et distinguer deux comme les principales.

1.° Nous pouvons vouloir ou désirer des choses qui ne dépendent pas de nous, et alors nous ne

* *Tous les mots suivis d'une astérisque prennent un* accent circonflexe *sur la dernière syllabe, etc. etc. ce signe manquait à la typographie française.*

les voulons que par un simple souhait, ce qui s'explique ordinairement en Français par la locution PLUT * à DIEU, exprimée ou sous entendue, comme *PLUT * à DIEU que nous pussions arriver à temps; PUISSIONS-nous être heureux aussi long-temps que nous vivrons*, sous-entendu *PLAISE à DIEU*.

2.° C'est encore d'une nouvelle manière que nous voulons, lorsque nous nous contentons d'accorder une chose, quoiqu'absolument nous ne la voulussions pas; comme lorsque nous disons: *qu'il PARTE, qu'il PÉRISSE, qu'elle DÉPENSE*, etc. on aurait pu inventer une nouvelle inflexion ou forme particulière pour désigner ce mouvement; mais, pour ne pas trop multiplier les formes dans les verbes, on a cru devoir se servir du mode *Subjonctif* dont le principal objet est d'affirmer toutes les abstractions de notre esprit. Quelques grammairiens profonds ont appelé la forme dont nous venons de parler, *Modus potentialis*. Les Anglais *la* désignent, dans toutes leurs grammaires, en l'appelant *Potential mood* (1).

(1) Cependant on ne doit point conclure de ce que nous venons de dire, que le *Subjonctif francais* corresponde absolument au *potentiel anglais*. Ce sont deux modes qui diffèrent totalement, parce que le propre de chacun d'eux est de manifester, outre l'affirmation, les vues et intentions particulières du sujet ou de la pensée elle-même, suivant le génie relatif à chacune des langues auxquelles ces modes appartiennent.

« *The potential mood, dit le célèbre MURRAY, implies possibilities or Liberty, power, will or obligation. That the potential*

Le mode *Subjonctif*, en français, ne peut-être employé que dans une proposition subordonnée ou dépendante d'un verbe exprimé ou sous-entendu, dont il est toujours le modificatif ou déterminatif. Cette définition est exacte, et constitue essentiellement le propre de ce mode dont les formes sont les suivantes, en prenant le verbe *aimer* pour exemple : *que* J'AIME, *que* J'AIE AIMÉ, *que* J'AIMASSE, *que* J'EUSSE AIMÉ.

1.° *Que* J'AIME, peut exprimer la passion d'aimer coincidente avec le moment de la parole, et bien encore la même passion postérieure au même moment, c'est-à-dire, dans l'avenir. Le

mood should be separated from the subjunctive, is evident, from the intricacy and confusion which are produced by their being blanded together, and from the distinct nature of the two moods the former of which may be expressed without any doubt, condition, supposition, etc. »

Certes, le *Subjouctif francais* ne saurait exprimer les différentes abstractions dont nous venons de parler ; ces vues, qui sont particulières au génie de la langue anglaise, et qu'on trouve renfermées dans les signes *may*, *can*, *would*, *should*, etc., n'ont pas même été aperçues par nos meilleurs classiques, et dès-lors ne sauraient exister dans notre langue. Le lieu, le temps, les circonstances, le climat, exercent une grande influence sur nos facultés physiques, comme sur nos facultés intellectuelles ; ce sont eux qui en disposent, à leur gré, tous les ressorts qui les dirigent, qui les développent, et enfin forment le prisme à travers lequel nous percevons les différents rapports de nos *idées*. Nous pouvons dire avec PASCAL : « rien de juste ou d'injuste qui ne change de nature et de qualité en changeant de climat ». Et de là nous conclurons avec DUMARSAIS que les vrais principes d'une langue doivent se tirer de cette langue même.

Subjonctif présent peut donc aussi tenir lieu de futur? oui; et aux questions, *l'aime-t-il? l'aimera-t-il?* on répondra également bien, *je ne crois pas qu'IL L'AIME.*

2.° Le Prétérit *que j'AIE AIMÉ*, peut signifier tout à la fois l'action d'aimer dans un sujet qui parle, antérieur au moment où il parle, et cette même action postérieure au même instant. Dans le premier cas *il a fallu que j'AIE AIMÉ;* dans le second *il ne croira pas que j'AIE AIMÉ.*

3.° L'imparfait *que j'AIMASSE* est une forme qui, aussi bien que la précédente, peut exprimer la passion d'aimer antérieure au moment de la parole, et cette même passion postérieure au même moment. Dans le premier cas on répondra à la proposition *il a aimé, je ne croyais pas qu'IL AIMAT**; et dans le second cas on répondra *à il aimera, je ne croyais pas qu'IL AIMAT * jamais.*

4.° *Que j'EUSSE AIMÉ* est enfin le plus-que-parfait du Subjonctif; cette inflexion peut également affirmer la passion d'aimer antérieure au présent, et la même passion postérieure au moment même; dans le premier cas, *il ne croyait pas que j'EUSSE déjà AIMÉ*; pour le second *il voudrait que j'EUSSE AIMÉ.*

Ainsi, d'après l'examen que nous venons de faire de toutes les formes ou temps du Subjonctif, nous pouvons tirer l'induction suivante: toutes les fois que *l'action*, la *possession*, la *passion*,

l'*état d'être* ou l'*existence* d'*une qualité* dans un sujet, est rendue dépendante de quelqu'autre verbe exprimé ou sous-entendu, ou de quelque conjonction qui en tienne lieu, de façon que cette *action*, *possession*, *qualité*, etc. Dans un sujet, dont le verbe marque l'affirmation, s'annonce comme le *motif* qui fait *agir*, *sentir* ou *être*, ou comme une *condition*, une *nécessité*, ou encore comme une *supposition*, un *désir*, un *doute*, une *crainte* ou quelque chose de semblable, on doit employer le *Subjonctif* pour exprimer la nature de la dépendance de la *proposition subordonnée*.

DE

L'ESPRIT DU SUBJONCTIF

DANS

LA LANGUE FRANÇAISE.

On appelle *Subjonctif* un des cinq modes qui constituent la conjugaison des verbes ; ce mode renferme les quatre temps dont nous venons de parler. Le mot *Subjonctif* vient du latin *Subjungere*, qui veut dire *Soumettre*, *Subordonner*; C'est pour cette raison qu'on a appelé de ce nom le mode dont tous les temps et toutes les personnes se trouvaient, pour ainsi dire, sous le *joug*, sous la *dépendance* d'un autre verbe exprimé ou sous entendu, ou d'une conjonction qui précède, et dont ils dépendent ; au point que s'ils en étaient séparés, ils ne pourraient former d'eux-mêmes un sens raisonnable.

Si la définition que je viens de donner du *Subjonctif* m'est accordée, il nous sera facile d'en trouver la raison ou la cause efficiente en cherchant à reconnaître la nature de la proposition où se trouve généralement employé ce *mode*. Ainsi, c'est dans l'analyse de la pensée elle-même

qu'on doit chercher à s'instruire des ressorts les plus cachés de l'intellect humain.

Penser c'est comparer des idées connues entr'elles pour en acquérir de nouvelles, de la même manière que *Peser* c'est comparer une pesanteur connue, qu'on appelle *Poid*, à une pesanteur inconnue qu'on appelle marchandise, afin d'acquérir une nouvelle idée que nous appellerons *différence* ou *prépondérance*. La représentation orale ou graphique de la *pensée*, telle que nous venons de la définir, et qu'elle existe dans notre esprit, est ce que les grammairiens entendent par *proposition*.

Une *proposition* est donc l'énoneé d'un *jugement*. Et, d'après ce que nous venons de dire, un *jugement* devra être le résultat de la comparaison de deux idées. Le mot qui affirme cette comparaison ou ce jugement s'appelle *Verbe*, et constitue, avec les idées qu'il sert à mettre en rapport, en affirmant la seconde de la première, ce que nous appelons la *pensée*. Toute proposition renferme donc une pensée en elle-même? Non, et nous allons expliquer ce paradoxe.

La proposition, par rapport à son influence dans la phrase, peut être appelée *principale*, *incidente* ou *subordonnée*.

1.° La *proposition principale* est celle qui offre toujours un sens clair et complet à l'esprit, indépendamment de toute autre proposition.

2.° La *proposition incidente*, étant toujours

le modificatif du nom sujet ou régime de la proposition principale, ne peut rien signifier sans cette même proposition.

3.° Enfin, *la proposition subordonnée* n'est autre chose que le modificatif du verbe de la proposition principale, et comme la proposition incidente, elle a le premier terme de son rapport dans la proposition principale, puisqu'elle commence toujours par une *préposition* exprimée ou sous-entendue dont l'antécédent ne peut-être que le verbe de cette même proposition.

Il est évident que les deux dernières espèces de propositions dont nous venons de parler, ne sauraient être confondues avec la première, puisqu'elles ne renferment chacune que le dernier terme d'une comparaison dont le premier constitue les parties les plus essentielles de la *proposition principale*. Toute proposition ne renferme donc pas une pensée d'elle-même; puisque nous venons de démontrer jusqu'à l'évidence, que les *propositions incidentes* et *subordonnées* n'étaient autre chose que des dépendances immédiates de la *proposition principale*.

Maintenant que nous avons défini ce qu'on devait entendre par le mot *proposition*, par rapport au VERBE qui en est le lien, (puisque sans lui la pensée n'existerait pas), tâchons d'observer, par quelques exemples, quel est le rôle que joue dans la phrase le mode *Subjonctif*, et à laquelle

des trois espèces de propositions que nous venons de reconnaître, il appartient.

Analysons la phrase suivante :

Il faut partir pour Naples, quelques affaires que nous *ayons* à terminer ici.

N'est-il pas facile, en y réfléchissant un peu, d'observer la dépendance entière et complette du verbe au Subjonctif *que nous ayons*? Les complémens *à terminer ici*, ne servent-ils pas à donner de la force au sens subordonné, et ne pourrions nous pas analyser les différentes pensées ou raisons que cette phrase renferme ainsi qu'il suit?

Il faut partir pour Naples, *Proposition principale*, formant un sens clair et complet sans le secours de la proposition qui suit.

Quelques affaires QUE NOUS AYONS *à terminer ici*, c'est-à-dire, *EN supposant même QUE NOUS AYONS des affaires à terminer ici*, *Proposition subordonnée*, ne pouvant former aucun sens ou raison par elle-même, et servant de complément ou de modificatif au *verbe* de la proposition principale, *Il faut partir pour* Naples, qui est évidemment l'antécédent ou le premier terme du rapport marqué par la préposition *EN* sous-entendue.

D'après cette analyse, qui convient, comme nous le verrons par la suite, à toutes les phrases qui renferment le mode *Subjonctif*, et considérant que cette inflexion particulière du verbe se trouve toujours sous la dépendance immédiate et spé-

ciale d'un autre verbe déjà exprimé dans la phrase ou sous-entendu, nous pouvons déjà, sans trop préjuger, avancer que la *proposition subordonnée*, par sa nature, est la seule qui puisse convenir à l'emploi du *Subjonctif*, puisque, comme lui, elle tombe sur le *verbe* de la *proposition principale*, qu'elle sert à expliquer.

Il n'en est pas de même des deux autres propositions, *principale* et *incidente*; parce que la première, comme *principale*, ne saurait dépendre d'aucune autre proposition, et que la seconde ne peut tomber sur un verbe, puisqu'elle est toujours le *modificatif* d'un *nom*, sujet ou régime du verbe de la *proposition principale*.

Pour mieux nous convaincre de cette vérité, et ne point confondre ensemble les deux propositions qui se trouvent sous le joug et la dépendance de la *proposition principale*, c'est-à-dire, la *proposition subordonnée* et la *proposition incidente*, nous n'avons qu'à examiner la nature de cette dernière, en la divisant, d'après son influence sur la proposition principale, en *déterminative*, *explicative* et *elliptique*.

1.° La *proposition incidente déterminative* est celle qui tient essentiellement au sujet ou régime de la *proposition principale*, comme lorsque nous disons :

Les hommes *qui éclairent leurs concitoyens*, méritent la reconnaissance nationale.

Qui éclairent leurs concitoyens, est une *proposition incidente déterminative*; puisque, sans elle, le verbe de la proposition principale, *méritent*, ne peut rien déterminer ou affirmer de raisonnable entre son sujet, *les hommes*, et son régime direct, *la reconnaissance nationale* : car il serait ridicule d'avancer que *les hommes, en général, méritent la reconnaissance nationale.* La *proposition incidente déterminative* commence toujours par un pronom *relatif* qui en est le sujet, et dont l'antécédent est le nom sujet ou régime de la proposition principale.

2.° On entend par *proposition incidente explicative*, celle qui ne tient au sujet ou régime de la proposition principale, que pour en expliquer quelque particularité; en effet, on peut la retrancher de la phrase, sans nuire au sens matériel de la *proposition principale*; ainsi que nous pouvons le voir dans la phrase suivante:

L'homme, *qui est mortel et sans soutien sur cette terre*, a souvent trop d'orgueil.

Qui est mortel et sans soutien sur cette terre, est ici une *proposition incidente explicative*; puisque sans elle on pourrait encore apercevoir, avec clarté et précision, les rapports de convenance qui existent entre le *sujet* de la proposition principale et les *complémens* de son verbe; et, en effet, on pourrait affirmer, d'une manière géné-

rale, *que les hommes ont souvent trop d'orgueil*, et dire:

L'homme a souvent trop d'orgueil.

3.° Enfin, on entend, par proposition *elliptique*, la *proposition incidente explicative*, dont on a retranché le relatif et le verbe.

EXEMPLE.

L'homme de bien, *animé par l'amour de DIEU seulement*, est celui qui sait se donner beaucoup de mal à n'avoir que des vertus utiles à ses semblables.

Animé par l'amour de DIEU etc., étant évidemment pour *QUI EST animé par l'amour de DIEU*, est une *proposition elliptique*, employée pour une proposition *incidente explicative*; elle peut s'inverser à volonté; c'est ce qui en fait toute la différence. Elle s'emploie ordinairement, soit pour donner plus d'énergie, plus de rapidité au discours, ou encore pour éviter la trop fréquente répétition des *relatifs*, comme on peut le voir dans l'exemple ci-dessus.

D'après les qualités logiques que nous venons de reconnaître aux trois espèces de propositions ci-dessus, nous ne pouvons y chercher l'emploi ou l'usage d'un *mode* qui tombe toujours sur le verbe de la proposition qui le régit; nous con-

clurons donc : que l'inflexion, dans les verbes, appelée *subjonctif*, ne peut se rencontrer que dans une *proposition subordonnée*; puisque c'est la seule dont le verbe ou mot d'affirmation, se trouve essentiellement sous le gouvernement absolu d'un autre verbe, qui s'y rapporte comme antécédent; ou bien d'une conjonction qui *le* sous-entend, et qui renferme toujours en elle-même, une *préposition*, propre à déterminer le caractère ou la nature de la proposition subordonnée; c'est ce que nous verrons, en parlant des conjonctions qui régissent le *Subjonctif*.

Enfin, le mode *Subjonctif* peut encore être considéré comme le déterminatif des relatifs conjonctifs *que* et *qui*, toutes les fois que ces pronoms peuvent avoir pour antécédent un verbe ou un équivalent, qui gouverne le *Subjonctif*, ou un nom ou pronom qui s'y rapporte comme sujet; c'est ce que nous pouvons observer dans les phrases suivantes:

> Je désire QUE vous *soyez* sage;
> Si c'était Jean QUI *proposât*, etc.
> *Cela* ne vaut *rien* QUI *vaille*.

Pour le peu qu'on y fasse attention, on verra que les propositions *QUE vous soyez sage*, *QUI proposât*, *QUI vaille*, sont de véritables *propositions subordonnées*, formant les complémens des verbes principaux *je DÉSIRE*, *si C'ÉTAIT*

Jean, cela ne VAUT *rien.* Le premier complément est direct, et les deux autres sont indirects. Pour distinguer ces nouvelles *propositions subordonnées*, de celles dont nous avons déjà parlé, nous les appellerons *déterminatives*; attendu qu'elles se trouvent essentiellement liées à la *proposition principale*, par les relatifs conjonctif, QUE et QUI; et que, pour cette raison, on ne saurait ni les inverser ni les retrancher, sans nuire matériellement au sens de la *proposition principale*; puisqu'on aurait détruit l'objet de l'affirmation, marqué par chacune d'elles.

D'après tous les développemens que nous venons de donner, nous conclurons :

1.° *Que le* MODE SUBJONCTIF *ne peut être le mot d'affirmation d'une proposition principale; puisque celle-ci est toujours l'énoncé d'un jugement, indépendant de toute autre espèce de proposition.*

2.° *Que ce* MODE *ne peut rien affirmer des sujets des propositions* INCIDENTES EXPLICATIVE, DÉTERMINATIVE *et* ELLIPTIQUE; *attendu que chacune de ces propositions, tombant sur le nom sujet ou régime de la proposition principale, ne pourrait devenir le complément du verbe de cette même proposition.*

3.° *Enfin, nous arrêterons que le mode* SUBJONCTIF, *dont la nature est de se trouver sous l'empire ou sous la dépendance d'un verbe exprimé ou sous-entendu, pour en déterminer ou*

expliquer l'affirmation, suivant les vues du sujet de la proposition principale, ne peut s'employer que comme le mot d'affirmation d'une PROPOSITION SUBORDONNÉE, *telle que nous l'avons définie.*

Le SUBJONCTIF étant le mode d'affirmation d'une proposition subordonnée à un autre verbe; il s'en suit que, pour l'employer à propos, il est indispensable de connaître :

1.° *Les* VERBES *qui veulent le verbe de la proposition subordonnée au* SUBJONCTIF, *lorsqu'il s'agit d'une proposition déterminative.*

2.° *Les* CONJONCTIONS *qui régissent ce mode, lorsque la proposition subordonnée est explicative.*

3.° *Enfin* L'EMPLOI *des temps du Subjonctif, gouvernés par ceux de l'indicatif, renfermés dans la proposition principale, c'est-à-dire, quand on doit mettre le verbe subordonné au présent, à l'imparfait, au prétérit ou au plus-que-parfait du* SUBJONCTIF.

Nous consacrerons un chapitre particulier à chacun de ces sujets.

CHAPITRE PREMIER.

Des VERBES *qui régissent le verbe de la proposition subordonnée au* SUBJONCTIF.

§. I.

Le VERBE, considéré comme le lien de la *pensée*, ne peut affirmer du premier terme qui la compose, qu'un *état d'être*, une *qualité*, une *passion*, une *action* ou une *possession*, renfermée dans l'attribut de la proposition, ou dernier terme du *jugement.*

I.re RÈGLE GÉNÉRALE.

Toutes les fois qu'une *proposition subordonnée* se trouve régie par une proposition principale, dont le verbe, ou mot d'affirmation, renferme quelque *passion* ou quelqu'*état d'être*, causé par l'émotion ou quelque sensation physique ou morale, sans exprimer pour cela aucun *mouvement*, c'est-à-dire, lorsqu'il marque seulement la *surprise*, le *désir*, l'*étonnement*, le *consentement*, la *défense*, l'*ordre*, la *menace*, le *souhait*, la

volonté, le *doute*, ou enfin toute autre abstraction ou vue particulière de l'esprit, le *verbe* de la *proposition subordonnée* doit être mis au *Subjonctif*, s'il est l'idée d'affirmation attribuée au sujet de la proposition principale. Ainsi, si le verbe de la proposition principale est un des verbes, *surprendre*, *désirer*, *s'étonner*, *consentir*, *défendre*, *ordonner*, *trembler*, *souhaiter*, *vouloir*, *douter*, etc., le verbe de la *proposition subordonnée* devra être mis au SUBJONCTIF, s'il est l'objet qui *surprend*, qu'on *désire*, dont on *s'étonne*, auquel l'on *consent*, qu'on *défend*, qu'on *ordonne*, dont on *menace*, qu'on *souhaite*, qu'on *veut* ou dont *on doute*, etc., enfin, s'il est le *cas objectif* du premier verbe.

EXEMPLES.

Je suis *surpris* qu'il ne VIENNE pas.
Ils désirent que vous SOYEZ plus heureux.
Vous vous *étonnez* qu'il AILLE à la campagne ?
Consentez-vous à ce qu'il PARTE pour Londres ?
Il ne *défend* pas que vous SORTIEZ.
J'ordonne (1) qu'il SOIT puni sur-le-champ.
Il vous menace; *tremblez* qu'il ne vous EMPOISONNE.
Souhaitez-vous qu'elle AIT moins de chagrin ?
Je *veux* que vous RESTIEZ chez nous.
Nous *doutons* qu'il FASSE cela pour vous.

---

(1) *Ordonner*, signifie aussi, chez les catholiques, conférer les ordres de l'église.
C'est un tel Évêque qui l'a ORDONNÉ *prêtre*.

Il est bon de faire observer ici, que le verbe de la proposition subordonnée, ne doit être mis au *Subjonctif*, que lorsque l'affirmation, désignée par ce verbe, ne peut avoir d'autre sujet que celui de la proposition subordonnée; car, lorsque l'affirmation, indiquée par le second verbe, peut être gouvernée par le sujet ou par le régime du premier verbe, on met généralement le second à l'infinitif. Quelques exemples, pris par opposition, nous rendront cela plus intelligible.

AVEC LE SUBJONCTIF.	AVEC L'INFINITIF.
Votre père *permet* que vous SORTIEZ.	Votre père vous permet de *sortir*.
Permettez que je vous FASSE *faire* une observation.	Permettez-moi de vous *faire* part d'une observation.
Mon ami *désire* que vous SOYEZ MARIÉ, quand il ira vous voir.	Mon ami désire *d'être* marié, quand vous viendrez le voir.

OBSERVATIONS.

Cependant, lorsque le verbe ORDONNER est gouverné par un *sujet pluriel*, ou par un *nom collectif*, et que son emploi est le résultat d'une décision, prise entre les diverses personnes qui composent ce sujet, le verbe de la *proposition subordonnée*, qui s'y rapporte, comme *objectif*, doit être mis à *l'indicatif*, et non au *Subjonctif*.

EXEMPLE.

La cour *ordonne* qu'on INFORMERA sur les lieux, et qu'on lui RAPPORTERA les pièces du procès.

En effet, le verbe *Ordonner*, dans cet exemple, reçoit tout-à-fait une signification accidentelle; car il ne marque plus cette volonté *soudaine*, *seule*, *unique*, *indépendante* et *absolue*, qui caractérise si bien l'acception qui lui est propre, lorsque l'ordre est l'expression de la volonté d'une seule personne. Dans ce cas, il n'a plus qu'une signification relative à une décision déjà prise, entre les différentes personnes qui composent son sujet. Ainsi donc, le verbe ORDONNER, dans l'exemple ci-dessus, est employé pour DÉCIDER, qui, n'ayant pas assez de force, pour marquer tout-à-la fois la décision et l'exécution, qui doit en être la conséquence immédiate, a pris la forme D'ORDONNER, pour signifier un présent absolu, et affirmer que l'enquête devra se faire dans le même temps; car, lorsqu'on *ordonne*, on veut être obéi de suite. Il n'en est pas de même du verbe DÉCIDER, qui peut être suivi d'un *présent absolu* comme d'un *présent relatif*, et qui ne renferme, dans sa signification, aucune obligation de faire la chose décidée, dans un temps plutôt que dans un autre.

On pourrait encore citer d'autres exemples, où

le nombre du sujet apporte dans l'emploi, comme dans la signification du verbe, une distinction délicate. On répond, assez généralement, à un enfant qui dit *je veux*, le ROI dit *nous voulons*. Ne serait-ce pas pour lui faire sentir le ridicule amer d'une volonté trop absolue, et l'engager à s'en rapporter à ceux qui ont plus de pouvoir et d'expérience que lui? En effet, le *nous voulons* du ROI suppose que sa volonté, ou son ordre, a été le résultat d'une décision, déjà prise avec ses ministres, et, par-conséquent, marque une volonté d'autant plus juste qu'elle est moins arbitraire.

Pour en revenir a ce que nous disions d'abord sur l'emploi du verbe *ORDONNER*, je rapporterai ici un fait historique, qui me parait en consacrer la double signification, d'une manière irrévocable.

M.r le président B.*** de l'E.*** eut le malheur de déplaire à Louis XV; SA MAJESTÉ, pour le punir du peu de respect, ou de déférence, qu'il avait montrée envers la dignité royale, fit *ordonner*, par la *cour* même dont il était le président, son interdiction, pour deux mois. En conséquence le procureur du ROI, en présence de toute la *cour*, et après les considérants d'usage, fut chargé de prononcer la sentence suivante :

La Cour *ordonne* que le S.r B.*** de l'E.*** SERA interdit de ses fonctions de président, près de la dite Cour, pendant deux mois.

Monsieur B.*** de l'E.*** ne put dévorer cet affront, et, quittant son fauteuil, il s'ecria:

Et moi, Messieurs, qui suis plus puissant que la Cour,
J'ordonne qu'il SOIT interdit pour toujours.

Dans le premier cas, il est évident qu'il s'agit du verbe DÉCIDER sous la forme D'ORDONNER; puisqu'une COUR ne peut *ordonner* qu'en vertu d'une *décision*. Et, dans le second, le verbe ORDONNER sert bien à marquer la volonté Suprême, une et indépendante, d'une personne qui a le droit de disposer d'elle-même comme elle l'entend.

Il est inutile de multiplier ici les exemples où le verbe *décider* prend la forme *d'ordonner*. Qu'il nous suffise de dire que, dans ce cas, le verbe qui lui est subordonné, ne se met jamais au *Subjonctif*.

§. II.

Lorsque le premier verbe (1) signifie *Avoir besoin*, *se rendre digne*, *être digne de*, *mériter*, et encore *avoir regret* ou *être fâché*, *affligé*, etc. le second verbe qui s'y rapporte, comme

(1) A l'avenir, nous devrons entendre par *premier verbe*, le verbe de la *proposition principale*, et par *second verbe*, le verbe régi, c'est-à-dire, le verbe de la *proposition subordonnée*.

cas objectif, se met toujours au *subjonctif*, et nous disons :

Votre château *a besoin* que vous le FASSIEZ réparer.
Vous *méritez* que le gouvernement vous DÉCERNE une couronne civique.
Je *regrette* que votre père n'AIT pas pu venir avec lui.
Je *suis fâché* qu'il n'AIT pas pu prévoir cet accident.
Quel *dommage* qu'il SOIT si jeune et si petit.

§. III.

Lorsque le verbe de la proposition principale est un des verbes SUPPOSER, signifiant *poser une chose pour reçue*, afin d'en tirer une induction ; ATTENDRE, voulant dire *être dans l'attente de quelque chose ;* ENTENDRE et PRÉTENDRE, ayant la force et la signification d'*ordonner*, de *vouloir* ; se PLAINDRE, ne pouvant être suivi de la locution démonstrative *de ce que* ; le verbe de la *proposition subordonnée*, ou le second verbe qui s'y rapporte, comme *cas objectif*, doit être mis au *subjonctif.*

Mais, cependant, si le verbe SUPPOSER signifie *alléguer comme vrai quelque chose de faux*, le second verbe, qui s'y rapporte, doit être mis à l'*indicatif*; il en est de même du verbe ATTENDRE, lorsqu'il signifie *espérer, se promettre*, et des verbes *ENTENDRE* et *PRÉTENDRE,* signifiant *comprendre*, *soutenir* et *affirmer*, etc.

Quelques exemples, pris par opposition, nous rendront cela plus sensible.

AVEC LE SUBJONCTIF.	AVEC L'INDICATIF.
Si j'avais pu *supposer* que vous FUSSIEZ si simple, je ne vous aurais point quitté.	Pour ne point me parler de vos affaires, vous avez *Supposé* que j'ÉTAIS capable d'abuser de votre confiance.
Votre banquier m'a promis de me payer; j'*attends* qu'il me TIENNE parole.	Votre avocat ne vient pas; je *m'attends* qu'il me MANQUERA de parole.
Cet homme *prétend* que je me SOUMETTE à sa volonté.	Ce Mons.r a *prétendu* à tort que j'AVAIS VOULU l'insulter.
Il n'a pas le droit de se *plaindre* que le Roi ne VIENNE pas à son secours.	On se *plaint* sans cesse de ce qu'on EST dans l'intention de faire souffrir aux autres.

§. IV.

Quand le premier verbe est un des verbes pronominaux SE SOUCIER, S'INQUIÉTER, signifiant *se mettre en peine de quelque chose*; *prendre intérêt à quelque chose*; *faire cas de quelque chose*, et qu'il est suivi de la conjonction QUE; le second verbe qui s'y rapporte, comme cas *objectif*, se met au SUBJONCTIF.

EXEMPLES.

Ce Jeune homme *se soucie* peu que son maître SOIT ou ne SOIT pas satisfait de lui.

Que vous lui ACCORDIEZ votre confiance ou non, il s'en *inquiète* fort peu.

Après tout, je ne me *soucie* guères que vous me PRÉSENTIEZ à la cour.

Le verbe *se* SOUCIER s'emploie plus généralement dans le sens *négatif* que dans le sens *affirmatif.*

§. V.

De l'emploi et de l'influence des négations NE *et* NE PAS, *etc. de l'explétif* NE (1) *avant le second verbe.*

Tout *verbe*, ou toute *proposition*, exprimant un doute ou une incertitude, c'est-à-dire, le sens

(1) NE est *explétif*, toutes les fois qu'il peut être retranché de la phrase, sans nuire matériellement au sens que l'esprit a en vue. Le mot *explétif* vient du latin *explere*, et se dit de tous les mots qui servent à *remplir* le discours, pour lui donner plus de force et d'énergie; sans rien ajouter, cependant, aux élémens essentiels qui doivent composer la proposition. Ainsi, dans les exemples, *Je crains qu'il* NE *vienne; prenez-*MOI *ce flambeau; il* VOUS *le prend et l'emporte; le Roi y est venu* LUI-MÊME; etc. NE, MOI, VOUS, LUI-MÊME sont des explétifs; car, en les retranchant, on aurait toujours les mêmes propositions; ainsi on doit éviter de confondre NE explétif, avec NE adverbe négatif; c'est ce qui paraît bien évident, en comparant les deux phrases suivantes:

Je crains qu'il NE *vienne.*
Je crains qu'il NE *vienne pas.*

de DOUTER, veut le second verbe qui s'y rapporte, comme verbe subordonné, au *subjonctif*.

Si DOUTER, comme verbe de la proposition principale, marque une *affirmation négative* ou *interrogative*, on se sert toujours de la particule explétive NE, après le sujet du verbe subordonné, pour lui donner plus de force et de précision à affirmer l'objet dont il s'agit par le premier verbe.

Mais, lorsque le verbe DOUTER est employé comme verbe réfléchi ou pronominal, il signifie *croire sur quelqu'apparence*; dans ce cas, le verbe de la proposition subordonnée doit être mis à *l'indicatif*.

Dans le premier cas, NE donne plus de force et d'énergie au verbe subordonné, et ajoute à l'affirmation positive, *Je crains*. Tandis que, dans le second cas, c'est une véritable négation, qui modifie le verbe subordonné; alors elle est toujours suivie de la particule négative *pas* ou *point*, suivant que le sens négatif est *relatif* ou *absolu*.

EXEMPLES.

Le *Subjonctif* avec ou sans l'explétif NE.	*Se douter* gouvernant *l'Indicatif*, etc.
Je *doute* fort que votre frère PUISSE arriver à Naples avant dix heures.	Je *me doutais* bien qu'i N'ARRIVERAIT pas à Naples avant dix heures.
Doutez-vous que chacun NE *se* FASSE un vrai plaisir de vous obliger ?	Vous vous *êtes douté* que votre maître VOULAIT vous prendre en défaut.
Nous *ne doutons* pas que le prince N'ARRIVE ce soir.	Nous nous *doutions* que le ROI ARRIVERAIT ce soir.

§. VI.

Lorsque le mot d'affirmation de la proposition principale, est un des verbes CRAINDRE, TREMBLER, APPRÉHENDER, ou les équivalens de ces verbes, le second verbe qui s'y rapporte, comme objectif, prend le *subjonctif*, comme après tous les verbes qui expriment la CRAINTE.

Cependant il existe trois observations à faire :

1.° Si l'emploi du premier verbe marque *qu'on désire* la chose exprimée par le second, ce verbe doit être accompagné de NE PAS.

2.° Au contraire, si le premier verbe n'affirme pas *qu'on désire* la chose exprimée par le second, on se sert de la particule explétive NE, après le sujet du verbe subordonné, lorsque le verbe de

la proposition principale, n'est ni *négatif*, ni *interrogatif*.

Exemples.

Craindre suivi de NE.	*Craindre* suivi de NE PAS.
D'après le malheur affreux arrivé cette année (1) à votre père, vous *craignez* qu'il NE MEURE.	D'après ce que nous a dit le médecin ce (1) matin, vous *craignez* qu'il NE SE RÉTABLISSE PAS.
Je *tremble* que le maître NE S'APERÇOIVE de mon absence, et NE me PUNISSE très-sévèrement.	Cet homme inquiet et ambitieux, *tremble* toujours que le Roi NE SOIT PAS content de ses services.
J'*appréhende* beaucoup que ce Roi malheureux NE PERDE sa couronne.	J'*appréhende* que ce méchant homme NE PERDE PAS son procès.

(1) Beaucoup de personnes, dans le langage familier, semblent confondre les substantifs : *an*, *jour*, *matin*, *soir*, avec *année*, *journée*, *matinée* et *soirée* ; chacune de ces expressions, dans le premier cas, marque, comme dans le second, une des divisions du temps en époque ; mais, en y réfléchissant un peu, nous nous apercevrons que les dernières, tout en désignant l'époque, en déterminent la durée; c'est ce qu'on ne saurait exprimer avec les premières. Ainsi donc, si nous voulons désigner une de ces époques, sans en spécifier la durée, nous dirons : *il vient le MATIN* et *le SOIR* ; *le JOUR de l'an*, etc. au contraire, si nous voulons marquer, outre l'époque, la durée du temps qui la constitue, nous dirons : *il passe les MATINÉES et les SOIRÉES à la maison, et le reste de la* journée *il se promène*. *L'ANNÉE dernière a été heureuse*. C'est comme s'il y avait, *tant que le SOIR et le MATIN durent, il reste à la maison ; et, durant le reste du JOUR*, il se promène, etc., etc.

REMARQUES.

Dans le premier cas, vous ne *désirez pas*, par l'emploi du verbe principal, ce qui fait l'objet de l'affirmation exprimée par le verbe subordonné, et, pour cette raison, vous vous servez de l'explétif NE, après le sujet du second verbe.

Dans le second cas, au contraire, vous ne désirez que ce qui fait l'objet de l'affirmation, exprimée par le verbe subordonné; c'est pour quoi vous employez NE PAS, après le sujet de ce verbe.

3.° Lorsque (1) les verbes CRAINDRE, TREMBLER et APPRÉHENDER sont les mots d'affirmation d'une proposition *négative* ou *interrogative*, on ne place point l'explétif NE après le sujet du second verbe; mais, si la proposition principale est *interrogative* et *négative*, en même temps, on doit se servir de la particule explétive NE, après le sujet du second verbe.

---

(1) *Lorsque* et *quand*, qui paraissent être synonymes, dans le sens général, ne peuvent être confondus, lorsqu'il s'agit de les employer. En effet, *quand* marque plus directement un rapport de temps, sans spécifier ni le lieu ni l'action qui marquent la circonstance, ou le cas fortuit de l'occasion qu'on trouve renfermée, tout à la fois, dans *lorsque*. Ainsi nous dirons : *il faut travailler QUAND on est jeune*, c'est-à-dire, *pendant le temps qu'on est jeune*, etc.; *il faut être docile LORSQU'on nous reprend à propos*, c'est-à-dire, *lorsque l'occasion s'en présente*. De la même manière nous dirons: *on*

*

EXEMPLES.

Craindre, employé négativement ou interrogativement, sans l'explétif NE.

Ceux de vos compatriotes qui étaient compris dans l'amnistie, (1) ne *craignaient* pas que l'autorité les INQUIETAT*.

Craignez-vous que je vous *fasse* tort, et que je vous TRAHISSE ?

Ces officiers ne *craignaient* pas que leur général les FIT* arrêter.

Craindre, employé négativement et interrogativement, et suivi de l'explétif NE.

Vos compatriotes ne *craignaient* donc pas, après tant de dangers, que l'autorité NE les INQUIETAT* ?

Ne *craignez*-vous pas que je NE VOUS FASSE tort, et que je NE VOUS TRAHISSE ?

Ces officiers ne *craignaient*-ils pas que leur général NE les FIT* arrêter.

---

ne fait jamais tant de folies que QUAND *on aime ; on se fait aimer* LORSQU'*on aime*, etc.

(1) On doit éviter, scrupuleusement, de confondre *amnistie* avec *armistice*, qui sont tous les deux français, pour deux actes bien différens. *Amnistie* signifie le pardon qu'on accorde à des rebelles, ou à des déserteurs; on dit: *publier*, *accorder* une *amnistie*. *Armistice* est un terme de guerre, pour une trève ou une suspension d'armes, qui doit durer un petit espace de temps; on dit: *faire*, *conclure* un armistice; l'armistice est *expiré*, etc.

§. VII.

Si le verbe EMPÊCHER se trouve employé dans une proposition qui ne peut être *interrogative et négative*, tout-à-la-fois, le verbe de la proposition subordonnée qui s'y rapporte, se met au *subjonctif*, en prenant la particule explétive NE après son sujet.

Mais, cependant, lorsqu'*empêcher* est le mot d'affirmation d'une proposition *négative*, on peut, indifféremment, faire usage de la particule NE, ou la supprimer.

EXEMPLES.

La chaleur qu'il fait, depuis huit jours, *empêche* que je N'AILLE vous voir.

Pouvez-vous *empêcher* que ces enfans NE FASSENT du bruit?

Si l'on ne veut pas faire le bien, il ne faut pas *empêcher* que les autres NE le FASSENT, ou le FASSENT (1).

§. VIII.

Lorsque dans le sens *affirmatif*, le premier verbe se trouve un des verbes NIER, DISCONVENIR, DÉSESPÉRER, ou quelqu'autre verbe équi-

(1) L'usage seul a pu autoriser cette dernière locution.

valent, le verbe qui s'y rapporte directement, dans la proposition subordonnée, se met au Subjonctif sans l'explétif NE; au contraire, si un de ces verbes se trouve employé *interrogativement*, le verbe qui lui est subordonné, prend toujours cet *explétif* avant lui.

EXEMPLES.

Dans le sens *affirmatif*.	Dans le sens *interrogatif*.
Je *nie* que les méchans AIENT l'intention de faire oublier leurs torts.	Peut-on *nier* que la justice et l'équité NE SOIENT préférables aux violences des passions?
Quoi! vous *disconvenez* que ces pensées SOIENT justes?	*Disconviendrez*-vous que ces pensées NE SOIENT justes?
Les bons *désespèrent* que les méchans PERDENT la majorité.	*Désespérez*-vous que l'équité NE RÈGNE un jour parmi nous?
J'ignore pourquoi vous *disconvenez* qu'il vous AIT vu: auriez-vous de la rancune (1)?	Je vous le demande: sauriez-vous *disconvenir* qu'il NE vous AIT parlé?

(1) La personne qui a de la rancune, s'appelle *Rancunière*. Cet adjectif fait au masculin *rancunier*; dans le *style familier*, seulement, on peut l'employer substantivement. *Rancuneux* et *rancuneuse* n'ont jamais été français.

§. IX.

Si le premier verbe renferme l'idée de *prendre ses mesures*, *prendre ses précautions*, etc., comme les verbes PRENDRE GARDE, SE DONNER DE GARDE, le second verbe ou verbe régi, se met au *Subjonctif*, en se servant de l'explétif NE, après son sujet. Mais, si ces verbes, au contraire, signifient *faire réflexion*, *faire attention*, *remarquer*, *observer*, le second verbe qui s'y rapporte, doit être mis à l'*indicatif* sans *explétif*.

EXEMPLES.

Avec le *Subjonctif* précédé de l'explétif NE.	Avec l'*indicatif* sans l'explétif NE.
Prenez garde que votre inexpérience *NE vous NUISE*.	Vous avez *pris garde* que J'ÉTAIS satisfait de sa bonté.
Donnez-vous de garde que vos prétendus amis NE vous FASSENT faire quelque sottise.	Avez-vous *pris garde* que cet homme CHERCHAIT à vous faire faire quelque sottise?
Prenez garde que mon fils N'AILLE jouer avec les domestiques.	*Prenez* donc *garde*; votre élève VA chaque jour jouer avec mes domestiques.

§. X.

Le verbe pronominal SE DÉFIER (1), signifiant *prévoir*, employé comme premier verbe, régit le second verbe qui s'y rapporte, au *Subjonctif* avec l'explétif NE après son sujet.

---

(1) On confond généralement *se méfier* avec *se défier*, lorsque l'une et l'autre de ces expressions se trouvent prises en mauvaise part; et l'on dira : *cet homme est un fourbe avéré ; MÉFIEZ-vous-en* ; pour *DÉFIEZ-vous-en.*

Se méfier appartient plus à un sentiment dont on est affecté inopinément, par le désir naturel de pourvoir à sa sûreté ; ou bien encore à une crainte habituelle ou innée d'être trompé.

Se Défier, au contraire, résulte d'un sentiment qui naît toujours de l'expérience, et dont les causes sont hors de nous, si l'objet de l'affirmation sort du sujet, et en nous, s'il y reste.

Souvent on a tort de se MÉFIER des intentions d'un homme qu'on ne connaît pas parfaitement.

L'homme faible est celui qui se MÉFIE de tout le monde, et qui *ne se DÉFIE de personne.*

Socrate, en avouant son ignorance, se DÉFIAIT de son esprit et de ses talens : voilà le vrai sage.

La *Méfiance*, comme disposition innée, pour n'être point un vice, doit-être dirigée par l'instinct naturel et commun à tous les êtres, de pourvoir à leur sûreté, lorsque le danger est évident. La *défiance* ne peut exister sans motifs, ou, alors, elle devient une injure gratuite envers la personne qui en est l'objet.

La prudence veut qu'on se MÉFIE de tout le monde, et même de soi.

La Justice défend qu'on se DÉFIE de ceux qui n'ont encore trompé personne.

Ainsi, nous avons pu nous *méfier* d'une personne, qui depuis a mérité notre confiance; mais nous n'aurions pas pu nous en *défier*, sans lui refuser depuis cette même confiance.

Mais si le sens de la proposition principale devient *négatif* ou *interrogatif*, on doit supprimer l'*explétif* avant le verbe subordonné.

EXEMPLES.

Le *Subjonctif* avec NE.	Le *Subjonctif* sans NE.
Défiez-vous que vos amis NE vous CONDUISENT en mauvaise compagnie; car un jour ils vous le reprocheront.	Pouvais-je me *défier* qu'ils en FUSSENT capables? vous seriez-vous *défié* qu'ils FUSSENT assez fourbes pour en agir ainsi?
Ils auraient dû *se défier* qu'on NE leur JOUAT* un tour de cette nature.	Ils n'auraient jamais pu se *défier* qu'on leur JOUAT* un tour de cette nature.

§. XI.

Si le premier verbe est le verbe TARDER, employé impersonnellement, (1) et précédé ou

(1) De toutes les dénominations grammaticales, il n'en est aucune qui ait été plus souvent attaquée, que celle des *verbes impersonnels*. Quelques grammairiens néologues ont imaginé la dénomination *hybride* MONOPERSONNEL; d'autres, condamnant cette dénomination, ont imaginé celle d'UNIPERSONNEL ou MONOPROSOPÉ, dont les racines sont tirées de la même langue. Ce qu'il y a de certain, c'est que, dans toute espèce de proposition, le verbe peut être dit UNIPERSONNEL. Cette dénomination ne peut donc rien distinguer, et par-conséquent devient oiseuse dans le langage grammatical. Mais appellerons-nous du nom IMPERSONNEL le mot qui affirme une chose

accompagné d'un régime, le second verbe ou verbe régi, se met au *Subjonctif*; dans tous les autres cas, il se place à l'*infinitif* avec la préposition DE.

EXEMPLES.

Avec le *Subjonctif.*	Avec l'*Infinitif.*
Il *tardait* à mes ennemis que je PARTISSE.	Il *tardait* à mes ennemis DE me voir PARTIR.
Il doit vous *tarder* que votre ami SOIT guéri.	Il doit vous *tarder* DE RECEVOIR de ses nouvelles.

---

d'une autre? Il n'y a point d'effet sans cause; par conséquent point de verbe sans sujet. Cela est vrai; mais, connaissons-nous toutes les causes de tous les effets que nous voyons; et, lors même que nous les connaissons, voulons-nous toujours les faire connaître? Non; voilà justement ce que le *tour impersonnel* sert à exprimer: des sentimens, des affections, des effets, des actes mêmes, qui nous occupent, sans spécifier la cause qui les produits, soit parce que l'esprit l'ignore, soit parce qu'il veut la cacher. Ainsi donc, ce n'est pas le pronom qui se trouve placé avant un verbe, et qui le gouverne, qui constitue seulement le sujet de ce verbe, mais bien la connaissance vraie ou supposée de la nature de l'objet désigné par le nom sujet auquel ce pronom se rapporte. C'est ce que l'esprit ne saurait distinguer dans les locutions impersonnelles, *IL y a*, *IL importe*, *IL faut*, *ON dit*, *IL neige*, *IL pleut*, *IL convient*, etc., où les pronoms absolus indéfinis ON et IL servent de sujets grammaticaux à des verbes, qui ne sauraient en avoir de définis ou de connus.

§. XII.

Lorsque le verbe impersonnel IL SEMBLE, peut être le premier verbe, sans être précédé pour cela d'aucun régime ou complément, il régit le second verbe au *Subjonctif*; si le sens de la phrase est affirmatif, comme:

Lorsqu'on est dans un bateau, emporté par le courant, il *semble* que le rivage SOIT mobile et *qu'il* FUIE. Image véritable de notre existence et du temps! à chaque instant, nous croyons le voir fuir, et c'est nous qui fuyons sur le fleuve de la vie.

Il semble que l'être qui pense SOIT abandonné et solitaire au milieu de l'univers physique, et la pensée a besoin du commerce de la pensée.

REMARQUES.

D'après Boileau, ON DIRAIT, ayant la signification de IL SEMBLE, paraîtrait demander le verbe de la proposition subordonnée au *Subjonctif*, comme:

On dirait que le ciel, qui se fond tout en eau,
VEUILLE inonder ces lieux d'un déluge nouveau.

Bossuet a dit également:

On dirait que le livre des destins AIT ÉTÉ ouvert à ce prophète.

Cependant, dit la grammaire des grammaires, il est difficile de se fixer sur ce sujet, puisque dans Boileau même, après le même impersonnel ON DIRAIT, on trouve le verbe qui lui est subordonné, à l'*indicatif*, au lieu d'être au *Subjonctif*, comme :

On dirait que le ciel EST soumis à sa loi,
Et que Dieu l'A PÉTRI d'autre limon que moi.

Il me semble que tout ce qu'on pourrait dire ici, pour faire disparaître cette contradiction ; c'est que, ON DIRAIT, dans le second exemple, signifie plutôt ON CROIRAIT, que IL SEMBLERAIT, c'est-à-dire, marque une affirmation plus *positive*, et c'est ce que prouvent les antécédens.

Cependant, à le voir avec tant d'arrogance
Vanter le faux éclat de sa haute naissance,

ON DIRAIT que, etc., etc. (1)

---

(1) Ce qui paraîtrait vérifier cette observation, c'est que toutes les fois qu'un verbe se trouve subordonné à un autre, c'est l'idée ou mode d'affirmation qu'on veut exprimer par le premier, qui détermine le choix de l'*indicatif* ou du *Subjonctif* dans le second, c'est-à-dire, qu'il faut examiner si la proposition qui suit un des relatifs conjonctifs *qui, que, dont, où*, etc., renferme un jugement dont le résultat exprime quelque chose de *positif*, ou quelque chose d'*incertain*. Dans le premier cas, la proposition subordonnée

Mais dans le cas contraire, et, en supposant toujours le sens affirmatif, l'impersonnel *il* SEMBLE, gouverne le verbe subordonné à l'*indicatif*, comme:

---

se met à l'*indicatif*, et dans le second, au *Subjonctif*; c'est ce que nous voyons, en comparant les deux exemples suivans:

J'achèterai une maison QUI *me* PLAIRA.
J'achèterai une maison QUI *me* PLAISE.

Dans le premier cas, on a une maison en vue: cela est *positif*; et le verbe de la proposition principale, affirme qu'on l'achètera; parce que le second verbe marque qu'elle convient; car, c'est comme s'il y avait:

J'ai une maison en vue, qui me plaît, je l'achèterai.

En y ajoutant, cependant, le rapport de *sujétion*, qui caractérise la proposition subordonnée,

Si je l'achète elle me plaira.

Dans le second cas, l'objet de l'affirmation, exprimée par le premier verbe, est tout-à-fait indéterminé; quant au temps et au lieu, et l'on suppose seulement, par la proposition subordonnée, *qui me plaise*, la nature de son régime direct; car, c'est comme s'il y avait:

Si j'achète UNE *maison, elle me plaira, ou sera de nature à me plaire.*

Sous-entendu, *car cela, seul, pourra me décider.*

Voilà ce que marque l'emploi du *Subjonctif*, dans la seconde phrase; une *abstraction*, une *intention* ou une *vue particulière* de l'esprit, sans rien déterminer de *positif* sur la nature du second terme de la proposition principale.

Lorsque je suis dans un bateau, emporté par le courant, il ME *semble* que le rivage EST mobile et qu'il FUIT.

Il ME *semble* que vous AVEZ de l'humeur contre nous.

Cependant, il est bon de faire observer, ici, que dans le sens *négatif* et *interrogatif*, la locution IL ME SEMBLE, gouverne toujours le verbe qui lui est subordonné, au *Subjonctif*, comme:

Il ne ME *semble* pas que votre père PUISSE exister encore long-temps.

Vous *semble-t-il* qu'il SOIT prudent d'envoyer chercher un médecin ?

§. XIII.

Lorsque le premier verbe est le verbe TENIR, employé impersonnellement, pour indiquer *des difficultés*, *des obstacles*, ou des *considérations*, qui empêchent de faire quelque chose, le second verbe qui s'y rapporte, comme *objectif*, se met au *Subjonctif*, et prend toujours l'explétif NE après son sujet, comme :

Ce ministre a eu l'impudeur de se présenter devant le Roi ; il tint à peu de chose que Sa Majesté NE lui FIT* des reproches, et NE lui RAPPELAT* sa conduite passée.

A quoi *tient-il* que nous NE PARTIONS pas ? ne sommes-nous pas tous prêts ?

Vous vous plaignez ; soyez persuadé qu'il n'a pas *tenu* qu'à moi que vous N'AYEZ REÇU ce que vous attendez.

§. XIV.

Lorsque le premier verbe est le verbe *abstrait* (1) ÊTRE, ayant pour attribut un qualificatif, marquant quelqu'émotion ou opération de l'âme, telle que celle produite par la *joie*, la *tristesse*, la *satisfaction*, le *mécontentement* ou la *surprise*; le second verbe, ou verbe de la proposition subordonnée, se place au *Subjonctif*, comme :

Cette jeune personne *est* enchantée que vous L'AYEZ distinguée.

Votre maître *est* désolé que votre devoir ne SOIT pas fait.

Nous *sommes* heureux que le ciel nous VENGE toujours des méchans.

Mais si le verbe *abstrait* ÊTRE se trouve avoir pour attribut un des adjectifs ou participes passés, indiquant une chose *positive*, tels que: CERTAIN, SUR*, AVERTI, PRÉVENU, CONVAINCU, PERSUADÉ, etc., le second verbe qui s'y rapporte doit être mis à l'*indicatif*, si le sens de la phrase est *affirmatif*, comme :

---

(1) J'entends par verbe *abstrait* celui qui est écrit séparément de son attribut. Du latin ABSTRAHERE, *séparer de*.

On *est certain* qu'il PARTIRA pour la campagne.
Je *suis convaincu* que la guerre *n'*AURA pas lieu.
Je *suis persuadé* qu'il le RECEVRA avec amitié.
Je *suis informé* que votre père DOIT *passer* à deux lieues de chez moi.

N.ª Le verbe *énonciatif* (1) ÊTRE, employé négativement, ou interrogativement, quelle que soit la nature de son attribut, demande, généralement, le verbe de la proposition subordonnée au *Subjonctif*.

§. XV.

Le second verbe ou verbe régi, se met toujours au *Subjonctif*, lorsque le premier verbe est un des (2) impersonnels: *il est*, *il faut*, *il importe*, *il convient*, *il suffit*, *il vaut mieux*, *il se peut*, *il plait à*, *il peut se faire*, *il est à désirer*, *il*

(1) On entend par verbe *énonciatif* celui dont l'affirmation n'exprime ni *action*, ni *passion*; mais bien un *état d'être*, ou l'*existence d'une qualité dans un sujet.*

(2) En effet, d'après ce que nous avons déjà dit, le tour impersonnel est purement une forme accidentelle du verbe, et, par conséquent, marque une affirmation d'antant plus vague et abstraite, que la nature du sujet est entièrement inconnue ou cachée; ce qui peut encore constituer, pour être exprimé dans une langue, une vue, ou une abstraction de l'esprit. Cependant, si l'attribut de la proposition principale, est de nature à déterminer son sujet, par une idée *positive*, le verbe de la proposition subordonnée doit être placé à l'*indicatif*; car l'impersonnalité cesse du moment où la nature du sujet peut être supposée ou connue.

est à propos, *il est temps*, *il est possible*, etc., comme :

Il *convient* que chacun se METTE à sa place.
Il *est rare* que nous nous OCCUPIONS de bien faire.
Il *se peut* que mon ami VIENNE me voir demain.
Il *importe* que le Roi SOIT instruit de cela.
Il *fallait* que chacun FIT son devoir avec plus d'exactitude, etc. etc.

Cependant, on doit excepter les impersonnels, *il* RÉSULTE, *il s'en* SUIT, *il* PARAIT, et toutes les locutions impersonnelles, dans la composition desquelles se trouve un adjectif ou un participe, qui exprime une idée *positive*; tels que : *certain*, *évident*, *constant*, *vrai*, *sûr*, *prouvé*, *avéré*, *assuré*, *reconnu*, *convenu*, etc.; enfin si le verbe de la proposition principale, renferme l'esprit d'une de ces locutions, le verbe régi, dans la proposition subordonnée, se met toujours à l'*Indicatif*; à moins que le sens du premier verbe, soit *interrogatif* ou *négatif*, comme :

Il *est certain* que cette maison ne vous CONVIENT pas.
Il *est évident* que cela PEUT nous convenir beaucoup.
Il *est bien probable* que vous SEREZ plus réservé à l'avenir.
Il *est reconnu* que l'homme qui VIT dans l'abondance, ne fait point attention aux malheureux.
Il *est bien convenu*, entre nous, que nous IRONS demain à la chasse.

§. XVI.

La locution impersonnelle IL S'EN FAUT, signifiant *manquer*, employée dans un sens *négatif*, ou suivie d'un des privatifs relatifs *peu*, *guère*, *presque rien*, etc.) régit toujours le second verbe, qui s'y rapporte, au *Subjonctif*, en ayant soin de placer l'explétif NE, après le sujet du verbe de la proposition subordonnée. Cependant, si le premier verbe est employé dans un sens *affirmatif absolu*, le second se met au *Subjonctif* sans *explétif*.

La locution IL S'EN FAUT se conjugue, aux temps composés, avec l'auxiliaire ÊTRE.

EXEMPLES.

Avec *l'explétif*.	Sans *l'explétif*.
Il *s'en faut* peu que votre ami NE SOIT aussi riche que vous.	Il *s'en faut* beaucoup que vous SOYEZ aussi riche que votre ami.
Il ne *s'en fallut guère*, l'autre jour, que votre père NE me GRONDAT*.	Il *s'en faut* que mon père SOIT indisposé contre vous.
Votre fils est tombé de cheval ; peu *s'en est fallu* qu'il NE se SOIT cassé la jambe.	Votre ami se croit un bon cavalier ; il *s'en faut*, cependant, qu'il CONNAISSE l'équitation.

§. XVII.

Lorsque le premier verbe est IGNORER, employé sans négation, le verbe régi, dans la proposition subordonnée, se met toujours au *Subjonctif*; au contraire, s'il est accompagné d'une négation, il régit toujours le second verbe à (1) l'*Indicatif*.

EXEMPLES.

Avec le *Subjonctif*.	Avec l'*Indicatif*.
J'*ignorais* que votre père FUT* aussi riche.	Je *n'ignorais pas* que votre père ÉTAIT riche.
J'*ai ignoré* long-temps que vous FUSSIEZ resté à Naples.	Je *n'ai* jamais *ignoré* que vous n'AVIEZ pas quitté Naples.

§. XVIII.

On met le verbe régi au *Subjonctif*, si le premier verbe est le mot d'affirmation d'une propo-

(1) En effet, *ne pas ignorer* c'est *savoir*; or, dire qu'on sait, c'est affirmer positivement; donc *ne pas ignorer* renferme une affirmation *positive*. Il ne peut en être de même du verbe *ignorer* dont la compréhension renferme un privatif, puisqu'*ignorer c'est ne savoir pas*, etc. Ainsi, d'après ce que nous avons dit, le premier verbe doit gouverner le verbe régi à l'*Indicatif*, et le second au *Subjonctif*.

*

sition *interrogative*, parce que cette sorte de proposition marque le *doute*, *l'incertitude*, etc. comme :

Pensez-vous que votre ami PARTE pour Rome avant lundi ?

Avez-vous remarqué que votre cousin AIT grandi depuis deux ans ?

Cependant, si le sens *interrogatif* n'est employé que pour affirmer, ou nier avec plus d'énergie, ou bien dans l'intention de s'informer, si la personne qu'on interroge, a connaissance d'une chose qui est arrivée, qui est certaine, et sur le compte de laquelle on n'a aucun doute, on met le verbe subordonné à *l'Indicatif.*

EXEMPLES.

Savez-vous que votre ami EST à Rome depuis lundi ?

Avez-vous remarqué que votre cousin A GRANDI depuis deux ans ? (1)

---

(1) C'est d'après ce principe que Boileau a dit :

Crois-tu que, toujours ferme au bord du précipice,
Elle pourra marcher sans que le pied lui glisse ?

D'après cela nous ne pouvons confondre ensemble les locutions.

Croyez-vous qu'il le fera ?
Croyez-vous qu'il le fasse?

Selon l'exactitude de la langue, elles sont très-différentes, quoiqu'on ait coutume de les confondre.

Lorsqu'on dit :

§. XIX.

Il arrive que pour donner plus de vivacité, et par conséquent plus de rapidité au discours, on commence une phrase par un verbe au *Subjonctif;* dans ce cas il y a ellipse du premier verbe et de la conjonction QUE; car, comme nous l'avons prouvé jusqu'à l'évidence, le *Subjonctif* ne peut être le mot d'affirmation que d'une *proposition subordonnée* à une autre, et, dans ce cas, on sous-entend toujours un des verbes *je désire*, *je souhaite*, *je voudrais*, etc. précédés de la locution *quand même*, exprimée ou sous-entendue.

EXEMPLES.

DUT*-*il* m'en coûter la vie, et DUSSIEZ-*vous* être ruiné, *je me vengerai.*

C'est comme s'il y avait, *quand même il devrait*, etc.

PUISSIEZ-*vous* remplir la promesse que vous m'*avez faite.*

Croyez-vous qu'il le FERA*?* On affirme, par cette locution, qu'on est persuadé *qu'il ne le fera pas;* c'est comme si l'on disait :

Êtes-vous assez simple pour croire qu'il le FERA*?*

Au contraire, en se servant de la locution,

Croyez-vous qu'il le FASSE*?* On marque par là qu'on doute véritablement *s'il le fera*, et c'est comme si l'on disait :

Je ne sais s'il le FERA, *qu'en pensez-vous?*

Ce que nous venons de dire ici du verbe *faire*, peut s'entendre également de tous les autres verbes.

Puissiez-vous est ici pour *je désire que*, etc.

§. XX.

Si le sens de la proposition principale est *négatif*, le verbe de la proposition subordonnée doit toujours être mis au *Subjonctif*, parce qu'alors il y a de sous-entendu un des verbes *nier*, *vouloir*, *défendre*, etc., et nous avons déjà dit que ces verbes gouvernaient le *Subjonctif*.

Exemples.

Il *n'est pas vrai* que le Roi de Naples AILLE à Londres.

Je ne *crois pas* qu'il PUISSE y avoir de véritable amitié hors de l'égalité.

Je *n'ai jamais pensé* qu'un égoïste PUT* être utile à la société.

Il ne *m'est pas agréable* que mon frère VIENNE ce soir.

En effet, lorsqu'on dit *il n'est pas vrai que* etc., on sous-entend le verbe NIER; car c'est comme si l'on disait: *je nie qu'il soit vrai;* mais, par urbanité, et pour donner plus de douceur au langage, on cache, sous la forme impersonnelle, la nature du sujet qui n'ose se montrer à cause de la compréhension de son attribut, en le représentant grammaticalement, par l'indéfini absolu IL, et en rendant la proposition *énonciative*, pour déguiser, sous la forme d'un verbe qui ne marque ni action ni passion, les verbes *nier*, *vouloir*,

défendre, etc., qui ne sauraient se présenter dans le discours, sans blesser ceux qui sont l'objet de leur affirmation.

§. XXI.

Enfin, après avoir exploré toutes les locutions de la langue française, je n'ai pu en trouver qu'une seule où le verbe de la première proposition fût au *Subjonctif*, comme le verbe de la seconde; mais c'est qu'alors il y a ellipse du verbe sujet, ou principal, employé *négativement*; et, sans doute, c'est ce que veut signifier la présence des privatifs absolus POINT, RIEN, PERSONNE, etc., qui accompagnent toujours le premier *Subjonctif*, pour rappeler à l'esprit un antécédent sous-entendu, qui ne peut-être qu'un des verbes PENSER, CROIRE, PRÉSUMER, etc.

EXEMPLES.

Je NE *sache* POINT de méthode qui SOIT plus rapide, pour transmettre les premiers élémens d'un art quelconque, que celle de l'enseignement simultané.

Je NE *sache* RIEN qui SOIT plus digne de notre orgueil que la vertu.

Je NE *sache* (1) PERSONNE qu'on PUISSE vous comparer.

---

(1) *Je ne sache personne*, pour *je ne connais personne*; ne peut se dire qu'en parlant familièrement. De la même manière, on peut dire, en parlant de quelqu'un, *je le sais par cœur*, pour *je le connais parfaitement*. Quoique le verbe transitif *savoir* ne puisse avoir pour

En comparant la structure grammaticale de la première phrase, avec ce qu'elle a en vue de signifier, nous reconnaîtrons facilement l'ellipse du premier verbe sujet, JE PENSE; car c'est comme s'il y avait; *je ne pense point que je sache*, ou plutôt *que je connaisse.* Il est bon de faire remarquer ici, que le verbe SAVOIR, dans cette locution, prend accidentellement l'acception de

---

régime direct ou *objectif*, un nom de personne, il n'en est pas moins vrai de dire que le verbe *connaître*, qui, souvent s'emploie pour *savoir*, en parlant des individus, ne saurait en reproduire à l'esprit toute la compréhension. C'est pour cela, sans doute, que, dans la liberté de la conversation, la raison veut quelquefois reprendre ses droits sur les convenances grammaticales.

Connaître renferme un attribut qui a moins de compréhension, et par-conséquent plus d'étendue que celui qui se trouve renfermé dans *savoir*; en effet on ne peut *savoir* une chose sans la *connaître*, tandis qu'on peut toujours bien la *connaître* sans la *savoir.*

Après avoir appliqué mon âme aux objets EXTÉRIEURS, *pour les sentir, je la retire au dedans de moi pour les considérer, les comparer, les* CONNAÎTRE (J. J. Rouss.).

D'après cet exemple, *connaître* c'est acquérir des *idées*, des *images*, des *portraits*, en leur comparant, après les avoir bien considerés, les objets qui en sont les originaux.

Un cœur droit est le premier organe de la VÉRITÉ; *celui qui* N'A RIEN SENTI *ne* SAIT *rien; il ne fait que flotter d'erreurs en erreurs; il n'acquiert qu'un vain* SAVOIR. (J. J. Rouss.)

D'après le même auteur, il semblerait que *savoir*, c'est acquérir la connaissance des mêmes idées ou images qui constituent *connaître*, plus les différens rapports renfermés dans chacun des jugemens ou propositions dont elles sont les élémens, pour en former la pensée, d'où la VÉRITÉ ou la SCIENCE peuvent seule émaner.

Ainsi, *connaître* est à *savoir*, ce que *percevoir* est à *penser.*

Percevoir c'est acquérir des *connaissances*, comme *penser* c'est acquérir du *savoir*, etc.

connaître, qui ne peut être confondue avec celle du premier ; puisque *savoir*, suivant la signification qui lui est propre, veut dire *avoir la science, ou la connaissance théorique ou pratique d'un objet quelconque.* Ainsi, dans les exemples ci-dessus, *connaître* n'a pris la forme de *SAVOIR*, que pour donner plus de force et de compréhension à l'attribut renfermé dans l'affirmation marquée par le premier *Subjonctif*, dont l'objet est d'exclure le doute et d'entraîner à la conviction ; ce qu'on ne saurait faire avec le verbe *connaître*, dont l'attribut ne peut comprendre sous lui d'autres idées partielles ou modes, que ceux renfermés sous les dénominations, *images*, *idées*, *notions*, *connaissances*, qui servent à représenter, dans le discours, les différentes perceptions de notre esprit, sans rien spécifier de leur nature et de leur divers rapports, puisque ces secondes perceptions, jointes aux premières, constituent essentiellement la compréhension de l'attribut renfermé dans *savoir*, qui, conséquemment, doit avoir moins d'étendue que celui de *connaître*, puisqu'il réunit sous lui un plus grand nombre d'idées partielles ou mode qui le font passer dans une classe inférieure en nombre ; en effet, il y a moins de *savans* que de gens qui possèdent des *connaissances*.

CHAPITRE II.

Des CONJONCTIONS *qui régissent le verbe de la proposition subordonnée au* SUBJONCTIF.

INTRODUCTION.

Après le verbe, qui lie et qui affirme les objets de nos pensées, tout en désignant la forme de chacune d'elles, nous avons encore un mot, ou particule essentielle au discours, dont le propre est de signifier la forme seule de nos jugemens, pour les rappeler à l'esprit, dans l'intention de les joindre ou de les combiner avec d'autres, pour en former le raisonnement. Ce mot essentiel, qui marque également, comme la préposition, les rapports de convenance ou de disconvenance qui existent entre nos idées et nos pensées, s'appelle CONJONCTION.

Parmi les *conjonctions* qui servent à joindre ou à combiner les différentes propositions entr'elles, les vingt et une suivantes veulent les

verbes qui s'y rapportent, comme complémens, au *Subjonctif*, en voici le tableau :

afin		loin		sans	
au cas		non		(1) quoi	
avant		nonobstant		sinon	
bien	*que*	pour	*que*	si tant est	*que*.
en cas		pour peu		soit	
encore		pourvu		supposé	
jusqu'à ce		posé		prenant	

En effet, ces *conjonctions* tiennent lieu dans le discours, de mots retranchés, dont le principal objet eût été de manifester à l'esprit des vues particulières, ou abstractions de notre intellect ; ce qui caractérise, essentiellement, l'emploi du *Subjonctif* dans la proposition subordonnée, c'est-à-dire, dans la proposition qui sert de complément à ces conjonctions.

---

(1) C'est à tort que beaucoup de personnes se servent de *malgré que*, au lieu de *quoique*, avant les verbes. Le premier est toujours une préposition, et ne prend la conjonction *que* que dans un seul et même cas, c'est-à-dire, toutes les fois qu'il peut gouverner le verbe AVOIR, précédé de la préposition EN, comme MALGRÉ QUE *j'EN eusse*; MALGRÉ QU'*il EN ait*, etc., dans ce cas il gouverne le Subjonctif.

Dans tous les autres cas, *malgré* n'est jamais suivi de *que*, ni d'aucun verbe ; il signifie contre le gré d'une personne, et régit toujours les noms ou pronoms, sans le secours d'aucune autre préposition, comme : MALGRÉ *le mauvais ton de vos lettres, elles me touchent*, etc. (J. J. Rouss.)

EXEMPLES.

Je veux aller en Italie, *avant qu'il* FASSE chaud.

Cette glace est toujours sur la commode, *afin qu'*on PUISSE s'en servir, et la consulter.

Encore que vous SOYEZ malade, et *bien que* vous le SOUHAITIEZ, je ne puis aller vous voir.

Pour peu que la voiture vous FASSE mal, je ferai arrêter mon cocher.

*Posé qu'*il vous CONSULTAT*, que lui conseilleriez-vous ?

Débarassez-vous, *sans que* cela PARAISSE.

C'est comme s'il y avait :

Je *n'attendrai* pas qu'il FASSE chaud, pour aller en Italie ?

Avant qu'il, est donc ici pour la proposition négative, *je n'attendrai pas*, et nous savons déjà que le sens *négatif* sous-entend toujours un des verbes NIER, VOULOIR, DÉFENDRE, etc. En effet, ne pourrait-on pas dire, pour éviter l'emploi de *avant qu'il* :

Je ne *veux* pas attendre qu'il FASSE chaud, pour aller en Italie.

Les exemples qui suivent peuvent être analysés de la même manière, si l'on conçoit bien ce que nous avons dit au §. XX. Chap. I.er

§. I.

La *proposition subordonnée*, pouvant toujours s'inverser à volonté, lorsqu'elle est *explicative*, peut se placer en tête de la phrase, comme après le verbe qui la régit. Si la *proposition subordonnée* commence la phrase, et que le verbe, ou le sens de la proposition principale demande le *Subjonctif*, le verbe régi doit toujours être précédé, suivant la nature de son sujet, d'un des adjectifs pronominaux relatifs *quel, quelle, quelque, qui, quoi* ou *pour*, signifiant *quelque*; tous ces pronoms sont suivis de la conjonction QUE (1).

EXEMPLES.

Quel QUE SOIT l'homme qui vous oblige, soyez toujours reconnaissant.

Quelle QUE SOIT votre idée, cachez-la.

---

(1) Il est bon de faire observer, ici, que les deux adjectifs pronominaux QUELQUE *que*, QUEL *que* varient dans leur syntaxe, selon la nature des mots auxquels ils ont rapport.

1.° *Quelque*, suivi d'*un adjectif*, séparé de son substantif, doit être considéré comme *adverbe*; dans ce cas il est invariable.

2.° *Quelque*, joint à un *substantif*, s'accorde en *nombre* seulement avec ce substantif, c'est-à-dire, qu'il prend un *S* quand le substantif, *masculin* ou *féminin*, auquel il se rapporte, est pluriel.

5.° *Quelque*, se rapportant à un *verbe*, représente deux mots (*QUEL que*); dans ce cas *quel* est un adjectif qui s'accorde toujours en genre et en nombre avec le sujet du verbe.

Quelque corrompu QUE SOIT le siècle où nous vivons, le vice n'a pas encore perdu toute sa honte.

Quelle QUE SOIT la gloire des grands, elle n'ajoute rien à leur bonheur : l'ambition est un abîme où les plus douces émotions vont s'engloutir.

Qui QUE vous SOYEZ, on ne vous craint pas, et *quoi* QUE vous PUISSIEZ dire, on ne vous écoute pas.

Pour grand (*quelque* grand) *que* vous SOYEZ, je me crois votre égal, si je passe pour être aussi sage, aussi juste, et aussi prudent que vous.

§. II.

Les locutions prépositives *à moins*, *de peur*, *de crainte*, etc., suivis de la conjonction QUE, gouvernent le verbe qui s'y rapporte, au *Subjonctif*, en plaçant avant lui l'explétif NE, *pour donner plus de force à l'affirmation*, et fixer l'esprit sur ce qu'il a en vue.

EXEMPLES.

A moins que vous ne PRENIEZ bien votre temps, vous n'en viendrez pas à bout.

Cachez-lui cet évènement affreux, *de peur qu'*il n'en PRENNE trop de chagrin.

De crainte que le maître ne VIENNE, je vais me mettre à ma place.

Il est évident que les locutions prépositives *à moins que*, *de peur que*, *de crainte que*, dans les exemples ci-dessus, sont de véritables con-

tractions renfermant seulement les rapports essentiels des jugements ou propositions qu'elles sous-entendent. C'est ainsi, que pour apporter plus de variété ou de vivacité dans les formes du discours, et lui donner autant que possible, la rapidité de la pensée, on représente la proposition tantôt par les idées ou termes qui la composent, en sous-entendant les mots ou particules essentielles qui en indiquent les rapports; et tantôt par ces mêmes particules essentielles au discours, en contractant, par des *locutions prépositives*, les deux termes du rapport qui constituent l'objet matériel de la pensée. Ainsi nous entendons par FÊTE-DIEU, *une fête particulière consacrée à Dieu*; et de la même manière *de peur que* peut signifier *car je crains que*, etc. La particule explétive NE, qui marche en tête du verbe, subordonnée au *Subjonctif*, est un signe de réminiscence pour le verbe CRAINDRE, qui prend toujours cet explétif après lui, comme je *crains* qu'il NE vienne (1).

§. III.

Les *conjonctions* et locutions *conjonctives* qui

---

(1) Les Latins avaient cet explétif, et comme les Français, ils l'employaient pour donner plus de force et de compréhension à l'attribut de l'affirmation principale, *timeo* NE *veniat*.

suivent, régissent également le *Subjonctif* et l'*Indicatif*, en voici le tableau :

tellement sinon de sorte en sorte	*que.*	de manière de façon de telle sorte si ce n'est	*que.*

1.° Lorsque le verbe de la proposition subordonnée ne marque aucune *affirmation*, mais bien une vue de l'esprit qui tienne *du doute*, du *souhait* ou du *commandement*; il se met au *Subjonctif*, s'il est précédé d'une des conjonctions ou locutions ci-dessus.

2.° Mais, si dans l'emploi du second verbe on a en vue une *affirmation positive*, on doit toujours se servir de *l'Indicatif*.

EXEMPLES.

SUBJONCTIF.	INDICATIF.
Doute, souhait, commd.	*Affirmations positives.*
Conduisez-vous de *telle sorte que* vos parens SOIENT contens de vous.	Vous vous comportez *de telle sorte qu'*on EST mécontent de vous.
N'allez pas chez lui, *si ce n'est que* votre sœur VEUILLE vous y conduire.	Je ne sais rien, *si ce n'est que* votre jeune frère EST très-malade.
Faites cela ; mais, cependant, *de sorte que* je PUISSE en être satisfait.	Vous avez bien mal écrit; *de sorte que* je n'AI pas pu comprendre, etc., etc.
Terminez ce différent à l'amiable, *et de façon qu'aucune* des parties ne SOIT lésée.	Nous avons terminé notre affaire à l'amiable, et *de façon qu'aucune* des parties ne *SERA* lésée.

§. IV.

La particule *si*, suivie de QUE, régit le verbe subordonné au *Subjonctif*, en observant ce qui suit :

1.° Qu'elle précède le verbe de la proposition principale, et que ce verbe renferme un *doute* ou une *incertitude*.

2.° Que la conjonction *si* se trouve employée pour *quelque* avant un adjectif, et QUE avant le verbe qui suit.

3.° Enfin, que cette particule soit placée avant un adjectif entre deux négations ; dans ce cas elle signifie *tellement que*, *au point que*, etc., et se trouve généralement suivie de la particule explétive NE.

EXEMPLES.

S'il est vrai QUE l'ordre NAISSE du tumulte, et QUE l'esprit de l'homme ne SORTE jamais d'un long délire ; quelle route nouvelle nous est tracée !.....

Si turbulent QUE SOIT un peuple, *si* disposé QU'il PARAISSE à se révolter, il rentre bientôt dans l'ordre, lorsque la justice et l'équité le rappellent à ses devoirs, et parvient à l'éclairer sur ses propres intérêts. L'expérience prouve que, dans cette circonstance, il n'est jamais *si* égaré et *si* opiniâtre QU'on ne PUISSE lui faire entendre raison, et lui apprendre, enfin, l'art de se rendre heureux.

§. V.

Avant la conjonction QUE, on sous-entend quelquefois les propositions principales: *je défends*, *je veux*, *je désire*, *je consens*, *il fait*, etc. ce qui a lieu généralement dans les locutions impératives, et dans celles qui renferment un *souhait*, un *désir*, un *consentement*, une *obligation* ou *nécessité*, etc. dans ce cas, le verbe de la proposition subordonnée qui se rapporte au verbe sous-entendu, se place au *Subjonctif*, comme:

Qu'on ne me VIENNE pas vanter la vertu des hommes, puisque c'est le nom qu'ils donnent à toutes les mauvaises actions qu'ils s'abstiennent de faire ; par ce qu'ils ne pourraient les commettre impunément.

Si l'on vient me demander, *qu'on* DISE que je suis sorti ; si c'est un étranger, *qu'on* PRENNE son nom.

Que Dieu me PUNISSE, ou *que* je MEURE, si je cherche à vous tromper.

Que le ciel vous FASSE la grace d'être heureux, tant que vous vivrez.

On met encore au *Subjonctif* le verbe régi, si le QUE, qui le gouverne, peut être employé pour une des locutions prépositives. *Soit que*, *à moins que*, *avant que*, *afin que*, *sans que*, *de ce que*, *quoique*, ou *si*, et nous disons :

Qu'il VIENNE ou *qu'il* ne VIENNE pas, nous n'en aurons ni plaisir ni chagrin.

Approchez *que* je vous FASSE connaître mes sentimens.

Vous pouvez y compter ; je n'irai point là, *que* tout ne SOIT arrangé.

Votre père n'ira pas à la campagne, *que* le temps ne SOIT changé.

N.ᵃ on a déjà pu remarquer qu'après un verbe employé négativement, on se sert de l'explétif NE, avant le verbe subordonné, pour marquer, avec plus de force, la dépendance du verbe régi.

§. VI.

Suivant la nature de leurs antécédens, les pronoms relatifs: *qui*, *que*, *quel*, *dont* et *où*, régissent le *Subjonctif*, dans les quatre cas suivans:

1.° Toutes les fois que ces pronoms se trouvent précédés d'un superlatif relatif, exprimant le plus haut degré de signification, comme:

Le *plus beau pays* où je sois allé en ma vie, c'est l'Italie.

Les mouvemens des planètes sont les *plus réguliers* QUE nous CONNAISSIONS; du moins c'est ce qu'on a remarqué ou cru remarquer, en les observant (1).

La *moindre peine* QUE PRENNE ce jeune homme, l'abat et le rend incapable de tout.

---

(1) Combien de personnes se trompent sur l'emploi de ce verbe, dont le propre est de signifier, suivant la nature du nom qui fait l'objet de son affirmation, tantôt le sens de *remarquer*, de *considérer* et de *regarder*; cependant il n'est pas rare d'entendre dire: *je vous* OBSERVE *que votre raisonnement est faux*, et cela par des personnes qui ne vous diront jamais: *je vous remarque que*, etc. quoique, dans cette acception, *observer* et *remarquer* soient synonymes.

Grammaticalement, on doit dire: *considérer les astres*; car le mot latin *sidus* est évidemment la racine du mot français CONSIDÉRER, qui, par conséquent, s'applique directement à l'action *d'observer les astres*.

Mais, de ce que grammaticalement on dit *considérer les astres*, il ne s'en suit pas qu'on ne doive pas dire *observer les astres*; l'un peut être plus régulier que l'autre, dans le langage astronomique seulement, sans que celui-ci, cependant, soit vicieux.

2.° Si l'antécédent des pronoms relatifs, dont nous venons de parler, est un des pronoms indéfinis: *personne*, *rien*, *pas un*, *aucun*, *rien*, *qui que ce soit*, ou une des locutions : *il n'y a que*, *il n'y a rien*, *il n'est rien que*, *il n'y a guère que*, *il y a peu*, le verbe régi se place au *Subjonctif*, comme :

Je ne connais *personne* qui SOIT aussi heureux que vous, et *qui* se PLAISE tant à se plaindre.

Observer veut donc dire *regarder* ; voilà le sens propre d'*observer* bien déterminé ; c'est dans ce sens qu'il a tous ses modes et tous ses temps ; mais, pour exprimer qu'on veut faire remarquer un raisonnement faux, par exemple, on ne dira pas : *je vous remarque que votre raisonnement n'est pas juste*, on dira : *je vous fait remarquer*, etc. Or, si l'on est convenu que *remarquer* était synonyme *d'observer*, il est clair qu'en changeant le mot *remarquer* en celui *d'observer*, on aura la seule manière de se servir de ce mot, dans le sens figuré ; car, au lieu de dire: *je vous observe*, etc. (qui voudrait dire: *je vous regarde*); on doit dire, pour rendre le sens de remarquer : *je vous fais observer que votre raisonnement*, etc. etc.

Ainsi, comme on ne *considère* pas une choso à quelqu'un, comme on ne la lui *remarque* pas, on ne doit pas non plus la lui *observer* ; mais on doit la lui *faire remarquer*, la lui *faire considérer*, la lui *faire observer*, etc. etc.

On retrouve encore le sens d'*observer*, (pour *remarquer*), dans la locution *faire une observation*, qui ne peut etre françaisе, puisqu'on ne peut pas dire : *observer à quelqu'un*, et *que faire une observation à quelqu'un*, signifierait absolument la même chose. *Je vous fais cette observation*, étant la paraphrase de *je vous observe* ou *de je vous remarque*, est une locution vicieuse; on doit dire, pour rendre le sens *de faire observer* ou *faire remarquer* : *je vous fais part de mon observation*, ou, *je vous fais faire cette observation*, etc.

De qui que ce soit que vous PARLIEZ, évitez la médisance; à *qui que ce soit* qui la *caresse*, elle est toujours fatale : le mal qu'on dit d'autrui, ne produit que du mal.

Il n'y a guère que l'être bienfaisant qui PUISSE connaître le bonheur qu'on goûte à soulager les malheureux.

3.° On met encore au *Subjonctif* les verbes subordonnés aux relatifs: *qui*, *que*, *dont* et *où*, lorque ces pronoms sont précédés d'un des adjectifs ordinaux: *le premier*, *le second*, *le troisième*, etc. ou d'un des adjectifs: *le seul*, *l'unique*, marquant l'exclusion.

EXEMPLES.

Vous blâmez la conduite de ce jeune homme; vous êtes le *premier* qui ne lui RENDIEZ pas justice.

De tous mes amis, seriez-vous *le seul* sur lequel je ne PUISSE pas compter?

Saisissez cette occasion, *l'unique* que vous PUISSIEZ trouver.

4.° Enfin, comme nous l'avons déjà remarqué, on met encore au *Subjonctif*, les verbes qui servent de complémens aux relatifs conjonctifs: *qui*, *que*, *dont* et *où*, lorsque, par ces verbes, on a en vue d'affirmer quelque chose *d'incertain*, soit parce qu'on doute, ou qu'on ne puisse rien déterminer de juste ou de *positif*, sur les vues de l'esprit qui s'adressent à l'avenir.

EXEMPLES.

Trouverais-je, dans ce monde, une retraite sûre où je PUISSE vivre loin des méchans?

Que veulent les gens de bien? une paix *dont* tous les partis SOIENT satisfaits, *qui* METTE un terme à toutes les jalousies et haines particulières, *qui* CALME et APAISE tous les ressentimens, *qui* GUÉRISSE toutes les défiances qui troublent le bonheur domestique des familles, et, enfin, *qui* FASSE encore refleurir parmi nous les vertus généreuses du patriotisme le plus pur.

Tout le monde *désire* un ordre de choses qui PUISSE être stable et entretenir une longue paix; car ce n'est que dans la paix *que* les nations TROUVENT leur prospérité et leur bonheur.

REMARQUE.

Cependant, si, par le verbe régi par un des pronoms: *qui*, *que*, *dont*, *où*, il s'agit d'affirmer quelque chose de *positif*, on doit se servir de *l'Indicatif*, parce qu'alors l'esprit, outre l'affirmation, n'a aucune intention particulière en vue; c'est ce dont nous pouvons nous assurer, en détruisant, dans les exemples que nous venons de donner, les vues ou abstractions qui semblent diriger l'esprit dans tous les modes d'affirmations qu'ils renferment, comme:

Je trouverai dans ce monde, une retraite sûre *où* je POURRAI vivre loin des méchans.

L'Europe fera une paix *dont* tous les partis SERONT satisfaits, *qui* METTRA un terme à toutes les jalousies et haines particulières, *qui* CALMERA et APAISERA tous les ressentimens, *qui* GUÉRIRA toutes les défiances qui troublent le bonheur domestique des familles, et, enfin, *qui* FERA encore refleurir parmi nous les vertus généreuses du patriotisme le plus pur.

On a établi un ordre de choses *qui* POURRA être stable et entretenir une longue paix; car dans la paix les nations TROUVERONT toujours leur prospérité et leur bonheur.

CHAPITRE III.

De l'emploi des temps du SUBJONCTIF, *et de leur correspondance avec ceux de l'*INDICATIF.

POUR bien entendre l'emploi du *Subjonctif* et des différens *temps* qui composent ce mode, il est indispensable, comme nous avons déjà pu le remarquer, de bien connaître :

1.° La nature et la signification des formes de l'*Indicatif*, renfermées dans la proposition principale. 2.° Les vues ou intentions particulières qui occupent ou affectent l'esprit dans chacune de ces affirmations, par rapport à celles qui leur sont subordonnées. D'après cela, (et nous allons le démontrer par l'analyse), il doit nécessairement y avoir entre les formes de l'*Indicatif* et du *Subjonctif*, *des rapports de convenance et de correspondance*, qui ne sauraient se dispenser d'exister entre deux affirmations dont la seconde est l'objet direct et immédiate que l'esprit a en vue, en se servant de la première.

§. I.

Des rapports de convenance et de correspondance entre les temps du SUBJONCTIF *et ceux de l'*INDICATIF.

Dans la première partie de cet opuscule, nous avons reconnu quatre temps, ou plutôt quatre formes différentes dans le *Subjonctif*, puisque nous avons prouvé que toutes les vues de *futirition* renfermées dans le futur et le conditionnel, s'y trouvaient entendues par l'esprit.

Ces formes sont : le *présent*, l'*imparfait*, le *prétérit* et le *plus-que-parfait*.

Déterminons les temps de l'*Indicatif* et du *conditionnel*, qui sont :

1.° Pour l'Indicatif,

Le *présent*, l'*imparfait* ou *présent relatif*, le *prétérit défini*, le *prétérit indéfini*, le *plus-que-parfait*, le *prétérit antérieur*, le *futur simple* et le *futur antérieur* ou *composé*.

2.° Pour le conditionnel,

Le *présent* ou *conditionnel simple*, le *passé* ou *conditionnel composé*.

Règle générale.

Dans les verbes qui gouvernent le *Subjonctif*, le *présent* et le *prétérit* de l'*Indicatif* veulent les verbes qui leur sont subordonnés, aux mêmes temps dans le *Subjonctif*. Le *prétérit indéfini* demande le second verbe au *prétérit* du *Subjonctif*, et jamais au *présent* dont il se compose. L'*imparfait* et le *plus-que-parfait* de l'*Indicatif* exigent le verbe régi aux mêmes temps dans le *Subjonctif*, etc., etc. C'est ce que nous allons prouver par les rapports de convenance et de correspondance, observés dans les exemples suivans :

1.° Après le *présent* et *un des deux futurs* de l'*Indicatif*, on doit se servir du *présent* du *Subjonctif*, comme temps correspondant, puisque nous avons déjà dit que cette forme subordonnée renfermait, tout-à-la fois, un *présent* et un *futur*.

Exemples.

Proposition principale.		*Proposition subordonnée.*
Indic.	présent.... *Je souhaite.*	*Subj.* présent. Qu'IL PARTE.
	futur simp. *J'exigerai.*	
	futur comp. *Lorsque j'aurai ordonné.*	

2.° Après l'*imparfait*, un des *deux prétérits*,

le *plus-que-parfait* de l'*Indicatif* ou un des *deux conditionnels*, on doit se servir de l'*imparfait* du *Subjonctif*, comme :

Proposition principale.			Proposition subordonnée.
Indic.	imparfait....	Je *souhaitais*.	Subj. imp. QU'IL PARTÎT.
	prétérit défin.	Je *voulus*.	
	prétérit indéf.	*J'ai voulu*.	
	plus-que-parf.	*J'avais exigé*.	
Cond.	simple....	Alors j'*ordonnerais*.	
	composé....	*J'aurais ordonné*.	

3.° Le *présent*, le *prétérit indéfini*, le *futur simple* ou le *futur composé* de l'indicatif, veulent le *prétérit* du *Subjonctif*, pour temps correspondant.

EXEMPLES.

Proposition *principale*.			Proposition *subordonnée*.
Indic.	présent....	Je *souhaite*.	Subj. prétér. *Qu'il* SOIT PARTI.
	prét. indéf.	*J'ai voulu*.	
	futur sim.	Je *souhaiterai*.	
	futur com.	Quand j'*aurai souhaité*.	

4.° Enfin, après l'*imparfait*, les *deux prétérits*, le *plus-que-parfait* de l'Indicatif, et les *deux conditionnels*, on se sert toujours du *plus-*

que-parfait du *Subjonctif*, pour temps correspondant, comme :

	Proposition *principale.*		Proposition *subordonnée.*
Indic.	imparfait...... Je *craignais.*		*Subj.* plus-que-parf. *Qu'il fût parti.*
	prétérit défin Je *souhaitai.*		
	prétér. indéfin. J'ai *désiré.*		
	plus-que-parf. J'*avais voulu.*		
Cond.	simple........ Je *craindrais.*		
	composé...... J'*aurais craint.*		

N.° Le *prétérit antérieur* a toujours pour temps correspondans dans le *Subjonctif*, ceux qui conviennent au *plus-que-parfait* de l'Indicatif, c'est-à-dire, l'*imparfait* ou le *plus-que-parfait.*

§. II.

De l'emploi des temps du Subjonctif, *et des vues particulières qui gouvernent chacun d'eux.*

Sous le rapport des temps et de leur emploi, les verbes ont spécialement en vue, savoir : une affirmation *présente*, *passée* ou *future*. D'après cela, on ne peut employer à propos une des formes de *Subjonctif*, sans savoir laquelle de ces trois espèces d'affirmations, l'esprit a l'intention d'exprimer par le verbe régi, *relativement au verbe de la proposition principale.*

Je vais essayer de déterminer, par quelques

règles, l'emploi de chacun des quatre temps du *Subjonctif*.

§. III.

Première règle.

De l'emploi du présent du Subjonctif.

Si le verbe de la proposition principale est un *présent* ou un *futur* de l'indicatif, on met le verbe régi ou verbe subordonné, au *présent du Subjonctif*, lorsque, par le premier verbe, on a en vue d'exprimer une affirmation *présente* ou *future*.

Exemples.

Je *désire* que vous soyez satisfait de mes moyens d'explications.

Il *faudra* qu'il se rende à la force de la vérité, et qu'il confesse, enfin, qu'il n'a pu se rappeler (1) un devoir auquel il n'aurait jamais dû manquer.

---

(1) Il n'est pas rare d'entendre dire: *je m'*en *rappelle; vous* en *rappelez-vous?* Cependant ces locutions ne sauraient être françaises, puisqu'elles ne pourraient passer au creuset de l'analyse, sans nuire aux définitions déjà reçues sur les parties du discours qui les composent. En effet, le mot d'affirmation, dans chacune d'elles, est un verbe actif transitif, et comme tel, il ne saurait se dispenser d'être accompagné d'un objectif ou régime direct. On veut signifier, dans le premier cas: *je rappelle* cela, cette circonstance *à moi, à ma mémoire. Cela, cette circonstance*

Il *convient* qu'un maître se METTE à la portée de ses élèves, et qu'il se RENDE assez clair *pour que* tous PUISSENT le comprendre.

---

sont ici les régimes directs ou simples du verbe actif transitif *rappeler*. Certes, ces régimes ne pourraient être représentés par aucun des pronoms *ME* ou *EN*, puisque le premier est ici pour *à moi*, et le second pour *de cela*. Or, puisqu'on ne pourrait pas dire: *je rappelle à moi de cela*, ou *de cela à moi*; il s'en suit que les locutions: *je m'en rappelle; vous en rappelez-vous?* Sont évidemment vicieuses, puisqu'elles ne peuvent soutenir l'analyse. Ce qui paraîtrait avoir autorisé ces erreurs grammaticales; C'est que le verbe *rappeler* est souvent employé intransitivement, et par conséquent sans objectif, comme dans les locutions: *j'EN rappellerai*, (de ce jugement); *je me rappelle D'avoir été jeune*, etc. Cette dernière a été admise par l'usage seulement. De là, on a cru pouvoir dire: *je me rappelle de cela*, et ensuite, par analogie, *je m'en rappelle.*

Se rappeler D'une chose, ou *s'EN rappeler*, n'est point français; mais on dit bien *se rappeler UNE CHOSE*, ou *se LA rappeler*; car, pour analyser cette proposition : *je me rappelle cette circonstance*, ou *je me LA rappelle*, on dira: *je rappelle à moi cette circonstance*: cette circonstance était éloignée de moi, de ma mémoire, je la rappelle à moi, à ma mémoire. *Je*, est le sujet de la proposition; *rappelle*, est le verbe; *à moi*, est le régime indirect ou composé; *Cette circonstance*, en est le régime direct ou simple; voilà bien la phrase composée de toutes ses parties essentielles. Ainsi la phrase suivante *je vous ai dit que j'irais*, *je me LE rappelle*, est correcte; car, par la paraphrase analytique on aurait *je vous ai dit que j'irais*, *je me rappelle QUE JE VOUS AI DIT QUE J'IRAIS*. *Le* est donc ici une *proposition* pour éviter la répétition de deux jugemens semblables dans la même phrase.

Je m'EN souviens ne doit pas être confondu avec *je me LE rappelle*. Car dans le premier cas, le verbe *souvenir* est employé suivant l'acception qui lui est propre, et dans le second le verbe *rappeler* n'a qu'une signification accidentelle et subordonnée au dernier complément qui l'accompagne, car, sans lui, il prendrait la signification qui lui est propre, et redeviendrait verbe actif rédu-

Exceptions.

1.° Quelquefois le verbe régi se met au *présent* du *Subjonctif*, quoique le verbe principal soit au *prétérit indéfini* de l'*indicatif*; mais, dans ce cas, le second verbe est toujours précédé d'une conjonction qui le régit, et sert toujours à marquer soit une *affirmation présente* au moment où l'on parle, ou *future* relativement à ce même moment, comme :

Nos domestiques *ont* tout *préparé*, afin que vous ne nous FASSIEZ pas attendre plus long-temps.

Votre épouse *a* trop mal *passé* la nuit, pour qu'elle PUISSE aller mieux ce matin.

2.° Il arrive souvent, quoique le verbe principal soit au *présent* ou au *futur*, qu'on mette le verbe subordonné à l'*imparfait* ou au *plus-que-parfait* du *Subjonctif*, lorsque ce second verbe cependant est suivi d'une expression *conditionnelle*, exprimée ou sous-entendue.

---

plicatif pour signifier *appeler de nouveau* ou *encore*, etc. Cependant, il signifie plus communément *faire revenir* la personne qui s'en va, quoiqu'on ne l'ait pas encore appelée : *je m'en allais, il m'a* RAPPELÉ, etc.

Se souvenir se change en *se ressouvenir*, lorsqu'on parle d'objets qui sont éloignés, et que le temps semblent avoir effacés de notre esprit.

EXEMPLES.

Croyez-vous que M.[me] votre mère se RÉTABLÎT si je la conduisais à la campagne ?

Je doute que votre père REFUSAT* de venir avec elle, si je l'y invitais.

Croyez-vous que si je demandais votre sœur en mariage, votre père y CONSENTÎT ?

3.° On place toujours le second verbe au *présent* du *Subjonctif*, quel que soit le temps du premier, ou verbe principal dans l'*Indicatif*, toutes les fois que ce second verbe exprime, ou veut exprimer une affirmation donnée pour une *vérité constante*, une chose qui existe au moment où l'on parle; enfin une chose qui ne dépend d'aucune circonstance du temps, et qui, par conséquent, peut toujours avoir lieu.

EXEMPLES.

Votre ami n'*a* point *été admis* dans les grenadiers de la garde, quoiqu'il SOIT plus grand que vous, et d'une plus belle corpulence (1).

(1) *Corpulence* se dit de la grosseur du corps humain; c'est improprement que quelques auteurs ont fait usage du mot *corporence*. Il en est de même de l'adjectif *corporé*, qui n'a jamais été français, quoiqu'on trouve encore, dans quelques vieux dictionnaires, *corpora* pour *corporalité*, dans le sens de *corporéité*, seul mot usité

Ma sœur *aurait vécu* très-facilement avec lui, quoiqu'elle SOIT d'un caractère acariâtre et rancunier.

Quoiqu'elle AIT cinq ans moins que vous, on *croirait* qu'elle est la plus jeune.

4.° Les conditionnels *on* DIRAIT, employé pour *il* SEMBLE, et *je* ne SAURAIS, employé pour *je ne puis*, régissent, lorsqu'ils sont suivis de la conjonction QUE, le *présent* ou le *prétérit* du *Subjonctif*.

EXEMPLES.

Avec le présent du *Subjonctif*.	Avec le prétérit du *Subjonctif*.
On dirait que votre ami VEUILLE nous empêcher de danser (1).	*On dirait* que votre sœur AIT REÇU de la nature le don de plaire et de charmer.
Nous ne *saurions* faire un pas, qu'il ne VIENNE se placer devant nous.	*On* ne *saurait* dire qu'il AIT REÇU plus d'amitié, etc.

pour signifier ce qui constitue un corps; ainsi, *cet homme est bien corporé*, est une locution vicieuse et barbare; on doit dire : *cet homme est fort et* MEMBRU. C'est ainsi qu'on représente *Hercule*.

(1) Celui qui enseigne l'art de danser s'appelle *maître à danser*, et non *maître de* DANSE, comme on l'appelle généralement. De la même manière on doit dire: *maître à chanter*, *maître à dessiner*, au lieu de *maître de* CHANT, *maître de* DESSIN.

Il semble, par ces nouvelles distinctions ou dénominations intel-

OBSERVATIONS.

Avant de quitter ce sujet, je dois faire observer qu'on peut aussi employer l'*Indicatif* après ON

---

ligentes, que l'esprit ait voulu distinguer, dans ses perceptions, les arts, qui s'adressent spécialement à nos facultés physiques, de ceux qui naissent essentiellement de l'exercice de nos facultés intellectuelles, en s'adressant plus particulièrement aux Sciences. C'est ce que nous apercevons plus distinctement, en tournant ces locutions : *maître à danser*, *à dessiner*, *à chanter*, par la paraphrase analytique, indiquée par la préposition *à*: *maître à faire l'action de danser*, *de dessiner*, *de chanter*, etc. C'est ce qui ne pourrait avoir lieu pour les locutions: *maître* DE *musique*, *maître* DE *philosophie*, parce que la préposition, *de* qui en marque tous les rapports, n'indique aucun mouvement, et ne pourrait, ainsi, avoir pour conséquent ou dernier complément, un nom d'action: en effet, on ne peut pas dire, en se servant de la même paraphrase: *maître à faire l'action de musique*, *de philosophie*, etc.; car la *musique* et la *philosophie ne sont point des actions*, mais bien des Sciences qui ne peuvent exercer que nos facultés morales. Ainsi, lorsque nous disons: *maître* DE *musique*, DE *philosophie*; notre esprit perçoit dans la préposition DE un rapport d'intériorité, d'identité, qui donne lieu nécessairement à la paraphrase: *maître dans la Science des sons*, *de la philosophie*, etc.

On doit également dire: un *maître à déclamer*, au lieu de *maître de déclamation*.

N.ª Ces nouvelles dénominations ou distinctions ont si fort déplu à MM. les *maîtres à danser*, *à chanter*, *à déclamer*, *à dessiner* de Paris, et même aux *maîtres d'armes* ou *en faits d'armes*, qui craignent qu'on dise un jour *maître à s'escrimer*, (ou *à faire l'action de s'escrimer*), que ces messieurs, pour se venger de l'Académie, et faire niche aux professeurs de philosophie, ou grimauds, comme quelques-uns veulent bien les appeler, se disent partout *professeurs* de leur art, et n'ont, le plus souvent, pour le prouver, que l'Almanach royal du commerce, et leurs cartes de visite.

DIRAIT ; c'est ce qu'on remarque dans ces phrases :

On dirait que le temps VA changer, (ou VEUT *changer*).
On dirait que vous AVEZ de l'humeur, vous ne cessez (1) de vous plaindre?
On dirait qu'il va tonner, (ou *qu'il* VEUT TONNER).

Dans ces exemples, on ne se sert de l'*Indicatif* que pour rendre le temps dans lequel on parle plus absolu ; c'est ce qu'on ne pourrait faire autrement, puisque le présent du *Subjonctif* marque toujours un *présent relatif* à un avenir indéfini ; en effet, on veut signifier dans les exemples ci-dessus :

1.° Que le changement de temps dont on parle semble *vouloir* s'effectuer *à l'instant même.*
2.° Que les signes de la mauvaise humeur dont il est question, sont visibles *à l'instant même* où l'on parle.
3.° Que tout paraît faire croire au *moment même* que l'on considère le temps, que le tonnerre va ou *veut* se faire entendre.

---

(1) C'est abusivement que bien des personnes disent: *il ne* DÉCESSE *de se plaindre, il ne* DÉCESSE *de parler;* pour dire: *il se plaint continuellement, il parle sans cesse.* Le verbe *décesser* n'a jamais été français, et l'on doit toujours dire, *il ne* CESSE *de se plaindre, il ne* CESSE *de parler*, ou bien encore *il ne* DÉPARLE *point.*

» *Tel qu'une* NONNE, *il ne* DÉPARLAIT *pas.* (Ver-vert.)

C'est sans doute pour ne pas multiplier les formes des verbes qu'on se sert souvent des mêmes modes pour signifier des choses qui ne sont pas absolument semblables ; alors c'est la *manière*, la *forme* et la *couleur* de la PENSÉE qui doit nous diriger.

DEUXIÈME RÈGLE.

De l'emploi de l'IMPARFAIT du SUBJONCTIF.

Lorsque le verbe de la proposition principale est à l'*imparfait*, à l'un des *prétérits*, au *plus-que-parfait* ou à l'un des *conditionnels*, on met le verbe de la proposition subordonnée à l'*imparfait* du *Subjonctif*, si l'on a en vue d'exprimer *une action présente* par rapport au premier verbe, c'est-à-dire, *une action qui avait lieu* ou qui était encore à faire, quand celle indiquée par le premier verbe *avaient lieu*.

EXEMPLES.

Il *vaudrait* mieux qu'il PERDÎT la vie, et même l'honneur, que d'exciter la vengeance d'un tel monstre.

Il *désirait* que le Roi l'ANOBLÎT (1), et, cependant, il n'avait rien fait pour mériter cet honneur.

---

(1) Il arrive souvent qu'en parlant ou en écrivant, l'on confonde, l'un pour l'autre, les deux mots *anoblir* et *ennoblir* ; ces deux

J'*aimerais mieux* qu'il BRUINIT (1) qu'il PLUT*; car j'ai beaucoup de chemin à faire.

Votre père *avait défendu* qu'on REÇUT* votre cousin, parce qu'il avait mal agi (2) avec lui.

---

verbes sont actifs transitifs ; mais le premier ne peut avoir pour sujet et régime direct, que des noms de personnes ou des pronoms qui les représentent ; il signifie rendre *noble*, donner à quelqu'un le *titre* et les *droits* de la *noblesse* :

Il n'y a que le ROI *qui puisse* ANOBLIR.

La métaphore ici altère tout-à-fait l'orthographe, et *anoblir* se change en *ennoblir*, toutes les fois que son sujet ou son régime est un nom d'objet inanimé, alors il signifie, dans un sens purement moral, rendre plus considérable, plus sage, plus illustre, plus vertueux, plus noble, etc.

La VERTU *seule* ENNOBLIT *le héros.*
Le CŒUR *voudrait toujours* ENNOBLIR *ce qu'il aime.*

On peut dire *anoblissement*; mais *ennoblissement* n'est pas français.

(1) *Bruiner* est un verbe impersonnel, c'est-à-dire, un verbe sans sujet connu ou défini; c'est pour cette raison qu'il se conjugue dans tous ses modes et dans tous ses temps avec l'indéfini IL: il se dit d'une petite pluie froide, de la *bruine* qui tombe : *il* BRUINE, *il ne pleut pas bien fort ; il ne fait que* BRUINER. C'est à tort que beaucoup de personnes disent : *il* BROUINE, ou bien encore : *il* BROUILLASSE; ces deux mots n'ont jamais été français.

(2) *Agir.* Ce verbe est toujours actif intransitif; parce que l'action qu'il exprime ne peut sortir hors du sujet qui le gouverne, c'est-à-dire, qu'il ne peut être suivi d'aucun régime direct ou objectif. Le génie de la langue française, ou l'usage, comme quelques grammairiens l'ont appelé, veut bien qu'on se serve de EN après *agir*; mais défend son emploi avant ce verbe. Ainsi, *il* EN *a mal agi avec moi*, est un barbarisme, et c'est ce que nous allons prouver par l'analyse. Ce qui constitue généralement le génie

J'ai craint qu'il ne FUT* pas assez matinal (1), et je l'ai réveillé (2).

---

d'une langue, ce sont les rapports de convenance qui existent entre les verbes et les particules qui les modifient, pour en exprimer les diverses inflexions. D'après les classiques, on peut se servir avec *agir*, des prépositions EN, signifiant *comme*, *de la même manière que*, et de AVEC suivi d'un adjectif, d'un pronom ou d'un nom; et nous disons: *il agit* EN *honnête homme*; AVEC *lui et* AVEC *moi*, *il agit* AVEC *prudence*. EN avant un verbe, qui n'est pas un participe présent, est un pronom relatif, et signifie toujours *de cela*, *de cette chose là*, pour un régime indirect; or, puisqu'on ne pourrait pas dire: *il agit mal de* CELA, *de* CETTE CHOSE *là avec moi*, on ne doit pas dire: *il* EN *âgit mal avec moi*; car EN avant un verbe ne peut pas signifier *comme*, *de la même manière que*, etc.

Ce qui paraîtrait avoir donné lieu à cette erreur grammaticale, c'est que généralement on confond ensemble les deux locutions: AGIR *bien* ou *mal*, et EN USER *bien* ou *mal*; mais, comme on peut dire: *user bien ou mal d'*UNE CHOSE, il faut se servir de la préposition EN avant le verbe *user*; ce qui ne pourrait évidemment avoir lieu pour le verbe *agir*. Racine, dans une lettre qu'il adresse à son fils, alors fort jeune, le reprend de s'être servi de EN avant *agir*, pour exprimer le sens de *il a mal usé*.

Lorsque ce verbe est gouverné par l'indéfini IL, il devient réfléchi ou pronominal, et prend la signification de *il est question*, *il était question*, etc. comme: *de quoi s'agit-il?* pour *de quoi est-il question?*

(1) Beaucoup de personnes se servent exclusivement de *matinal* pour signifier se lever matin, et avoir l'habitude de se lever matin; dans ce dernier cas on doit toujours dire *matineux*; on se sert encore de *matinier* pour signifier ce qui appartient au matin; il n'est usité que dans cette phrase: *j'ai vu l'étoile* MATINIÈRE.

(2) Rien n'est plus commun que de rencontrer des personnes qui confondent *réveiller* avec *éveiller*.

Réveiller, c'est tirer de l'état de sommeil profond quelqu'un qui dort, ou qui s'est rendormi après avoir été éveillé, comme: *son domestique le* RÉVEILLE *tous les matins; il s'était rendormi*, etc.

TROISIÈME RÈGLE.

De l'emploi du PRÉTÉRIT *du* SUBJONCTIF.

Lorsque le premier verbe, ou verbe *sujet*, se trouve à *l'un des futurs*, ou au *prétérit indéfini*, on met le second verbe, ou verbe *régime*, au *prétérit* du *Subjonctif*; si, par ce verbe, on veut exprimer une action passée par rapport au premier verbe, c'est-à-dire, une action qui était déjà passée, quand celle affirmée par le premier verbe, avait lieu.

EXEMPLES.

Il *est nécessaire* qu'un jeune homme qui se destine à la législation AIT *fait* de bonnes études, et qu'il n'AIT point l'esprit INFECTÉ (1) de préjugés.

---

l'on fut obligé de le RÉVEILLER; *il ne faut pas* RÉVEILLER *le chat qui dort*, etc., etc.

Éveiller, faire passer de l'état de sommeil à l'état de veille; il exprime l'action simple et sans effort de passer du premier de ces états au second. *Le moindre bruit* ÉVEILLE; *on* S'ÉVEILLE *tard; on* ÉVEILLE *l'attention du public.*

*Le tyran que les remords n'*ÉVEILLENT *pas, sera* RÉVEILLÉ *par la terreur.*

(1) *Infecter;* on le dit figurément des choses qui peuvent, par leur nature, gâter corrompre le cœur; on a souvent confondu ce verbe avec *infester*, qui signifie incommoder, tourmenter, ravager par des irruptions, des incursions, etc.

Dites à votre cousin qu'il ne *sortira* pas qu'il n'AIT affaire (1) à moi.

Je suis extrêmement *fâché* que vous ne SOYEZ point

C'est donc à tort que M.r l'abbé DELILLE, en parlant de la reine des harpies, a dit :

« *INFECTA ces beaux lieux de ses troupes impies.* »

D'après ce que nous venons de dire, il fallait :

« *INFESTA ces beaux lieux de ses troupes impies* ».

Car *Céleno* ne pouvait avoir en vue que de tourmenter les habitans de *ces beaux lieux*, en les exposant aux ravages par des irruptions ou des incursions continuelles ; puisqu'avec des *troupes impies*, on ne saurait dire: *gâter ou corrompre de beaux lieux*, etc.

Heureux l'homme qui naît après l'extinction de ces préjugés révoltans, qui INFECTENT toutes les nations où les passions dirigent la raison.

Autrefois on croyait que les malins esprits se faisaient un plaisir d'INFESTER les châteaux inhabités.

(1) *Avoir à FAIRE à quelqu'un, ou de quelqu'un*, est une faute qui échappe à beaucoup de personnes qui confondent AFFAIRE avec à FAIRE.

AVOIR et FAIRE, comme verbes transitifs, doivent toujours être suivis d'un *objectif*, exprimé ou sous-entendu ; c'est ce qu'on ne pourrait trouver, en analysant la phrase: *j'ai à FAIRE à M.r votre père*, où les deux verbes n'auraient pour complémens que des régimes indirects ou composés. Par la même raison, *j'ai à faire quelque chose* serait également une locution vicieuse, puisqu'alors le verbe *avoir* resterait sans régime direct ou objectif, et que *à faire* en aurait un qui ne peut lui convenir, puisqu'il est employé comme dernier complément du verbe qui le précède; mais on pourrait bien dire: *j'ai quelque chose à faire*, ou *j'ai affaire* ; ce qui est la même chose. Ainsi donc le régime direct d'un verbe ne pouvant être qu'un substantif ou quelqu'équivalent, ou bien encore un conjonctif ou un infinitif sans préposition ; il s'en suit qu'après un verbe transitif on ne peut placer, comme objectif, un infinitif précédé d'une préposition, d'où il faut conclure que *avoir à faire à* n'a jamais pu être français.

allé à Angola (1) ; vous y EUSSIEZ VU de beaux nègres, (sous-entendu , *si vous étiez allé à Angola*).

QUATRIÈME RÈGLE.

De l'emploi du PLUS-QUE-PARFAIT DU SUBJONCTIF.

Si le verbe de la proposition principale est un *imparfait*, un *des prétérits*, un *plus-que-parfait* de l'indicatif, ou un des *conditionnels*, on doit mettre le verbe régi ou subordonné, qui s'y rapporte, comme *objectif*, au *plus-que-parfait* du *Subjonctif*, lorsque, par ce verbe, on veut exprimer une affirmation dont l'objet est terminé, par rapport au verbe sujet, c'est-à-dire, une chose qui était *déjà terminée* quand celle exprimée par le premier verbe *avait lieu*, ou se passait.

---

(1) *Angola* est le nom d'un pays de la basse Ethiopie, d'où l'on tire les meilleurs et les plus beaux nègres, on ne doit point confondre *Angola* avec *Angora*; ce dernier est le nom qu'on donne à trois races d'animaux d'espèces très-différentes, le chat, le lapin et la chèvre, originaires d'Angora, dans l'Asie mineure, et qui sont remarquables par leur soie longue et fine. *C'est un chat* ANGORA n'est pas français; on doit dire : *c'est un chat d'*ANGORA, *ou c'est un* ANGORA, etc.

EXEMPLES.

J'*ignorais* que votre ami EUT* DEMEURÉ à Naples pendant l'hiver.

Il *parut étonné* qu'on EUT* FAIT tant de choses en si peu de temps, et crut qu'on lui en avait imposé (1).

---

(1) *Imposer*, pris figurément, et dans un sens absolu, signifie, inspirer de l'*estime*, de l'*affection*, du *respect*, de la *vénération*, de la *crainte*, de l'*admiration*, etc.; dans ce cas, il est toujours pris en bonne part, et ne doit jamais être suivi de la particule EN : *il y a dans quelques femmes.... un esprit éblouissant qui* IMPOSE, *et qu'on estime, que parce qu'il n'est pas approfondi. Le nom d'un grand homme* IMPOSE *plus que toutes les épithètes. Il* IMPOSAIT *autant par la gravité de son maintien, que par la force de son éloquence.* En parlant de certaines gens, on peut dire: *quand vous les voyez de fort près, c'est moins que rien; de loin ils* IMPOSENT. C'est donc abusivement que J. J. Rousseau a dit: *Je la voyais environnée de son époux et de ses enfans; ce cortége m'*EN IMPOSAIT. Et dans un autre endroit: *tu m'*EN IMPOSES, *tu me subjugues, tu m'attires, ton génie écrase le mien, et je ne suis rien devant toi.* Et encore: *Les hommes veulent bien plus* EN IMPOSER *aux autres et faire valoir leur talent, que se rendre meilleurs et plus sages.* D'après les meilleurs classiques, on ne peut se servir de la particule EN avant le verbe *imposer*, sans changer tout-à-fait sa signification, c'est-à-dire, sans la prendre en mauvaise part; car alors il signifie, *en faire accroire, tromper, mentir, induire en erreur*, etc., comme: *vous m'*EN *imposez; vous vous* EN *imposez, et vous n'êtes point sincère avec vous-même. Vous serez indigné, sans doute, qu'on ait osé vous* EN *imposer si grossièrement*, etc.

De ce qui précède, il est évident qu'on devra dire:

Aristide *avait été* juste avant que Socrate EUT* DIT ce que c'était que justice.

J'aurais désiré que vous EUSSIEZ PARLÉ hier à votre mère avec plus de respect ; votre ton ergoteur (1) lui a beaucoup déplu.

Sans la particule EN.	Avec la particule EN.
L'air noble et simple de l'innocence IMPOSE.	*L'air composé d'un hypocrite* EN *impose.*
La Majesté du trône IMPOSE.	*Le faste d'un sot* EN *impose aux sots.*
Son courage IMPOSA *à l'ennemi.*	*Par le mensonge, le fripon* EN *impose.*
L'exemple d'un grand Roi IMPOSE *et se fait suivre.*	*Il est toujours affreux d'en imposer aux* HOMMES.
*Sa fermeté m'*IMPOSE*, et je lui pardonne tout.*	*Tu m'*EN *imposais pour me déshonorer.*

N.° Le Substantif *imposition* ne peut être français dans aucune des acceptions dont nous venons de parler.

(1) *Ergoteur* est un Substantif, employé ici adjectivement ; il est *très-familier*, et ne se dit que d'un homme pointilleux, insupportable ; ou de ces esprits raisonneurs qui entassent argumens sur argumens, raisonnemens sur raisonnemens, pour contester les choses les plus simples et les plus claires. On ne doit point confondre *ergot* avec *argot*. La première de ces expressions est le nom qu'on donne à cette espèce de petit ongle pointu qui vient derrière le pied de plusieurs animaux : aux sangliers, on les appelle les *gardes* ; aux cerfs, on les appelle les *os*. On appelle encore *ergot*, une espèce de corne molle qui se trouve derrière le boulet d'un cheval, et qui est recouverte par le poil du fanon. Figurément et très-familièrement, on dit : *Se lever sur ses ergots*, pour signifier, *parler d'un ton fier et élevé*.

Argot, en terme de jardinage, se dit de l'extrémité d'une branche morte. Il signifie aussi un certain langage, usité parmi les filous de profession, pour n'être point compris des autres personnes. On appelle *argotier* celui qui parle ce langage.

OBSERVATIONS

Sur le PARTICIPE PRÉSENT *lorsqu'il est le verbe de la proposition principale, et qu'il tient lieu du* PRÉSENT *ou de l'*IMPARFAIT *de l'*INDICATIF, *etc.*

1.° Lorsque le *participe présent* tient lieu du *présent* de l'*Indicatif*, le verbe régi qui s'y rapporte, se met au présent du Subjonctif, si, par ce verbe, on a l'intention d'exprimer une *affirmation présente ou future* par rapport au premier verbe, en supposant toujours que ce verbe soit de nature à gouverner le *Subjonctif*.

Exemples.

Désirant (ou *comme je désire*) que vous SOYEZ content, je m'empresse de reconnaître tous les soins que vous avez bien voulu prendre de cette affaire. La somme que je vous offre, n'est point considérable (1) ; ma

(1) De ce qu'on peut dire indifféremment: cette affaire est *considérable*, ou de *conséquence*; beaucoup de personnes ont cru pouvoir dire: *cette affaire est* CONSÉQUENTE. Cette locution est vicieuse, et ne peut être tolérée que dans le style mercantile.

Conséquent ne peut être employé pour *considérable*, lorsqu'il s'agit des personnes ou des choses; car, il ne peut signifier *grand*, *nombreux*, *important*; qui donne de *la considération*, de *l'importance*; qui jouit d'une *grande considération*, d'un *grand crédit*, d'un *grand pouvoir*. *Conséquent* est un adjectif qui con-

fortune est bornée; mais l'amitié et la reconnaissance que je vous porte, seront sans bornes.

Doutant (*comme je doute*) que votre avocat SOIT assez honnête pour ne point vous compromettre dans cette affaire, je vous adresse le mien.

2.° Lorsque le *participe présent*, employé comme mot d'affirmation de la proposition principale, peut se tourner par le *présent de l'Indicatif*, le second verbe, ou verbe régime, qui s'y rapporte, doit être mis au *prétérit du Subjonctif*, si, par ce verbe, on veut exprimer une affirmation passée par rapport au premier verbe qui le gouverne.

---

vient plus particulièrement aux personnes, et qui ne se dit des choses, que par analogie, ou figurément. Il veut toujours dire: *qui raisonne, qui agit conséquemment; qui est d'accord avec soi-même dans toutes ses parties.* Ainsi, on dit *qu'un homme est* CONSÉQUENT, lorsque sa conduite est en harmonie avec ses principes, que ses actions sont d'accord avec ses pensées, ses démarches, avec ses intérêts; on dit dans le même sens: *un raisonnement* CONSÉQUENT; *une conduite* CONSÉQUENTE; *une démarche* CONSÉQUENTE. Dans toute autre acception, le modificatif CONSÉQUENT est mal employé, et c'est toujours une faute grossière que de dire: *cette maison est* CONSÉQUENTE; *ce marché est* CONSÉQUENT; *il fait un commerce* CONSÉQUENT.

CONSÉQUENT est encore un terme de Logique pour signifier la proposition qu'on infère des prémisses d'un raisonnement.

EXEMPLES.

Me *souciant* peu qu'on vous AIT bien ou mal INFORMÉ de ce qui se passe, j'ai jugé à propos de garder le silence.

Me *défiant* qu'on NE vous AIT mal informé, je vous parle de cette affaire ; non pour vous influencer (1) ; mais pour vous éclairer.

N.ᵃ Dans cette dernière phrase la particule NE est employée comme *explétif.*

3.° Mais, si par le *participe présent*, employé comme mot d'affirmation de la proposition principale, on peut sous-entendre *l'imparfait* de *l'Indicatif*, on doit mettre le verbe qui s'y rapporte, dans la proposition subordonnée, à *l'imparfait* du *Subjonctif*, lorsque, par ce verbe,

---

(1) *Exercer une influence*, et *agir par influence*, forment deux affirmations que l'on confond souvent l'une pour l'autre, lorsqu'elles se trouvent représentées par les verbes concrets *influencer*, *influer*. Cependant le premier de ces deux verbes est *transitif*, et le second *intransitif*, c'est-à-dire, que le premier peut toujours être suivi d'un régime direct, tandis que l'autre ne peut avoir pour complément qu'un régime indirect ou composé. Ainsi, nous dirons : *les ministres habiles savent* INFLUENCER *les peuples pour les rendre plus soumis ; mais trop souvent leur politique ambitieuse* INFLUE *considérablement* SUR *le bonheur de leurs semblables.*

Ces deux verbes ont pour racine le même Substantif, INFLUENCE : action d'une cause qui sert ou aide à produire un effet, comme : *j'ai senti que la douce* INFLUENCE *de cette* AME *expansive agissait autour d'elle, et triomphait de l'insensibilité même.* (J. J. Rouss.)

on veut exprimer une *affirmation présente* ou *future*, par rapport au verbe sujet :

EXEMPLES.

Voulant que vous VISSIEZ cette belle cérémonie, je vous ai envoyé chercher. Sa Majesté n'a pas encore apparu (1).

Votre jeune frère, *craignant* qu'on NE le GRONDAT*, n'a pas osé dire la vérité dans le premier moment.

N.ª Dans le dernier exemple, le premier NE est employé comme particule explétive.

4.° Enfin, quoique par le *participe présent*, employé comme premier verbe, on sous-entende un *imparfait* de *l'indicatif*, au lieu de mettre le second verbe qui s'y rapporte à *l'imparfait* du *Subjonctif*, comme nous venons de le voir, on doit le placer au *plus-que-parfait* de ce mode,

---

(1) *Apparaître*, dans ce sens, ne peut se dire que des objets d'un ordre supérieur qui ne paraissent que rarement, et de loin en loin; comme: *il* APPARAÎT *de temps en temps sur la surface de la terre, des hommes rares et exquis, qui brillent par leurs vertus, et dont les qualités éminentes jettent un éclat prodigieux.*

Dans le langage ordinaire et familier, on dit qu'*une personne*, qu'*une chose n'a fait qu'une apparition*, lorsqu'elle n'a paru que pendant un temps très-court, et nous disons: *il n'a fait qu'une* APPARITION *dans cette Société. L'*APPARITION *d'un éclair*, etc.

L'opposé de *apparition* est *disparition* et non DISPARUTION qui n'est pas plus français qu'APPARUTION ; quoique Linguet ait dit, en parlant de Voltaire: « *de tous ceux que sa* DISPARUTION *a semblé affliger, les philosophes ont été le plus promptement consolés.* »

si, par ce verbe, ou mot d'affirmation, on veut avoir pour objet une *chose passée*, par rapport au verbe sujet ou principal, à la place d'une *affirmation présente* ou *future*, comme dans les exemples ci-dessus.

EXEMPLES.

Désirant que mon procureur FUT* TERMINÉ cette affaire, avant mon retour, je restai trois mois de plus à la campagne, et j'évitai (1) bien des désagrémens !!

---

(1) Beaucoup de classiques ont employé indifféremment les deux verbes *éviter* et *épargner*, en leur donnant une signification commune, après les avoir confondus dans le sens général de *faire éviter*, où ils paraissent être synonymes.

Éviter, dans l'acception qui lui est propre, signifie *esquiver*, *fuir* quelque chose de nuisible, de dangereux, de désagréable, ou encore *s'éloigner de*, *etc.*, comme: *si nous ne pouvons* ÉVITER *la mort*, *tâchons du moins de ne la sentir qu'une fois.*

Éviter, employé dans le sens d'*épargner* est une faute grave; il ne peut signifier autre chose que *faire éviter*, et c'est ainsi que nos meilleurs écrivains l'ont entendu; comme: *en me taisant*, *je veux vous* ÉVITER *l'ennui de me trouver maussade* (J. J. Rouss.); n'est-ce pas comme s'il y avait: *je veux vous* FAIRE ÉVITER *l'ennui*, etc.

Voici donc la signification accidentelle et figurée d'*épargner* bien déterminée, toutes les fois qu'il pourrait être confondu avec *éviter*; il signifie faire ensorte que quelqu'un n'éprouve rien de nuisible, de dangereux, de désagréable, ou encore qu'il puisse s'en éloigner, etc., comme: j'ÉPARGNE *à ton pauvre cœur les détails de cette scène attendrissante; c'est ainsi qu'on nous* ÉPARGNE *les pleurs*, *et qu'on nous accoutume à n'en verser que quand la douleur nous y force.* (J. J. Rouss.)

Maintenant que nous sommes fixés sur l'idée d'affirmation occupée par chacun de ces deux verbes, pris dans le sens l'un de l'autre, par rapport au sujet, voyons en quoi ils diffèrent, en examinant

Ignorant que le prince FUT* PARTI pour ses terres, je lui avais écrit à Paris pour lui demander une pension.

Ne *sachant* point que ces objets FUSSENT ACHETÉS, je les ai vendus ce matin à Monsieur votre beau-frère.

Tel est à-peu-près tout ce qu'on peut dire d'utile et d'indispensable, sur l'usage et l'emploi d'un MODE, dont l'esprit est si difficile à bien

---

plus particulièrement la nature de chacun d'eux, par rapport aux différens complémens qui les accompagnent.

ÉVITER, dans le sens qui lui est propre, c'est-à-dire, qu'on lui attache le plus généralement, est un verbe *actif transitif*, puisqu'on peut toujours dire : ÉVITER *quelqu'un*, ÉVITER *quelque chose*. Mais l'affirmation exprimée par *éviter* ne pouvant être relative, par sa nature, qu'au *sujet* qui fait l'action d'*éviter*, et à l'*objet* qu'il s'agit d'ÉVITER ; il s'en suit quil ne pourrait avoir d'autre complément après son régime, puisqu'on ne pourrait pas dire, sans faire déraisonner l'esprit : ÉVITER *une peine à quelqu'un*. En effet, est-il possible d'*éviter une peine à quelqu'un*, lorsqu'on veut que la personne L'*évite elle-même ?* on peut bien *éviter une peine ;* mais on ne saurait l'*éviter* ni à soi ni aux autres; car *éviter* marque une action qui ne peut être faite que par la personne qui *évite* ; delà, la nécessité toute naturelle de se servir de la locution *faire éviter*, et de dire: *faire éviter une peine à quelqu'un.* C'est dans ce sens, seulement, que nous pouvons nous servir du verbe ÉPARGNER au lieu d'ÉVITER, puisqu'on peut toujours dire: *épargner une peine à quelqu'un*, pour *faire éviter une peine*, etc. et qu'*éviter*, employé pour *faire éviter*, est toujours une absurdité puisqu'on ne peut lui donner un régime indirect ou médiat, sans détruire l'objet de son affirmation, en énonçant une proposition en opposition avec la pensée elle-même. Ainsi, d'après toutes ces raisons, on devra dire : *en s'échappant de sa prison*, SOCRATE *eût* ÉPARGNÉ *à ses juges le crime de sa mort*, et non, comme l'a dit Marmontel ; *eût* ÉVITÉ *à ses juges*, etc. car, *on ne peut éviter un crime à quelqu'un ;* mais bien *le lui faire éviter*, en faisant en sorte de l'en éloigner ou de l'empêcher de le commettre; voilà justement ce que signifie ÉPARGNER, employé pour FAIRE ÉVITER.

connaître, ainsi que sur les différentes vues ou intentions particulières de notre intellect, en nous servant des mots d'affirmations, qui gouvernent ce mode, dans la proposition principale. Ces développemens, quoiqu'étendus et analytiques, seraient loin de remplir le but de l'auteur, si celui-ci n'avait imaginé d'offrir aux élèves studieux l'occasion de pouvoir s'assurer, par des exercices pratiques et progressifs, s'ils ont bien entendu les différentes règles qui viennent de leur être transmises.

Pour parvenir à ce but, par l'application forcée de tous les principes renfermés dans cet ouvrage, l'auteur a cru nécessaire de placer ici quatre CACOLOGIES différentes, dont chacune des trois premières correspond à un des trois chapitres qui constituent ce traité, en ayant soin d'indiquer la faute par le numéro du § qui y répond, et la quatrième à toutes les notes répandues dans le corps de l'ouvrage, en donnant, à la suite de chaque locution vicieuse, la page et le numéro de la note qui s'y rapporte; afin que l'élève, dont la mémoire aurait été infidèle, puisse y avoir recours et corriger de lui-même toutes les fautes qu'il rencontrera dans le cours de ces *cacologies* ou exercices pratiques (1).

(1) Dans le cours de ces *Cacologies*, on trouvera, de temps en temps, des locutions correctes et conformes aux règles que nous venons de donner. L'auteur ne les a introduites dans ces exercices à corriger, que pour habituer l'élève à les reconnaître et à vaincre ses doutes.

PREMIÈRE CACOLOGIE,

Sur les verbes qui régissent le SUBJONCTIF.

(Voyez le Chapitre premier.)

(§. I.)

Après une longue délibération, nous *ordonnâmes* qu'ils *FUSSENT mis* en liberté dans les vingt-quatre heures, attendu qu'il n'y avait pas lieu à poursuivre.

Le Roi *ordonne* que justice vous *SERA rendue* dans les vingt-quatre heures : il est ennemi de l'arbitraire.

Tous vos amis *seront surpris* que vous *AYEZ quitté* votre pays, sans les prévenir du parti violent que vous preniez.

Si *votre intention* est que vous *SOYEZ admis* dans la bonne société, comportez-vous de manière à ce qu'on puisse être honoré de se trouver dans la vôtre.

Le président du tribunal *a ordonné* que les témoins *SERAIENT entendus* à huis-clos ; mais le Roi *a décidé*, depuis, qu'ils *seraient entendus* publiquement.

(§. II.)

N'*êtes-vous pas fâché* qu'il n'*A pu* réussir dans une entreprise qui lui promettait de si grands avantages? Oui, et je *regrette* qu'il n'A pas *cru* devoir m'en prévenir plutôt.

Cette homme a rendu les plus grands services à sa patrie; il *a mérité* que le gouvernement lui *FIT rendre* les plus grands honneurs.

Vous *regretterez* long-temps que ma trop grande indulgence ne *s'EST* pas *décidée* à vous pardonner.

(§. III.)

Si mon ami *avait pu supposer* un seul instant que vous ÉTIEZ si ignorant, et que vous DEVIEZ vous fâcher, il se serait bien gardé de vous interroger en public.

Voulant me faire passer pour un sot, votre ami *suppose* que je n'AIE pas *pu* répondre aux questions qu'il a bien voulu me faire.

Son neveu m'avait promis de me payer; j'*attendais* qu'il m'APPORTA mon argent, et mon intention était, aussitôt, de m'acquitter envers vous; je vous prie donc de vouloir bien avoir la complaisance d'*attendre* (1) APRÈS qu'il m'AURA *payé*.

---

(1) Les étrangers, qui ne connaissent pas parfaitement l'esprit du

Votre beau-frère m'a promis de me payer sous trois jours ; je m'*attends* qu'il me MANQUE de parole ; s'il paie, je m'acquitterai envers lui. Peut-être *s'attendait-il* que je le PAYASSE aujourd'hui.

Mes enfans se *plaignaient* que le maître les AVAIENT empêchés d'écrire à leur père.

Vous avez tort de vous *plaindre* de ce que votre fils se CONDUISE si mal ; vous l'y avez autorisé par votre exemple.

Vous n'avez pas le droit de vous *plaindre* que votre ami n'EST pas humain.

(§. IV.)

Votre cousine est si peu coquette, qu'elle ne paraît pas se *soucier* qu'on lui ACCORDE le moindre regard.

Un avare *se soucie* peu que ses amis l'ESTIMENT ; mais, il *se soucie* beaucoup qu'ils ne SAVENT point où il cache son argent.

Après tout, je ne *me soucie* guère que vous me TROUVEZ aimable ou désagréable.

Subjonctif français, n'osent point se servir ici du *présent* de ce mode, et se servent, généralement, du *futur*, précédé de la préposition APRÈS ; ils ne peuvent concevoir que le temps *présent* d'un mode puisse rendre une affirmation, dont l'idée essentielle renferme un futur ! (*voyez les notions préliminaires.*)

(§. V.)

Madame votre mère vous attend ; car elle *ne doute* PAS que vous SOYEZ assez complaisant pour la conduire à la promenade.

Votre pauvre ami est un peu humilié ; car, depuis les malheurs qui lui sont arrivés, il commence à se *douter* que personne ne VEUILLE plus le recevoir.

Vous *ne devez pas douter* que cet homme vous ÉVITE et vous ABANDONNE ; ne sait-il pas que vous avez perdu votre fortune ?

Nous avons si peur de la guerre, que *nous doutons* que les affaire POURRONT long-temps aller bien.

Vous *vous doutez* que votre maître VEUILLE vous prendre en défaut, et, pour cette raison, vous devenez plus diligent et plus attentif.

Vous *ne devez pas douter* que votre père PRENNE beaucoup de plaisirs à vous récompenser.

(§. VI.)

Si nous n'avons pas conduit votre fils à la promenade, ce matin, c'est que *nous avons craint* qu'il S'ENRHUMA.

Mon fils *tremblait* que ce scélérat me LACHA* un coup de pistolet, et ma femme *appréhendait* qu'il ne FUT pas *arrêté* par mes domestiques, qui

couraient après lui. L'infâme *tremblait* qu'on ne lui LAISSA pas le temps de se sauver.

Je me rappellerai toujours que ce scélérat, en me dévalisant, *tremblait* qu'on le SURPRIT.

Je *craindrais* que vous FERIEZ quelque sottise, si je ne vous savais pas aussi prudent et aussi bien élevé.

Vous êtes si inconsidéré, que *je crains* que vous ne POURREZ rester à Naples sans y compromettre votre nom et votre fortune.

Ne craignez-vous pas qu'on vous TROMPE, et qu'on vous NUISE dans l'esprit de vos amis?

Ce misérable *ne craignait* donc *pas* que l'autorité le FIT arrêter?

Craignent-ils qu'on NE leur FASSE tort, et qu'on les TRAHISSE, qu'ils se défient de tout le monde?

Votre franchise et votre fermeté annoncent que vous *ne craignez pas* que je NE SOIT FACHÉ* contre vous.

(§. VII.)

Est-il en votre pouvoir *d'empêcher* que cet homme NE SOIT malheureux toute sa vie? Vous n'*empêcherez* jamais qu'il JOUE; vous auriez plutôt fait *d'empêcher* qu'il NE VIVE.

Vous avez beau crier contre le genre humain, vous n'*empêcherez* pas que les mœurs SOIENT *dissolues.*

(§. VIII.)

Votre pauvre mère *désespérait* que vous NE PUSSIEZ rétablir vos affaires, et surtout que vous NE DEVINSSIEZ riche ; personne au monde ne vous porte plus d'intérêt que votre mère.

Votre père n'a jamais *désespéré* que vous PUSSIEZ rétablir vos affaires, et même que vous DEVINSSIEZ riche un jour ; personne au monde ne connaît mieux votre mérite que lui.

Il *nie* que votre ami A l'intention de faire oublier son inconduite.

Nierez-vous que les avis que je vous ai donnés, PUISSENT être favorables à l'exécution de votre projet ?

Si vous continuez à travailler avec zèle, je *ne désespère pas* que vous SOYEZ en état de terminer vos études avant la fin de l'année.

Vous avez tort de *désespérer* que votre oncle NE PARVIENNE, par son courage et sa persévérance, à rétablir sa fortune.

(§. IX.)

Donnez-vous de garde que les jeunes étourdis que vous fréquentez, vous FASSENT faire quelque démarche qui compromette votre nom ou votre fortune.

Lorsque le prince passa l'armée en revue, il *prit garde* que les troupes à cheval ÉTAIENT mieux tenues que les autres.

Comme l'Empereur doit passer la revue des troupes, le général *prendra garde*, sans doute, que ses soldats SOIENT mal *tenus*.

Votre beau-frère, qui *prenait tant garde* qu'on le VOLA, a été dévalisé la nuit dernière; on attribue ce vol aux domestiques de la maison.

Votre sœur doit *prendre garde* que ses propos et sa conduite inconsidérée vous NUISENT dans la société des gens de bien.

Ma cousine a enfin *pris garde* que votre père se PLAIGNAIT sans avoir raison de se plaindre.

(§. X.)

Le sage doit toujours *se défier* qu'un faux ami L'INDUISE en erreur, et qu'il lui FASSE négliger la recherche de la vérité.

Nous n'aurions jamais pu *nous défier* qu'on FERAIT à votre frère un affront de cette nature; qui aurait pu le penser ?

Vous deviez vous *défier* qu'un tel homme vous MANQUA de parole; aujourd'hui vous ne seriez pas dans un si grand embarras.

La personne dont vous m'avez parlé, ne *se défiait* pas que son avocat FUT dans l'intention de le tromper aussi indignement.

Un bon général doit toujours *se défier* que l'ennemi SURPRENNE le camp, et S'EMPARE de ses positions.

Moi, qui suis votre ami, *je ne me serais jamais défié* que vous DEVIEZ me manquer au besoin. *Pouvais-je me défier* que vous en ÉTIEZ capable?

(§. XI.)

Si vous saviez combien *il tarde* à votre frère que votre procès NE SOIT *jugé*; il lui *tarde* que vous ARRIVEZ dans le pays; car il voudrait en causer avec vous.

Il y a bientôt six mois, dites-vous, que vous n'avez reçu des nouvelles de Paris; il doit *vous tarder* EN RECEVOIR.

Il tardait a ce peuple turbulent que la guerre COMMENÇA.

(§. XII.)

Il semble, à entendre parler les hommes, qu'ils SONT tous honnêtes et la probité même, et qu'on DOIT s'humilier devant tant de vertus.

Je ne sais si je ne me trompe; mais *il me semble* que chacun DOIVE se faire un devoir de cacher ses vertus pour mieux pallier les défauts des autres. Au contraire, *il semble* que chacun MET son bonheur à relever et à faire connaître les imperfections d'autrui.

Que pensez-vous du temps? *Vous semble-t-il*

qu'il EST prudent de prendre le parapluie? Oui; car je *crains* qu'il PLEUVRA.

A vous entendre parler, *il semble* qu'il n'y A que vous qui PUISSIEZ tirer votre patrie de l'embarras où elle se trouve.

Il *semblait* à vos concitoyens qu'il n'y *eût* que cet homme qui POUVAIT tirer l'état de l'extrême embarras où il se trouvait.

Il m'*a semblé*, ce matin, que vous AYEZ de l'humeur; vous avez bien maltraité votre pauvre domestique.

Est-ce qu'il *vous semble* que votre cousin EST plus heureux ici que chez son père.

(§. XIII.)

Ce malheureux jeune homme a eu le courage de se présenter devant le juge; il n'*a tenu* qu'a vous qu'il GAGNA son procès.

Pourquoi vous plaignez-vous de son indifférence? Soyez persuadé qu'il n'a pas *tenu* à lui que vous AYEZ REÇU les fonds que vous attendez.

Cet officier a eu l'impudeur de se présenter devant moi chez le gouverneur de la place; il *tint* a peu de chose que je lui FISSE un affront. Et que je lui REPROCHASSE hautement sa conduite envers ses camarades.

Ce procureur est un homme de mauvaise foi; je ne sais à quoi il *me tient* que je lui FASSE un procès.

(§. XIV.)

Seriez-vous assez vain pour croire que cette jeune demoiselle A été charmée que vous AVEZ *su* la distinguer des autres?

J'ai la certitude que Madame votre sœur *sait* déjà que vous AYEZ écrit à votre ami.

Je suis ravi que vous ÊTES *arrivé* en bonne santé, et que vous m'AVEZ *trouvé* à la maison.

Vous êtes bien heureux que votre père ne SAIT pas tout ce que vous avez fait, pendant que vous étiez à la campagne.

Les citoyens de la ville *étaient indignés* que les magistrats RESTAIENT si long-temps dans l'inaction.

Seriez-vous fâché que mon frère DONNA cette jolie bague à votre cousine?

Je suis désolé que cet homme S'EST chargé des affaires de votre parent.

(§. XV.)

Il suffira que vous CONNAISSEZ la volonté de votre tuteur, pour vous rendre à votre devoir.

Il est certain que lorsqu'il CONNUT* la volonté de son général il s'empressa d'exécuter ses ordres.

Il plaisait à Monsieur le Duc que cet homme FUT toujours auprès de lui, et que son fils s'en ÉLOIGNA.

Il est probable que le prince FASSE cesser ces abus; car il en a tout le pouvoir.

Est-il probable que le maître de la maison que vous habitez, EST plus riche que votre cousin le banquier?

Il est présumable qu'on AIT averti votre jeune frère de tous les dangers qu'il courait.

Il vaudrait mieux, pour vous, que votre fils ENTRA dans la marine, que de rester officier dans un régiment de cavalerie.

(§. XVI.)

Votre ami s'expose tant, qu'*il s'en est peu fallu* qu'il AIT *été tué* en traversant le camp de l'ennemi.

Il s'en faut beaucoup que vous NE SOYEZ aussi riche et aussi sage que votre frère.

Il ne s'en fallut guère que je vous FISSE repentir de votre imprudence et de votre extrême légèreté.

J'ai vu ce grand capitaine sur le champ de bataille; je puis vous assurer *qu'il s'en faut* bien qu'il NE SOIT aussi lâche qu'on veut bien le dire.

Le plus jeune de vos enfans est tombé dans le lac; *peu s'en est fallu* qu'il se SOIT *noyé*.

Il s'en faut peu que votre jeune frère SOIT aussi savant et aussi sage que vous.

(§. XVII.)

J'ai ignoré, pendant plus de deux ans, que vous ÉTIEZ allé à Rome, et *je n'ai* jamais *ignoré*, un seul instant, que vous FUSSIEZ *allé* à Paris.

L'Empereur *ignore* que le général en chef *A compromis* l'armée par ses démarches inconsidérées.

Il paraît que vous *ignoriez* que votre fils DEVAIT terminer ses devoirs avant d'aller à la campagne.

En vérité, *j'ignorais* que Madame votre mère ÉTAIT encore malade; mais je *n'ignorais pas* que votre père FUT* entièrement rétabli et hors de tous dangers.

Vous ne sauriez me tromper; car *je n'ignore pas* que vous SOYEZ capable de tout au monde pour m'induire en erreur.

(§. XVIII.)

Pensez-vous qu'*on* PEUT mériter l'estime publique, en se comportant comme vous le faîtes?

Croyez-vous qu'on DEVIENT savant sans des études suivies, et un travail constant?

Aurais-je pu soupçonner que votre ami DEVAIT se fâcher pour une chose qui n'en valait pas la peine.

Vous a-t-on dit que votre ami SOIT en prison

pour deux mois ? Oui, et je le sais depuis deux jours.

Comme moi, *sentez-vous* qu'il FASSE beaucoup plus froid aujourd'hui qu'hier ?

Croyez-vous qu'il FAIT plus chaud dans cette chambre que dans celle-ci ? Non, je ne le crois pas.

Croyez-vous qu'il PLEUVRA demain matin ? Non ; je *ne crois pas* qu'il PLEUVE ; le temps est trop beau.

Est-il certain que votre belle-sœur IRA passer l'été à la campagne de votre oncle ? Oui; la chose est décidée.

Pensez-vous que vos amis VIENDRONT à Naples avant la fin du mois prochain ?

(§. XIX.) (1)

Je souhaite que le misérable qui a porté la main sur mon ami, PÉRISSE.

Je voudrais qu'il plût à Dieu que nous PUSSIONS vivre loin du tumulte de la capitale.

Je *désire que* vous *puissiez* remplir votre promesse.

Quand même vous seriez malade, je veux que vous veniez me voir.

---

(1) La CACOLOGIE de ce paragraphe ne représente que les paraphrases analytiques des locutions qu'on doit leur substituer, en employant le point d'exclamation.

(§. XX.)

Votre jeune ami ne *pense pas* que je SUIS assez heureux pour triompher de tous mes ennemis.

Il *me semble* que vous vous PORTEZ mieux que le mois dernier.

Personne *ne croit* qu'il PEUT y avoir de véritable amitié entre les personnes qui ne sont pas nées sensibles.

Le monsieur dont vous me parliez, ne *pense pas* que mon avocat EST assez habile pour gagner son procès.

Il *ne croira* jamais que votre tuteur VEUT consentir à vous laisser marier sans son consentement.

(§. XXI.)

Je ne SAIS *pas* que le Roi A encore nommé ses ministres.

Je ne SAIS *rien* qui EST plus favorable à la santé des enfans et des vieillards que l'air de la campagne.

Je ne SAIS *rien* de mieux *écrit* que le discours du célèbre Bossuet sur l'histoire universelle.

Je ne SAIS *rien* qui SOIT plus recommandable que les belles actions, et la manière de les raconter.

DEUXIÈME CACOLOGIE.

Sur les CONJONCTIONS *qui régissent le verbe de la* PROPOSITION SUBORDONNÉE *au* SUBJONCTIF.

(Voyez chap. 2.)

(Voy. L'INTRODUCTION.)

Bien que vous le SOUHAITEZ, et que je le SOUHAITE avec autant d'impatience que vous, l'affaire ne peut avoir lieu comme nous le désirons.

Encore que vous ÊTES fort aimable et bien élevé, vous ne laissez pas d'avoir des ennemis.

Pour peu que vous en PARLEZ à votre mère, vous êtes sûr qu'elle vous le permettra; *pourvu*, cependant, qu'elle ne CONNAIT pas que je vous en ai prié.

Soyez-en persuadé; je ne manquerai pas d'aller vous voir, *si tant est que* je le PEUX.

Votre sœur ne sortira pas ce matin, *non qu'*elle EST malade; mais elle a eu la maladresse de marcher plus qu'à son ordinaire, et, *si peu qu'*elle FATIGUE, elle se sent indisposée.

Pour peu que l'air vous FAIT mal, je ferai fermer la croisée et la porte.

Avant que j'AI pu m'opposer à une mesure aussi arbitraire, on s'était emparé de tous les biens de ce malheureux proscrit.

Soit que vous RESTEZ à Naples, ou que vous ALLEZ à la campagne, je vous répond de prendre le même soin de vos affaires.

Si peu que ce jeune homme FAIT attention aux leçons de son maître, il donne les plus grandes espérances.

Quoique votre frère n'EST pas riche, il n'en est pas moins un honnête homme.

Malgré que j'en EUS, je ne voulais pas lui en donner; car je savais qu'il en ferait un mauvais usage.

Malgré que vous en AVIEZ plus qu'il ne vous en fallait, vous n'en donniez à personne.

Posé que votre tuteur VOUDRAIT vous émanciper, y consentiriez-vous?

Tout vous sera accordé, *pourvu que* vous REMPLISSEZ vos devoirs avec exactitude.

Je vous jure que *pour peu qu'*on me FAIT des difficultés, j'abandonne l'intreprise et tous les avantages qu'elle semble promettre.

Vous êtes assez de mes amis, *pour que* je PUIS compter sur vous dans cette occasion: vous m'avez rendu trop de services, *pour que* je PUIS jamais douter de la sincérité de votre amitié.

Ce jeune étourdi s'est exposé au danger d'être

tué, *nonobstant qu'*on lui A fait faire toutes les observations convenables.

Je me garderai bien de faire ce que vous désirez, *non que* je PRÉTENDS vous contrarier; mais, parce que je crois que vous êtes dans l'erreur la plus grande.

Loin que je SUIS disposé à écouter vos propos ridicules, je vous prie de vous taire.

Cette malheureuse se plaindra *jusqu'*a *ce qu'*on l'A secourue; car elle est plongée dans la plus affreuse misère.

Avant que nous PRENONS un semblable parti, il se passera bien des choses.

(§. I.)

Quelque perfides et puissans *que* SONT mes rivaux, je ne les crains pas. *Quelque* adroitement *qu'*ils s'y PRENDRONT, ils ne réussiront pas à détruire la vérité et la justice qui les combattent.

De *quelque* danger *que* nous SOMMES menacés, ne nous laissons pas intimider: la fortune favorise l'audacieux et repousse l'homme timide.

Dites-moi, mon ami, savez-vous *quelque* chose *qu'*on me PUIS reprocher? Ainsi donc, *quelle que* SONT vos raisons, je vous prie de me les faire connaître.

Vous avez tort de faire attention à la mauvaise humeur de cet enfant; *pour* mécontent *qu'*il PARAIT, il ne faut pas s'effrayer.

Pour bon *qu'*EST ce remède, il ne faut pas en abuser, car alors il devient un poison violent.

Quel que SOIT le bonheur des grands sur la terre, il a toujours à craindre l'envie qui cherche à l'obscurcir.

Quelques raisons *que* vous AVEZ à donner, on ne vous croira jamais. *Quelques* erreurs *que* SUIT le monde, il ne veut pas toujours être désabusé.

Quelque pouvoir *que* votre ami A à la Cour, il ne réussira jamais dans son entreprise.

Qui que tu ES, je ne te crains pas; tes pareils ne peuvent intimider que des âmes viles et pusillanimes.

Dans *quelque* haut rang *que* la fortune nous A *placés*, nous devons toujours craindre de tomber dans l'adversité.

Quelques grandes vertus *qu'*on A, on cesse de les posséder alors qu'on en tire vanité.

Notre imagination aime tant à s'abuser, qu'elle croit tout ce qui peut lui faire plaisir, *quelque* vaines *que* SONT ses espérances.

Quelles que soient vos intentions, j'exécute vos ordres, et je vous seconderai *quelque* dangereux *que* SERONT vos desseins.

Quelques soins que ce maître PRENDRA de ses élèves, il ne parviendra jamais à les instruire, à *moins qu'*il A l'art de transmettre ce qu'il ignore.

Quelque sincères *que* nous PARAISSONS avec

nos amis, ils ne doivent pas s'attendre à n'être jamais trompés par nous.

Quoique vous POURREZ dire et faire, vous n'altérerez pas la vérité de ce que je viens d'avancer.

Quelques efforts *que* nous FAISONS pour nous corriger de nos défauts, nous réussissons difficilement.

(§. II.)

De crainte que le Roi ne VIENDRA à découvrir l'abus que vous avez fait de sa confiance, vous avez jugé à propos de quitter votre pays.

Je n'irai probablement pas à Naples cette semaine, *à moins que* votre ami me PRENDRA en passant.

Si nous pouvons aller vous voir dimanche prochain, nous irons sans en parler au maître, *de peur qu*'il VOUDRA nous y accompagner.

Remettez-nous au plutôt la somme que nous vous avons prêtée, *de crainte que* le caissier VIENDRA à découvrir que nous avons disposé de cet argent sans son autorisation.

Messieurs, faîtes silence, *de peur que* le bruit DÉRANGERA votre maître qui travaille.

On dit que votre intention est de poursuivre ce mauvais débiteur; *à moins que* vous PRENDREZ bien vos précautions, vous n'en viendrez pas à bout.

(§. III.)

Je n'ai rien d'intéressant à vous dire, *si ce nest* que votre bon ami M.r B.*** SOIT beaucoup mieux.

Que votre frère ne vienne pas me voir, *si ce n'est que* votre tuteur VOUDRA l'accompagner.

J'ai terminé cette affaire à l'avantage des deux partis, et *de manière que* tout le monde SOIT content.

Terminez cette affaire de gré-à-gré, et *de façon que* les deux partis SERONT contens.

Cet homme est processif, il a commencé son procès, sans avoir consulté son avocat, *en sorte qu'*il l'AIT *perdu* et *qu'*il se REPENTE, aujourd'hui, d'avoir agit très-imprudemment.

(§. IV.)

Dites-moi, votre ami n'est pas *si* entêté *qu'*on ne PUIS lui faire entendre raison?

Si je trouve *que* votre maison EST plus commode que la mienne, je vous l'achetterai.

Si je croyais *que* votre parent n'ARRIVA pas demain matin, je partirais dès ce soir pour la campagne.

Si petit *qu'*EST un ennemi, il fait toujours du mal : *si* mince *qu'*EST un cheveu, il fait de l'ombre.

Si éclairé *que* PARAIT ce général, il ne l'est pas autant que celui de l'armée ennemie.

Si bien que vous JUGEREZ un fat, vous ne conviendrez jamais qu'il a l'usage de la bonne compagnie.

Ce jeune homme n'est pas *si* ignorant *qu'*un jour il ne PUIS occuper une place honorable dans la magistrature.

Je ne suis pas *si* prévenu en faveur de moi-même que je ne VOIS bien tout mes défauts, et, de tous mes censeurs, je suis, peut-être, le plus sévère.

*S'*il est possible *que* vous POUVEZ me prêter cent écus, vous me rendrez le plus grand service.

J'irais, sans tarder, chez votre oncle, *si* je pensais *qu'*il FUT plus malade; car je lui porte le plus grand intérêt.

Si vous apercevez *que* le mal FAIT des progrès, envoyez-moi chercher au plus vîte.

Si je suis informé *que* votre belle-sœur PART demain, je vous en donnerai avis aussitôt.

Si vous ne pensez pas *qu'*il EST trop-tôt, nous irons rendre visite à votre sœur, et ensuite nous reviendrons déjeuner.

*S'*il est vrâi que les petits ONT été créés pour *durer* (1) et endurer, les grands pour

(1) *Durer* est un verbe actif intransitif; il ne peut avoir, par conséquent, de régime direct, et se dit de l'existence des choses; il est pris ici figurément pour déterminer plus précisément ce qu'on entend par *petits* pris substantivement.

user et abuser, le monde va bien comme il va, comme il a été, et, sans doute, comme il ira toujours.

*S'*il est certain *que* vous ÊTES convaincu de cette vérité, vous éviterez, sans doute, l'extrême opulence comme l'extrême pauvreté: c'est entre ces deux pôles du monde social, et sur un point, considéré comme centre, presqu'imperceptible et inconnu, que réside le bonheur.

(§. V.)

*Qu'*on ne VIENT pas vanter au sage le prétendu courage des hommes qui se battent en duel; il ne voit en eux que des êtres faibles, qui cèdent à un faux point d'honneur.

Que Dieu FAIT la grace à ce pauvre homme de pouvoir élever ses enfans, et leur donner une éducation salutaire.

*Qu'*on REND à ce marchand sa marchandise, et *qu'*il REND l'argent qu'il a reçu; c'est un hommo de mauvaise foi.

Que je DEVIENS le plus malheureux des hommes, si un jour je dois être ingrat ou parjure.

*Qu'*il PART tout à l'heure; c'est moi qui l'ordonne. Au reste, *qu'*il FAIT tout ce qui lui plaira.

Venez, mon petit ami, *afin que* (1) je vous DIS un mot à l'oreille.

---

(1) Dans ces phrases, les locutions prépositives, indiquées par

*Soit qu'*il PLEUVRA, ou *soit qu'*il FERA beau, nous irons vous voir à la campagne.

Madame la comtesse n'a pas voulu aller chez le Roi *avant qu'*elle EUT REÇU de sa Majesté, une invitation particulière.

Je ne suis pas allé une fois chez votre cousine, *sans que* j'y AI *vu* votre oncle et votre tante.

Venez me voir, *afin que* je vous FASSE faire connaissance avec mes enfans.

De ce que je vous fais des reproches, et *de ce que* je vous DIS ma façon de penser, il ne faut pas me croire votre ennemi.

Je ne recevrai pas ce commis, *à moins qu'*il me PRODUIT de bons certificats.

Je n'irai pas à la maison de campagne de votre père, *avant que* le temps SERA changé ; car je crains beaucoup la pluie.

Cet homme ne saurait ouvrir la bouche, *sans qu'*il DIT quelques impertinences ; il est généralement détesté de tout le monde.

Quoique vous ÊTES mécontent de ce jeune étourdi, et *quoiqu'* il EST paresseux, je veux bien encore lui permettre d'aller se promener.

Si votre sœur vient ce soir, et *si* elle EST disposée à jouer, vous ferez sa partie.

Je ne partirai point pour la campagne, *à moins*

---

le § 5, chap. 2, doivent être remplacées par la conjonction *que* suivie du *Subjonctif*. Quelquefois on doit se servir de l'explétif NE.

que tout EST prêt ; car, en voyage, j'aime à avoir tout ce qu'il me faut.

(§. VI.)

Athalie est *la meilleure* tragédie *que* nous AVONS sur la scène française. Le misantrope est *la plus belle* comédie que Molière A faite.

La récompense la *plus insigne* et la *plus honorable qu'*un grand homme ATTEND de ses concitoyens, c'est leur estime.

Après le diamant, la vertu est la chose *la plus précieuse qu'*il y A au monde, et, cependant, sans la vertu, le diamant n'aurait aucune valeur : pourquoi faut-il qu'on s'en serve pour la corrompre!

La plus belle vertu *que* l'homme PUIS posséder, c'est la bienfaisance ; *le plus affreux* de tous les vices que les hommes CARESSENT, généralement, c'est l'ingratitude.

Le meilleur soutien *qu'*un Roi PEUT avoir contre ses ennemis, c'est le cœur de ses sujets.

Cette jeune demoiselle est la femme *la plus spirituelle* QUE je CONNAIS au monde.

Ce jeune homme est le peintre *le plus habile que* j'AI jamais vu ; il est cité comme le premier.

La modération et la modestie sont *les plus belles* qualitées QU'un homme bien élevé PEUT posséder.

Après une affaire comme celle-là, *le plus court* parti *que* vous AVEZ à prendre, c'est de vous expatrier. L'amour-propre ne pardonne jamais à l'orgueil humilié.

Le *plus beau* et le *plus noble* spectacle *qu'*il y A pour la vertu, c'est une conscience sans tache et sans reproche.

Croyez-moi, votre paresse est *la moindre chose dont* votre maître se PLAINT.

Ce malheureux est tellement affaibli par la maladie, que *le plus léger* bruit *qu'*on FAIT lui donne le transport.

Le plus perfide de tous les animaux domestiques *que* je CONNAIS, c'est le flatteur. *Le plus cruel* de tous les animaux féroces *que* nous CONNAISSONS, c'est le tyran.

L'homme *le plus malheureux* qui EST au monde, est celui qui a perdu toute pudeur et toute modestie; qui, par ses turpitudes et ses impudences, s'est dégradé aux yeux de ses semblables, sans, cependant, pouvoir se rendre agréables les vices qui le déshonorent.

Ce bon vieillard est si sensé, qu'il n'existe *personne* dont on DOIT plus rechercher l'avis et l'approbation; je ne connais *personne* qui FAIT plus de cas des gens de bien, que lui.

Sans cesse vous vous plaignez de ce jeune homme; je ne sais pourquoi; car, je n'ai *rien* vu *qu'*on PEUT blâmer dans sa conduite.

Je sais que vous êtes malheureux, et *il n'y a rien que* je FERAI pour vous secourir; vous pouvez compter sur moi.

Il n'existe point de pays où l'on VIT plus librement qu'en ANGLETERRE, et *il n'y a* que dans ce pays où les hommes ne SONT pas obligés de se défier de leurs semblables.

Parmi tous les braves généraux qui ont honoré les fastes de la gloire, il n'en est *aucun qui* AIT plus de droit à notre admiration et à notre reconnaissance, que celui qui a versé son sang pour le salut de la patrie.

Il n'y a pouvoir *quelconque qui* M'OBLIGEAT* à le recevoir dans ma maison; ainsi, *qui que ce soit qui* me FASSE appeler, vous n'avez qu'à dire que je suis trop occupé pour paraître, et que, d'ailleurs, je ne reçois personne depuis long-temps.

Il y a peu d'hommes qui ne se PLAISENT à s'entendre flatter, et il *n'y en a* point *qui* se PLAIGNENT de l'exagération des louanges qu'on leur prodigue.

On peut dire que le chien est le *seul* animal dont la fidélité EST à l'épreuve.

La FRANCE n'est pas le *seul* pays où les arts PRODUISENT de belles choses.

Si vous ne saisissez pas cette occasion, *l'unique que* vous POURREZ trouver, vous êtes un homme perdu, et personne ne vous plaindra.

Cette honnête famille est *la seule* de cette

ville qui ne FAIT point parler d'elle ; aussi, est-elle généralement aimée et respectée de tout le monde.

Votre ami n'est pas *le premier* homme *que* j'AIE vu sacrifier ses intérêts à son amour-propre.

Croyez-moi, si vous vous mariez, choisissez plutôt une femme *que* vous AIMIEZ, quoique sans fortune, qu'une femme riche *qui* ne SOIT point de votre goût.

Mon cher ami, je m'adresse à vous, comme à la seule personne de *qui* je PUISSE espérer quelque secours.

Mon ami trouverai-je sur cette route une auberge *où* je PUIS me reposer? A deux lieues d'ici vous en trouverez une.

L'homme de bien est celui *qui* FAIT le sacrifice de ses intérêts et de ses opinions au bien public. De tels hommes sont bien rares ! Car quel est l'homme aujourd'hui *qui* FAIT le sacrifice de ses intérêts et de ses opinions à l'amour de son prochain ?

Pourra-t-on me citer un homme *qui* ne SOIT prêt à tout entreprendre pour servir ses intérêts ? Non ; l'intérêt est donc le mobile de toutes nos actions.

Si jamais je deviens vieux, je veux me retirer dans une campagne, *où* je VIVRAI tranquille loin du tumulte de la ville.

Je cherche un ami *qui* VEUT se charger de me dire la vérité ; je ne puis le trouver.

Vous devez donner au tribunal des raisons *qui* lui PARAÎTRONT justes et plausibles.

Nous donnerons au tribunal des raisons *qui* lui PARAISSENT justes et plausibles.

Enfin j'ai trouvé un ami *qui* VEUT bien se charger de me dire la vérité, et de m'éclairer sur tous mes défauts.

TROISIÈME CACOLOGIE.

Sur l'emploi des temps du SUBJONCTIF, *etc.*

(Voyez chap. 3.)

(§. I.)

1.° Il *semble* que ce SERAIT une faiblesse naturelle à tous les peuples, que d'aller éclairer l'obscurité des siècles les plus reculés, pour y chercher l'origine de leur civilisation.

Je *suppose*, un instant, qu'il S'AGIT de l'étude d'une langue qui vous EST tout-à-fait étrangère, c'est-à-dire, de l'art de peindre, par de nouvelles gammes de couleurs, les différens portraits qui se combinent dans l'intérieur de votre imagination, pour en former des tableaux ou des discours. *Croyez*-vous que de la connaissance

seule et isolée de ces portraits ou mots qui les représentent, PUT* jamais résulter celle de la langue que vous désirez connaître? Quel est donc celui qui *ignore* que les chefs-d'œuvre des Raphaël, des Rubens, REPRÉSENTERONT plus que des images? Lorsque tout y brille des feux du génie, et décèle aux yeux éblouis, par tant de créations diverses, la nature elle-même qui à chaque instant *semble* naître et s'embellir sous leurs pinceaux immortels!

Préférez des expressions où l'analogie PUT* unie à la clarté.

Il *semblerait*, à entendre cet homme, qu'il EST plus facile d'acquérir des sentimens de libéralité sur les confins de la Tartarie, que de s'en justifier chez les peuples les plus civilisés de l'EUROPE.

Il *semble* que les habitans des côtes septentrionales de la Tartarie SOIENT une espèce particulière d'hommes, qui ne sont tous que des avortons (*Buffon*).

Lorsque j'*aurai ordonné* qu'il s'en IRA, il devra partir sur-le-champ, et se rendre auprès de son gouverneur; il *faudra* que celui-ci AIT l'attention d'étudier les dispositions de son élève, s'il *veut* qu'il PROFITERA de ses leçons, et s'il *désire* qu'il FIT des progrès rapides, dans les connaissances qu'il se propose de lui enseigner.

Lorsque je verrai votre ami, je lui expliquerai mes raisons; il *faudra* bien qu'il se RENDÎT à

la force de la vérité, il *ordonnera* probablement que ses domestiques IRONT au devant de vous, et qu'ils SERONT à votre disposition aussi long-temps que vous resterez dans le pays.

Il *convient* qu'un professeur se METTE à la portée de ceux qui l'écoutent, et qu'un écrivain se *rende* assez clair et concis, *pour que* tous les lecteurs PEUVENT le comprendre à la première lecture.

Si mon ami apprend que je suis dans le besoin, il *craindra*, sans doute, que je n'ALLASSE le trouver pour lui emprunter de l'argent; car, il n'est mon ami, qu'autant que je pourrai moi-même lui rendre ce service.

Cette dame *désire* que vous SEREZ content de votre voyage; elle *souhaite* aussi que vous vous PORTEREZ mieux que lorsque vous êtes parti.

Ce jeune homme *a* trop mal *fait* ses devoirs, *pour que* je lui PERMISSE d'aller jouer avec ses camarades; et il *s'est* trop mal *comporté*, *pour que* je PRISSE sur moi de l'excuser (1).

Je *doute* que les larmes d'Andromaque AIENT fait sur l'esprit des spectateurs l'impression qu'elles y ont faite, SI elles *avaient coulé* pour un autre fils que celui qu'elle avait d'Hector. Il *n'y a*

---

(1) Voyez la première exception au § 3, avant de corriger ces phrases.

aucune femme qui ne HASARDE sa propre vie pour défendre celle d'un enfant chéri (1).

Je *crains* bien que cet homme ne me LAISSE dans l'embarras, et pour cette raison je persiste à lui refuser ma signature (2). Pour des choses de cette importance, la *méfiance* ne peut être taxée de *défiance*. (*idem.*)

D'après ce que j'ai appris, je *ne pense* pas que cette affaire AIT *réussi* sans votre protection; en vérité je me serais trouvé fort embarrassé *si* vous n'*étiez* point venu à mon secours. (*idem.*)

Si tout ce que vous m'avez raconté est vrai, vous devez craindre que Monsieur votre père ne vous REÇOIVE mal, *si* vous *alliez* le trouver sans l'en prévenir; car vous ne devez pas ignorer qu'on doit plus de respect à son père. (*idem.*)

Doutez-vous, comme moi, que votre ami REFUSE de venir avec nous à la campagne, *si* nous l'y *invitions*? (*idem.*)

Ce philosophe n'*a employé aucune* fiction *qui* ne FUT* l'image de la vérité, et *qui* ne SERVÎT à

---

(1) Sous-entendu, *si elle* ÉTAIT *menacée.* Dans ce cas, le temps du verbe subordonné doit plutôt correspondre avec la locution conditionnelle sous-entendue, qu'avec le verbe de la proposition principale, qui n'est qu'une dépendance immédiate de la supposition *si elle* ÉTAIT *menacée.* (Voyez la 2.e excep. du § 3.)

(2) Ici, on devine bien qu'il y a de sous-entendu: *si je lui* LAISSAIS *ma signature;* car, sans cela, le verbe *craindre* serait employé sans motif.

la faire aimer, même de ceux qui la craigne (3.e excep. §. 3.)

Dieu *a entouré* les yeux de tuniques fort minces, transparentes au-devant, *afin qu'*on PUT* voir à travers. (*idem.*)

A bien vous regarder tous les deux, on *croirait* que votre ami a dix ans moins que vous; *quoique* vous FUSSIEZ son cadet de près de six ans. (*idem.*)

Cette dame *s'est toujours montrée* très-élégante et très-recherchée dans sa toilette, *quoiqu'*elle n'EUT* qu'une très-médiocre fortune. La folie est de tous les temps, de tous les âges et de tous les états. (*idem.*)

Pourquoi n'êtes-vous pas venu me voir à la campagne? Vous *auriez trouvé* mon jardin fort agréable, *quoiqu'*il ne VALUT* pas le vôtre à beaucoup près. (*idem.*)

Ce brave homme ne *pourrait* pas faire mon affaire, *quoiqu'*il PARUT* très-robuste et très-honnête. (*idem.*)

On *dirait que* votre ami VOULUT* nous empêcher de passer; à son air menaçant, on *dirait* même *qu'*il en EUT le pouvoir; nous ne *saurions* faire un pas *qu'*il ne VÎNT au-devant de nous pour s'opposer à notre passage. (Voy. excep. 4. §. 3.)

Vous me parlez toujours des connaissances de Monsieur votre cousin; vraiment il ne saurait

passer pour savant, *quoiqu'il* FÎT pour le paraître. (*idem.*)

On ne doit plaisanter qu'avec ses égaux, vous le savez. Vous ne sauriez faire la moindre plaisanterie que votre maître n'en PARUT* très-mécontent. (*idem.*)

Qu'en pensez-vous; *on dirait* que le temps VEUILLE changer, et se mettre à la pluie? Je ne suis pas de votre avis; on *croirait*, au contraire, qu'il VOULUT* se maintenir beau pour toute la journée. On *dirait* que vous en AYEZ de l'humeur; auriez-vous le projet de nous contrarier? (Voyez le N.° §. 3. excep. 4.)

A entendre parler cette nouvelle Corinne, ne *dirait*-on pas qu'elle EUT *reçu* de la nature le don de plaire et de charmer? Peut-on l'entendre sans l'aimer, et l'aimer sans être heureux? Quelle âme belle et noble! Quelle pureté dans les sentimens qu'elle inspire!!! (*idem.*)

Votre sœur est bien la *plus maussade* créature que je CONNAISSE; on ne *saurait* lui dire un mot plus long que l'autre (1), qu'aussitôt elle ne PRÎT la mouche; c'est un vrai fanfaron de vertus. (*idem.*)

Croyez-moi, la véritable noblesse est dans l'hon-

---

(1) Cette locution appartient tout-à-fait au style familier de la conversation. Chaque style a ses figures.

neur, et non dans les honneurs; il *vaudrait* mieux pour un homme de qualité qu'il PERDE la vie, que de manquer un seul instant à ce qu'il doit à la justice et à la vérité; du moins il saurait mourir à propos, (2.ᵉ règle §. 3.)

Lycurgue, ce célèbre législateur, *avait défendu* qu'on ÉCLAIRE ceux qui sortaient le soir d'un festin, *afin que* la crainte de ne pouvoir se rendre chez eux les AIT *empêchés* de s'enivrer. (*idem*).

Ce misérable, ayant appris que j'allais vous voir, *craignit* probablement que je vous FISSE connaître ses turpitudes; car il me fit dire qu'il désirait que je lui PARDONNASSE son insolence, et que je VOULUSSE bien le recevoir chez moi. Si, sans lui pardonner, je lui ai permis de revenir à la maison, c'est que *j'ai craint* qu'il ne COMMÎT de plus grandes bassesses. (*idem*).

La personne dont vous me parlez, était le plus habile peintre de son temps; mais *il est fâcheux* que ses hautes connaissances dans l'art qu'il exerçait, AIENT *été ternies* par son inconduite et son libertinage. (*idem.*)

L'économie est une seconde providence; quelque fortune qu'on EUT* *acquise*, il est prudent de vivre sans ostentation et sans faste; car le défaut d'ordre entraîne la ruine des plus grandes fortunes. (Voy. règl. 3. §. 3.)

Lorsque vous serez admis chez le prince, *il suffira* que vous EUSSIEZ été accueilli par lui,

pour que toutes les personnes de sa suite viennent vous saluer. (*idem*).

Vous êtes donc bien pressé? *Attendez* au moins que votre Notaire EUT* *reçu* vos rentes, pour lui demander de l'argent.

On ne doit jamais remettre au lendemain ce qu'on peut faire la veille. Si vous ne vous présentez pas à l'instant, on *doutera*, demain, que vous FUSSIEZ *arrivé* ce soir, et que vous EUSSIEZ *fait* votre voyage en si peu de temps. (*idem*).

Tous les gouvernemens étaient vicieux, *avant que* le Christianisme AIT *adouci* et perfectionné l'esprit humain. Les vices qui se glissent dans la religion en font naître d'autres dans le gouvernement. Une bonne religiòn est toujours la conséquence d'une saine philosophie.

Lorsque votre maître entra dans la classe, *il parut* étonné que vous AYEZ *terminé*, en si peu de temps, les devoirs qu'il vous avait donnés. (Règle 4. §. 3.)

Vous pouvez m'en croire, *j'ignorais* que votre oncle AIT *demeuré* en Amérique avant le mariage de votre cousine. (*idem.*)

Pour des raisons à moi connues, je ne *voulais* pas aller à la campagne, *quoique* votre ami m'EUT *engagé* à l'y conduire, et qu'il m'EUT* *dit* qu'il comptait sur moi. (*idem.*)

J'ai été témoin de leur reconciliation; ces deux amis se *sont embrassés*, quoiqu'ils se SOIENT *juré*, deux jours auparavant, une haine éternelle. (*idem.*)

J'ai autorisé ma fille à acheter ce joli chapeau et cette belle robe, *désirant* qu'elle FUT aussi bien mise que les autres dames de la société. (Voyez page 93. 1.re observation.)

Monsieur votre gouverneur n'*empêchant* pas qu'on ne s'AMUSAT*, pendant les heures de récréation, ne se fâche jamais du bruit que nous faisons. (*idem.*)

Le plus grand mérite d'un élève est de remplir exactement ses devoirs ; votre jeune frère *désirant* que ses maîtres FUSSENT contens de lui, étudie avec ardeur. (*idem.*)

Je viens d'apprendre à l'instant que votre pauvre mère était dangereusement malade ; *doutant* que votre médecin SOIT assez habile, je vous adresse le mien ; j'ai la certitude que vous en serez satisfait. (*idem.*)

Ce méchant homme, *ignorant* que nous EUSSIONS été informé de tout ce qui s'est passé, cherche à nous induire en erreur, et, *trouvant* mauvais qu'on nous EUT* mis en garde contre sa mauvaise foi, il se répand en invectives. (Voy. page 94. 2.e observation.)

Craignant qu'on EUT* oublié de vous prévenir, je vous fais part de l'arrivée de votre père, et j'espère que vous répondrez bien à toutes les questions qu'il se propose de vous faire sur votre instruction. (*idem.*)

Doutant que vous FUSSIEZ *allé* faire toutes vos

dispositions pour partir, je donnai ordre au cocher de dételer. (*idem.*)

Désirant que vous PUISSIEZ aller à la comédie ce soir, je vous ai fait dîner de meilleure heure. (Voy. page 95. 3.e observation.)

La prudence est la mère de la sûreté ; ne *voulant* pas qu'on vous SURPRENNE, vous auriez dû vous tenir sur vos gardes. (*idem.*)

Je suis resté à la grille des Tuileries pendant deux heures, *attendant* que le Roi SORTE, pour lui présenter mon placet; j'ai eu le bonheur de pouvoir le remettre moi-même à Sa Majesté. (*idem.*)

Un véritable ami est celui dont l'âme habite deux corps: *craignant* que son ami ne s'EXPOSE trop, il le suivait par-tout, et le soutenait dans les plus grands dangers. (*idem.*)

Ce malheureux époux, *désespérant* que les médecins PUISSENT guérir sa femme, est allé se précipiter dans un puits. (*idem.*)

Cet homme avait levé le masque ; se souciant peu qu'on le MÉPRISAT* ou qu'on l'ESTIMAT*, il s'était mis à fréquenter les plus mauvaises sociétés de la ville. (*idem.*)

Je ne vous ai pas fait prévenir de mon arrivée, ne *présumant* pas que vous AYEZ *besoin* de me parler ; mais aussitôt que j'ai su que vous aviez à me parler, je me suis empressé de me rendre à vos désirs. (*idem.*)

Craignant que votre tuteur, dans un moment

de mauvaise humeur, ne vous GRONDAT, j'avais pris le soin de lui écrire, pour lui certifier les raisons qui vous avaient obligé à rester plus long-temps à la campagne. (Voyez page 96. 4.° observation.)

Souhaitant que vos cousins AIENT *étudié* leur leçon, avant d'aller à la promenade, je restai quelques momens de plus chez votre oncle. (*idem.*)

Je craignais, et je devais tout craindre de la perfidie de cet homme; me *défiant* donc qu'il AIT *écrit* au ministre pour le circonvenir dans cette affaire; je me rendis chez son Excellence pour l'instruire de tout ce qui se passait. (*idem.*)

Cet homme méprisable, et perfide tout-à-la fois, *niant* qu'on l'AIT *prévenu* de l'extrême misère dans laquelle se trouvaient sa femme et ses enfans, cherchait encore à faire soupçonner un de ses fils de mauvaise-foi et d'infamie. La perfidie porte si loin son audace, que bientôt le cœur ne trouvera plus de langage pour pouvoir se plaindre d'elle!! cependant, *trouvant mauvais* qu'on l'AIT *convaincu* d'en avoir imposé par un lâche mensonge, il s'emporta contre le tribunal même de sa propre conscience, en faisant défendre sa porte à l'homme juste et humain qui cherchait encore à le rappeler à ses devoirs. (*idem.*)

Ce malheureux proscrit, *ne sachant pas* que l'autorité AIT *violé* les droits de l'hospitalité, pour s'emparer de tous ses papiers, affirmait qu'il

ignorait entièrement ce dont on l'accusait. (*idem.*)

Ignorant que votre ami AIT *reçu* des nouvelles de son père, je lui écrivais pour lui en donner, et l'engager à venir me voir le plutôt possible. (*idem.*)

QUATRIÈME CACOLOGIE.

Sur toutes les notes répandues dans l'ouvrage, et sur quelques LOCUTIONS VICIEUSES *indiquées par de nouvelles notes.*

« Pendant près de neuf cents *années* (1), notre

---

(1) AN, d'après ce que nous avons déjà dit, est à la durée du temps ce que le point est à l'étendue; et, comme on ne peut considérer le point, sans lui accorder une étendue relative, on se sert de AN pour marquer tout à la fois une époque, et déterminer l'étendue de sa durée comme rapport. Mais le substantif ANNÉE doit être envisagé comme signifiant par lui-même une durée déterminée et divisible en parties. En effet, nous dirons : *l'*ANNÉE *a douze mois; le siècle a cent* ANS, et l'on ne dira jamais: *l'*AN *a douze mois, le siècle a cent* ANNÉES. Il en est de même de *jour, matin, soir*, comparés avec *journée, matinée, soirée*, etc.

Cependant le génie d'une langue ne veut pas toujours ce que la raison a consacré en principe; il est des considérations qui paraissent plus importantes, et qui obtiennent la préférence.

1.° Lorsque le Substantif AN est suivi d'un adjectif ou modificatif qui s'y rapporte, on se sert indifféremment de AN et de ANNÉE, comme : *l'*AN *passé; l'*ANNÉE *qui vient; l'*AN *de Notre Seigneur;*

génie a presque toujours été rétréci sous un gouvernement gothique. »

Les *ans* qui se sont écoulés depuis le siècle de Louis XIV, ont suffisamment prouvé l'assertion de Voltaire.

Quelles sont donc ces ténèbres, qui, après tant d'*ans* de convulsions politiques et de misères publiques, voudraient encore nous dérober le jour pur de la raison ?

Si nous voyons, à la suite de tant d'orages, la *matinée* d'une belle *journée!* pourquoi vouloir l'obscurcir par les regrets du passé; n'avons-nous pas assez souffert ?

Qui peut dire, aujourd'hui : « j'ai vécu pendant trente *années,* » peut dire aussi : « j'ai souffert durant trente *ans.* » Si le malheur rend plus sage et plus vertueux, quel espoir pour les *années* à venir !!!

Quelle génération que celle qui s'élève! leurs jeunes *années* ont déjà l'expérience d'un siècle;

---

l'ANNÉE de Notre Seigneur, etc. mais, si l'adjectif est avant le substantif, on doit toujours se servir de ANNÉE au lieu de AN, et nous disons : *la première ANNÉE, la seconde ANNÉE,* etc.

2.° Après les adjectifs de nombre cardinaux, lorsqu'ils n'ont pas de substantif pour régime, on se sert de AN : *c'est un enfant de six ANS ; il a plus de sept ANS passés,* etc.

3.° Avant les adjectifs de nombre cardinaux on doit se servir de AN et de ANNÉE après *l'AN quinzième*, et la *quinzième ANNÉE du siècle.* Dans le premier cas on emploie souvent l'adjectif de nombre *cardinal* pour l'adjectif *ordinal*, et nous dirons: *l'AN DOUZE*, pour *l'AN DOUZIÈME*, etc., etc.

ils seront dignes, sans doute, d'instruire ceux qui doivent jouir de l'éclat d'une si belle *journée*. Puisse le *soir* d'une *journée* aussi glorieuse, ne jamais arriver !

Et vous, détracteurs d'un siècle infortuné, qui votez l'esclavage pour nous rendre plus heureux ! vous rougirez un *jour* de vos efforts impuissans : vous voulez étouffer les élans du génie?? L'âme de la nature ; l'image de la vie !! ne savez-vous point que nous ne pouvons rien contre la force des choses et du temps ? Sans la mort, même, qui nous débarrasserait du poids des *ans ?*

Des imprudens, dites-vous, ont consumé la terre pour vouloir l'éclairer. On se sert mal, d'abord, de ce qu'on ne connaît pas parfaitement ; mais les *années* et les malheurs ont formé l'opinion ; c'est elle, aujourd'hui, qui dirige les lumières. Après les infortunes de Phaëton, Jupiter devait-il éteindre le soleil ? Dieu même repoussa les ténèbres. (Voyez page 31. n. 1.)

On fait bien des sottises *lorsqu'*on est jeune, et qu'on ne prend conseil que de soi-même. Maintenant que l'âge vous a rendu un peu plus raisonnable, j'espère que vous serez plus docile avec vos amis, *quand* ils prendront la peine de vous corriger et de prémunir votre âme contre les dangers de ce monde. On ne peut s'acquitter envers l'ami charitable qui nous donne ses avis, qu'en les suivant, surtout *quand* l'expérience nous prouve

qu'ils sont ceux de la raison. (Voy. page 35. n.° 1.)

Une *amnistie* générale rapprocha les deux parties, et ramena la tranquillité dans Athènes, aussitôt un *armistice* fut conclu entre les deux armées, et bientôt on n'entendit plus parler que de la paix. La guerre est quelquefois nécessaire, il est vrai; mais c'est la honte du genre humain qu'elle soit rendue inévitable *quand* on pourrait l'éviter. O Rois, ne dites point qu'on doit la désirer pour acquérir de la gloire, la vraie gloire ne se trouve point hors de l'humanité.

Vous dites que cet homme est *rancuneux* (1), et qu'il se rappellera toujours le tort qui lui a été fait : croyez-moi, la douleur et la vertu peintes sur son visage, ne nous permettent pas de nous *méfier* de lui : d'ailleurs je connais sa droiture, et je puis vous assurer que nous serions coupables de nous *méfier* de la pureté de ses intentions. On a beau me dire que ses vues ont été jusqu'à présent colorées de spécieux prétextes; je sens, comme malgré moi, que je me *défie* des doutes que vous m'inspirez, et que je ne pourrai jamais me *méfier* d'un tel homme. Celui qui se *méfie* sans cesse des intentions des autres, nous apprend plus à nous *défier* des siennes, qu'à nous en *méfier*. (Voy. page 40. n.° 1.)

Faut-il donc bannir de la physique toutes les

(1) Voyez la note 1. page 30.

hypothèses ? Non, sans doute, mais il y aurait peu de sagesse à les adopter sans choix ; et l'on doit se *méfier* surtout des plus ingénieuses. (Condill.)

L'amour-propre nous persuade aisément que nous *connaissons* les choses, *quand* nous avons long-temps cherché à les *connaître*, et que nous en avons beaucoup parlé. Quelle erreur!....... imitons le sage qui, après avoir long-temps réfléchi sur toutes les *connaissances* qu'il possédait, finit par dire: « ce que je *sais* le mieux, c'est que je ne *sais* rien. » Se bien *connaître*, c'est apprendre à *connaître* les autres; celui qui juge, entre toujours pour quelque chose dans un des rapports du premier terme de sa comparaison.

Notre premier objet, celui que nous ne devons jamais perdre de vue dans nos études, c'est la *connaissance* de l'esprit humain, non pour en découvrir la nature, mais pour en *connaître* toutes les opérations, et observer avec quel art elles se combinent. Rousseau a dit: « Mon objet est de *connaître* l'homme, et ma méthode de l'étudier dans ses diverses relations. »

J'ai trouvé qu'il y avait dans la méditation des pensées honnêtes, une sorte de bien-être que les méchans n'ont jamais *connu*, c'est celui de se plaire avec soi-même. (J. J. Rouss.)

Il faut toujours se souvenir qu'aucune famille sur la terre ne *sait* son premier auteur, et que par conséquent aucun peuple ne peut *connaître* sa véritable origine. (Volt.)

Que *savez*-vous si votre vertu qui vous a soutenu contre les attaques de votre cœur, vous soutiendrait encore contre les chagrins domestiques toujours renaissans? (J. J. Rouss.) (Voy. pag. 5. N. 1.)

Malgré (1) que vous lui *fassiez des observations* fort sages, il continue toujours à tenir la même conduite; il est donc inutile que vous lui *observiez* toujours la même chose; car, s'il vous a avoué qu'il connaissait ses fautes, vous devez être convaincu, maintenant, qu'il ne veut pas s'en corriger. Ou bien il faudrait croire que *quoi qu'il* EN EUT* la bonne volonté, il ne PUT* vaincre ses passions et se rendre aux *observations* que vous lui *faites* sans-cesse; c'est ce dont je ne pourrai jamais me persuader; *quoique* vous m'EN ayez *fait* plusieurs fois l'*observation*, en me rendant compte de sa mauvaise conduite; ainsi donc veuillez bien lui *observer* (2) à l'avenir que je ne veux plus recevoir ces raisons pour excuses. (Voyez page 68. n. 1.)

J'ai ouï dire que quelqu'un *observant* à Voltaire qu'un fait n'était pas tel qu'il l'avait ra-

---

(1) Voyez pag. 59. N. 1.

(2) La Harpe, dans son cours de littérature, nous offre l'occasion de prolonger cette *Cacologie*; il dit, en parlant de Mascaron: *Je ne dois pas finir sans* OBSERVER *que, parmi les défauts de Mascaron, il faut compter ses fréquentes citations des auteurs profanes.*

conté : « je le sais bien, dit-il, mais avouez qu'il est mieux comme je le raconte, et qu'il ne laisse aucune *observation* à *faire*, pas même celle que vous me *faites*. » (*idem*.)

Observez à ce jeune homme que rien ne contribue plus à l'économie et à la propreté, que de tenir chaque chose en sa place ; *remarquez*-lui que ces principes et ces règles, auparavant inutiles à son instruction, lui deviennent nécessaires pour mettre de l'ordre dans ses idées et dans ses connaissances. *Considérez*-lui enfin que l'ORDRE est le premier ministre de la providence, l'économe de notre temps et de tout ce qui lui est confié ; que c'est par lui que tout doit commencer et se maintenir pour exister légitimement, et suivant les vues de Dieu. (*idem*.)

Je me souviens de ces temps éloignés ; je m'EN *rappelle* encore avec attendrissement ! ces lieux, autrefois, si chers à mon enfance, je les revois toujours avec ravissemens ! ! .... tout me *rappelle* (1) ici les jeux de l'innocence,

(1) *Rappeler*. L'orthographe de ce verbe, dans tous les temps de sa conjugaison, paraît embarrasser beaucoup de personnes. Voici une règle qui me paraît infaillible, non-seulement pour ce mot, mais encore pour une infinité d'autres.

Les consonnes *l*, *t*, dans beaucoup de verbes, et dans quelques substantifs seulement, ont la faculté de pouvoir se doubler ou se dédoubler suivant l'occurence, c'est-à-dire, la place qu'elles occupent dans la structure graphique du mot.

ces plaisirs toujours purs que goûtait mon jeune âge ! ombrages frais et délicieux, témoins de mon bonheur passé, vous souriez encore au cœur de votre ami ! vos *souvenirs* charmans exaltent et réchauffent son âme flétrie. Il *s'en rappelle* toujours *de* ces momens pleins d'ivresse, où dans la nature entière vous étiez tout pour lui : rien ne pourra les effacer de sa mémoire. Vos toits hospitaliers lui sont toujours chers, et, jusqu'aux derniers soupirs, il *s'en rappellera* avec enchantement. (Voyez page 78. n. 1.)

1.° Si la voyelle qui suit une des deux consonnes dont nous venons de parler, est un E muet, cette consonne se double, comme: *chanceLLerie. couteLLerie, j'appeLLerai,* je *rappeLLe, j'annuLLerais, nous niveLLerons*, il *étinceLLe, ils étinceLLent, que je jeTTe, il cacheTTera, nous acheTTerions, que tu projeTTes*, etc.

2.° Au contraire, si la voyelle qui suit une des deux consonnes *l, t*, est sonore au lieu d'être muette, ces consonnes se dédoublent toujours, comme : *chanceLier, couteLier, appeLer, rappeLons, j'annuLai, il niveLa, vous étinceLiez, tu jeTais, cacheTez, vous acheTiez, ils projeTaient*, etc., etc.

Il en est de même des verbes *atteler, amonceler, chanceler, dételer, renouveler, ficeler*, etc. qui font au présent : *j'atteLLe, j'amonceLLe, je chanceLLe, je déteLLe, je renouveLLe, je ficeLLe*, etc.

N.ª les verbes *tenir, venir, prendre*, et leurs composés, comme *appartenir, convenir, entreprendre*, etc. suivent la même règle pour le redoublement de la lettre *n*, comme : que *je tieNNe, que tu vieNNes, qu'ils convieNNent*, etc.

Il faut excepter de cette règle, les verbes *lever, mener, achever, promener*, et *dépecer*, et tous leurs composés, qui prennent un accent grave sur la pénultième au lieu de doubler la consonne, comme : *il lève, je mène, j'achève, ils promènent, tu dépèces*, etc.

(Voy. d'Olivet, page 79 de sa prosodie.)

Monsieur votre père, pour marquer son contentement à votre sœur, vient de lui donner un *maître de danse* et un *maître de dessin*; et il lui a promis, si elle continuait à faire des progrès, de lui donner, pour l'année prochaine, un *maître de chant*. Vraiment, je crois que votre sœur sera un jour une demoiselle très-distinguée par ses talens et son mérite personnel. Votre frère aîné ne donne pas autant de satisfaction à votre père; cependant, pour l'encourager, on vient de lui donner un *maître de déclamation* et un *maître d'armes*. J'assistai, dernièrement, à la leçon d'escrime, et je fus étonné des dispositions que montre votre frère. Je ne doute pas que lorsqu'il aura une plus forte *corporence* (1) il n'acquière cette vigueur et cette vivacité qu'on ne peut obtenir que de la force dirigée par l'adresse. Cet exercice, quoiqu'un peu violent, pour son âge, le dispose à être un jour fort et bien *corporé*. (Voy. page 82. n. 1.)

Cet homme, qui n'a d'autre mérite que d'être né le fils d'un prince, et qui ne fait rien pour se rendre digne d'un pareil titre, *ne décesse* (2) de se plaindre de la perversité du siècle, des injustices qu'il en éprouve, et de nous vanter ses titres de noblesse. Enfin, du matin jusqu'au

(1) Voyez page 81. N. 1.
(2) Voyez page 84. N. 1.

soir, il n'EN *déparle* (1) pas. Il ignore, sans doute, qu'il vaut mieux être sans noblesse que d'être sans vertu, et que le Roi peut toujours nous *ennoblir*, lorsque nous nous sommes *anoblis* par nos belles actions; tandis que nous ne pouvons pas toujours nous recommander de nos vertus, lorsqu'il nous a *ennoblis*. Souvent il reste peu de choses des honneurs, lorsqu'on a ôté son habit; mais l'honneur véritable ne se dépouille jamais; voilà la vraie noblesse: elle s'acquiert; ne se donne pas, et se vend encore moins. (Voyez page 85. n. 1.)

Il *brouillasse* depuis ce matin, et je crains bien que le soleil ne soit assez fort pour dissiper une *brouine* aussi épaisse. En tout cas j'ai décidé que nous ne partirions pour la campagne que demain matin; il faut espérer qu'il ne *brouillassera* pas comme aujourd'hui. (Voyez page 86. n. 1.)

Ne me parlez plus de cet homme, ni des affaires que nous avons eues ensemble; il EN *a* trop mal *agi* avec moi, pour que je puisse jamais en entendre parler sans éprouver un sentiment d'indignation. Ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est

---

(1) On peut dire: *parler d'une chose*; mais *déparler d'une chose* n'est pas français. Ce verbe, usité dans le style familier, seulement, ne peut s'employer qu'avec la négative sans complément, comme: *il ne déparle point*; *il n'a point déparlé*. On doit donc dire ici: *il ne cesse d'en parler*.

*

qu'il *en use* ainsi avec toutes les personnes qui le connaissent, et que, bientôt, il ne trouvera plus âme qui vive, qui veuille se fier à lui. (Voyez page 86. N. 2.)

Comme votre ami n'a point encore contracté l'habitude de se lever matin, depuis qu'il est ici; pour le rendre *matinal* (1) j'ai pris le parti de l'*éveiller* tous les matins avant cinq heures; cependant, ce matin, l'ayant *éveillé* deux heures plutôt qu'à l'ordinaire, il s'est plaint de me voir trop *matineux*, et voulait se rendormir; mais, aussitôt qu'il eut aperçu l'étoile *matinale*, il pensa à se lever et à venir avec moi faire un tour de jardin. (Voy. page 87. N. 2.)

Le seul mot de liberté de commerce et de penser, *éveille* toute industrie, anime l'espérance, et rend chaque sol plus fertile : comme si les sueurs de l'esclave frappaient la terre de stérilité!! Ce nom seul de liberté, en *éveillant* le courage, *éveille* dans l'âme des idées de grandeur et de prospérité, qui, bientôt, la rendent fière de la faculté de penser. Tant de fortune, de gloire et d'ambition *éveillent*, enfin, l'Europe assoupie et humiliée. Les peuples qui, depuis long-temps, avaient perdu leur dignité, et oublié leurs droits, *s'éveillent*, comme en sursaut, d'une si longue et si pénible léthargie; les sentimens généreux qu'inspi-

---

(1) Voyez page 87. N. 1.

rent la patrie et l'orgueil national, s'*éveillent* avec plus de force dans le cœur de chaque citoyen, et, bientôt, les beaux jours d'Athènes, de Sparte et de Rome s'*éveilleront* au milieu de nous, avec plus d'éclat et de splendeur. Puissent ces idées *éveiller*, dans chaque âme bien née, des sentimens précieux et chers à la patrie comme à l'humanité!!!....... Mais que dis-je! Le soupir seul d'un désir vertueux, a déjà *réveillé* le génie du mal et de la tyrannie. Tourmenté par les remords et la soif ardente de nuire et de dominer, la moindre agitation le *réveille*; ses succès bientôt *éveilleront* sa fureur!! Puissent ces craintes légitimes *éveiller* en nous assez de courage et de dévouement pour nous opposer à ses cruels attentats, et le *réveiller*, enfin, au milieu des frémissemens d'horreur qu'inspirent ses insignes turpitudes et ses criminels desseins!!..................................
(Voyez page 87. N. 2.)

Pendant long-temps ces heureuses contrées seront *infectées* par les brigands, les vagabonds et les aventuriers de tous genres. Rien ne nous en donne plus l'assurance, que l'existence de ces préjugés honteux et révoltans qui *infestent* généralement l'esprit de ses habitans, qui préfèrent dormir, ou, plutôt, croupir dans une lâche et perfide oisiveté, que d'exercer leur raison à se rendre plus heureux et plus digne du climat qu'ils habitent. (Voy. page 88. N. 1.)

Celui qui, quelquefois, ne veut avoir *à faire*

à personne, se trouve avoir *à faire* à tout le monde; mais il est toujours moins dangereux d'avoir *à faire* à tout le monde, que d'avoir à faire à une seule personne; sur-tout lorsqu'on n'a à se reprocher que d'avoir été sévère sans blesser la vérité. Une personne, aveuglée par la vengéance, ne veut avoir *à faire* qu'à ses passions, et, pour les satisfaire, elle s'égare encore davantage. Dans le monde, au contraire, on trouve toujours des hommes justes et équitables, qui, ne voulant avoir *à faire* qu'à la vérité et à la raison, s'empressent de nous rendre justice et de nous réhabiliter dans l'opinion, que l'aigreur de la nôtre aurait pu indisposer. (Voyez page 89. N. 1.)

Et ne devrait-on pas, à des *signes certains*,
Reconnaître le cœur des *perfides humains* !
(Racine.)

S'empresser de rire et de plaisanter sur tout ce qui nous arrive, de crainte d'être obligé d'en pleurer, en y réfléchissant trop, est un sentiment qui m'a souvent dirigé. C'est à lui, sans doute, que je suis redevable du désir que j'ai toujours formé, que ces *chats* dont parle Racine, sous le nom *de perfides humains*, et qu'on rencontre partout, sans pouvoir les distinguer des *pauvres souris* qu'ils croquent si inhumainement, ne pouvant changer d'espèce, fussent au moins distingués par la longueur de leur poil, comme la nature

distingue par la longueur des soies, le chat *Angola* des autres chats. Peut-être, serait-il prudent, alors, de donner aux autres les défenses du hérisson pour se garantir de certains *Angola*, qui trouveraient encore le moyen de s'approcher, et d'*EN imposer* aux *souris* les mieux prévenues. (Voy. page 90. N. 1.)

C'est avoir une très-mauvaise opinion des hommes, et, néanmoins, les bien connaître, que de croire, dans un grand poste, leur *EN imposer* par des caresses étudiées, par de longues et stériles louanges. Ce ne sont pas les louanges qui *EN imposent*, ce sont les belles actions et la manière de les raconter. Les titres, a dit Voltaire, ne servent de rien pour la postérité; le nom d'un homme qui a fait de grandes choses *EN impose* plus que toutes les épithètes. Cela est si vrai que de bien des seigneurs très-hauts et très-puissans, il n'y a que le nom qui vaille quelque chose; lorsque vous les voyez de fort près c'est moins que rien; de loin ils *EN imposent*; cependant il n'y a là que de quoi *imposer* au vulgaire grand et petit; car le vulgaire se compose des sots de toutes les conditions; on peut toujours, par de l'éclat et des airs de grandeur, *imposer* à ces sortes de gens.

Un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire. (Boil.)

(Voyez page 91. n. 1.)

Vous avez beau vous lever sur vos *argots* (1) vous n'*imposerez* jamais à qui que ce soit; avant de vous targuer comme vous le faites, et de donner des avis, vous devriez tâcher d'inspirer du respect et de la conduite. Vous n'êtes qu'un misérable *Argoteur*, sans talent et sans esprit, vous n'avez même pas celui de vous taire lorsqu'il le faut. (Voyez page 92. n. 1.)

Cet homme, avec un revenu *conséquent*, ne se trouve pas encore assez riche; ses dettes sont *conséquentes*, et tout le monde ignore comment il fera pour se libérer envers tous ses créanciers. Il paraît qu'ils sont nombreux, et qu'il doit des sommes *conséquentes* à chacun d'eux. S'il désire sincèrement se libérer envers eux, il se verra obligé de vendre les plus *conséquentes* de ses propriétés, sans cela il ne pourra jamais sortir du grand embarras où il se trouve de puis si long-temps. (Voyez page 93. n. 1.)

Le climat *influe* beaucoup sur la disposition habituelle des corps, et par conséquent sur les caractères; cependant on a remarqué que si le climat *influait* sur le caractère des hommes, le gouvernement avait bien plus d'*influence* encore que le climat. Buffon semblerait vérifier cette assertion, en assurant que le climat et la nour-

---

(1) Voyez page 92. n. 1.

riture ont peu d'*influence* sur les animaux libres. Il n'en est pas de même des hommes qui vivent en société; leurs esprits ne demandent qu'à s'instruire : quoique arides dans les commencemens, ils deviennent bientôt féconds par l'action des sens, et ils se laissent *influencer* par tous les objets capables de susciter en eux quelque fermentation. (Voyez page 95. n. 1.)

La malice de l'esprit tentateur, et son *apparution* sous la forme d'un serpent, sont des conceptions qui confondent la raison de l'homme le plus éclairé, comme la modestie et la pudeur de la femme la plus vertueuse. Le meilleur goût tient à la vertu même, sa *disparution* fait toujours place à un goût factice et guindé, qui n'est plus que l'ouvrage d'une imagination déréglée et abusée. (Voyez page 96. N. 1.)

On s'*éviterait* bien des soucis et bien des peines si l'on se livrait moins à l'emportement de ses passions. On *éviterait* aux autres la douleur de nous dire des vérités pénibles pour eux comme pour nous; par ce moyen on s'*éviterait* plus d'une fausse honte, et plus d'un aveu sans sincérité. Voilà, comme en *évitant* les plus grands désagrémens, on les *éviterait* aux autres qui en sont toujours plus ou moins affectés, suivant l'intérêt qu'ils nous portent. (Voyez page 97. N. 1.)

L'austérité républicaine n'est pas de mise en ce pays; il y faut des vertus plus flexibles, et

qui sachent mieux se *plier* (1) aux intérêts des

---

(1) On confond, assez généralement, les deux verbes *plier* et *ployer*, pour les employer indifféremment l'un pour l'autre.

Plusieurs écrivains ont prétendu que le second de ces deux verbes appartenait exclusivement au sens figuré, à la poésie et à la prose soutenue. Cependant, d'après les classiques et l'usage actuel, on ne saurait le définir d'une manière aussi absolue.

Plier. Au propre, c'est mettre en double par *plis*, de manière qu'une partie de l'objet ou étoffe se rabatte sur l'autre, et nous disons : *PLIEZ ce papier en deux* ; *PLIEZ ce mouchoir* ; etc.

Ployer. Dans le même sens, c'est disposer un objet flexible en forme d'arc, de courbure, de manière que les deux bouts de cet objet se rapprochent plus ou moins, et nous disons : *ce jonc PLOIE parfaitement. Pouvez-vous PLOYER cette branche ?* etc., etc.

Le papier que vous *plissez*, ou auquel vous faites contracter des *plis*, vous le *pliez* ; le papier que vous ne faites que *rouler* vous le *ployez*. *Ployer*, se dit plus particulièrement des corps raides et élastiques qui fléchissent sous l'effort, et tendent, par cette même propriété, à se rétablir dans leur premier état.

Plier et *ployer* s'emploient quelquefois l'un et l'autre dans le sens de courber, fléchir, céder, mais alors *plier* indique un effet plus approchant du pli rigoureux. Ainsi en marchant vous *ployez* le genou ; dans une génuflexion profonde vous le *pliez*. Sous le fardeau qui fait *ployer* un homme fort, l'homme faible *plie*.

Une armée ne fait que *ployer*, tant qu'elle résiste et s'efforce de reprendre ses positions ; mais, aussitôt qu'elle succombe, qu'elle s'enfonce, elle *plie* ; il ne lui reste plus que la retraite.

Le Marchand *plie* ses étoffes pour leur faire tenir moins de place dans son magasin, en en diminuant le volume ou l'étendue apparente ; car, en les *dépliant*, il les étend, etc. Le même Marchand *ploie* sa marchandise, pour la soustraire à la vue ; car, en la *déployant*, il l'étale, il la montre.

Ce que nous venons de dire sur *plier* et *ployer*, peut nous servir de définitions pour les deux mots *déplier*, *déployer* qui marquent absolument (quant au sens propre) deux affirmations opposées aux premières.

amis ou des protecteurs. Quant à moi je ne saurais me *plier* à des habitudes aussi rigoureuses, et si, par fois, j'ai l'air de me *plier* à ces usages, c'est plutôt pour les imiter que pour m'y assujétir; car, dans ce monde, il faut apprendre un peu de tout, en *pliant* son caractère au bien et au mal, c'est-à-dire, à la règle commune. Un objet plus noble qu'on se propose encore en cela, c'est de rester maître de soi-même, d'accoutumer ses goûts et ses passions à l'obéissance, et de *plier* tous ses désirs au vœu général.

Faites-moi le plaisir de *ployer* ces étoffes avec soin, et en les *ployant* n'oubliez-pas de les auner afin que je sache si j'ai mon compte. Vous *plierez* également mon linge, de manière à ce que tout soit en ordre dans ma commode et dans mes armoires.

On ne doit *parler mal* (1) de qui que ce

---

(1) *Parler mal* et *mal parler* ne sont point du tout synonymes, quoique beaucoup de personnes confondent ces deux locutions, et les emploient indifféremment.

C'est *parler mal* que de blesser les lois du langage, du style ou de la prosodie. La servante de Molière, dans les Femmes savantes, *parle mal* lorsqu'elle dit : *j'avons*.

Ton esprit, je l'avoue, est bien matériel :
Je n'est qu'un singulier; *avons* est pluriel.

C'est *mal parler* que de manquer de respect à quelqu'un; de

soit, et surtout des absens ; car, alors, on attaque des personnes qui ne peuvent se défendre et nous répondre ; c'est une lâcheté, qui doit toujours finir par nous faire mépriser.

On est toujours sûr de *mal parler* lorsqu'on cherche à passer pour avoir plus d'esprit qu'on en a véritablement : *l'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a.* C'est pour cette raison, sans doute, que les femmes qui n'ont point autant de prétentions que nous au *bel esprit*, *parlent* et écrivent généralement *bien*, lorsqu'elles ont l'usage de la bonne société. Tout coule de source chez Madame de Sévigné ; tout est affectation chez Voiture et Balzac (2).

Ce n'est pas *imiter* (1) *un bon exemple* que de copier cette méchante femme dans toutes

---

commettre des indiscrétions, ou de tenir des propos inconsidérés ; de blesser les mœurs, la justice ou la vérité, et nous disons proverbialement :

Il vaut mieux se taire que de MAL PARLER.

Parler bien est à *bien parler* ce que *parler mal* est à *mal parler.*

(1) *Imiter un bon exemple* n'est pas français : *on suit le bon exemple de quelqu'un*, et *on imite l'exemple* ou *le modèle d'un maître à écrire* ou *à dessiner.* Cependant on peut dire : *imiter quelqu'un* ; mais on ne dira jamais, en parlant d'une exemple ou d'un modèle : *suivez cette exemple*, *ce modèle*, etc., etc. Pour *imitez cette exemple*, etc.

Bossuet à dit :

*Imitez un si bel exemple, et laissez-*LE *à vos descendans.*

Suivez un si bel exemple eût été préférable et préféré.

(2) Je suis loin de confondre ces deux auteurs ensemble ; *Voiture* avait du mérite ; *Balzac* n'avait que de l'enflure.

ses actions ; c'est une véritable *larrone* (1) qu'*on* (2) ne connaît pas assez ; elle *jouit* (3) de la plus *mauvaise réputation* dans le pays qu'elle

---

(1) *Larrone* n'a jamais été français, quoique beaucoup de personnes se servent de cette expression ; on doit dire : une *Larronesse*.

Un *larron* prend en cachette ; il dérobe ; le *fripon* prend par finesse ; il trompe ; etc., etc.

(2) Beaucoup de personnes se servent de L'avant l'indéfini personnel *on*, sans règle et sans mesure. Plusieurs grammairiens ont cru y voir une des parties essentielles du discours ; l'analyse s'y refuse. Quant à moi, je l'appellerai caractère euphonique pour une articulation qui doit toujours se placer avant *on* toutes les fois que ce pronom se trouve précédé des sons pleins *si*, *où*, *ou*, *et*, ou qu'il se trouve suivi de l'articulation *Ke* ; et nous dirons : *si L'on vient* ; *où L'on vous dira* ; *et L'on vous pendra* ; oui, *L'on conçoit ce que vous dites*, etc., etc. ? Pour prouver que ce caractère est purement euphonique dans ces propositions, il suffit de faire observer que toutes les fois que l'articulation qu'il sert à représenter, se trouve immédiatement placée après ON, on ne doit jamais s'en servir avant ce pronom, comme : *si ON lisait*, *ou on le lira* ; *et ON le fera*, etc. — La Harpe, dans les deux vers suivans nous offre une faute contre cette règle :

.... IL N'EST que les grands cœurs
Qui sentent la pitié que L'on doit aux malheurs.

Il n'est, ici, est pour *il n'y a*. La raison quelquefois est esclave de la rime,

(3) *Jouir*. Ce verbe, suivant l'acception qui lui est propre, est toujours actif intransitif, et se prend toujours en bonne part. *JOUIR de tous les plaisirs des sens, est une chose dont tous les hommes sont aisément capables. On ne travaille que pour JOUIR ; cette alternative de peine et de JOUISSANCE est notre véritable vocation* (J.J.Rouss.). D'après ces exemples, *jouir* et *jouissance* ne peuvent être pris en mauvaise part ; c'est donc *parler mal* que de dire : *cette personne JOUIT d'une mauvaise santé, ou d'une mauvaise répu-*

vient de quitter. — Vous voyez bien ce bel hôtel? Eh bien, *c'est-là où* (1) elle demeure depuis qu'elle est ici. Comme une *déhontée* (2) et une *effrontée* qu'elle est, elle a acheté ce *fond* (3)

---

tation. Certes il ne peut y avoir ici aucune analogie ou rapport de convenance, entre *jouir* et les complémens qui sont l'objet de son affirmation. — S'il est des malheurs dont le souvenir cause une sorte de *jouissance* aux hommes sensibles et vertueux, *la maladie* et la *mauvaise réputation* ne sauraient être de ce nombre.

(1) *C'est là où. Là où*, signifiant *dans cet endroit*, ne peut être français; car deux adverbes de lien ne peuvent être nécessaires pour marquer la même chose au même instant. Tous les grammairiens qui ont eu recours à l'analyse, ont condamné ces locutions: *c'est là où je demeure*; *c'est là où je veux aller*, et ont décidé qu'on devait dire: *c'est là* QUE *je demeure*; *c'est là* QUE *je veux aller*.

Là où ne peut être toléré que dans le sens de *lorsque*, et alors il signifie *dans le moment* QUE: *en fait de mots, l'analogie n'a lieu que là ou l'usage l'autorise. Où* est ici pour *que* relatif, et *là* (*dans le moment*) est son antécédent.

(2) C'est à tort que beaucoup de personnes se servent de l'adjectif *déhonté* pour *éhonté*. Le premier de ces deux mots ne se trouve dans aucun des bons dictionnaires, et par conséquent ne saurait être français. *Éhonté* signifie, qui est sans pudeur, sans honte. *Éhonté* a plus de compréhension et moins d'étendue qu'*effronté*, qui marque plutôt la légèreté de l'esprit et de l'indiscrétion. C'est donc une méprise que de confondre ensemble ces deux épithètes: *cette fille est une éhontée*; marque que la corruption est dans son cœur; et d'une femme légère et impudente, on dira: c'est une *effrontée*.

(3) *Fonds.* Lorsque ce substantif, au propre et au figuré, signifie, *terre*, *sol*, *bien*, *propriété*, etc.; il prend toujours une *S*, comme: *cet homme est très-riche en* FONDS *de terre; il vient de vendre son* FONDS; *il a un grand* FONDS *d'esprit*, etc.

Ce substantif écrit sans *S* signifie l'endroit le plus bas d'une chose, comme: *la vérité est au fond d'un puits.* Il en est de-

avec l'argent des autres, et, cependant, lorsqu'il lui arrive de ne pas faire honneur à ses engagemens, elle a l'impudence d'*invectiver* (1) ses créanciers au lieu de s'excuser près d'eux de son peu d'exactitude. Quoiqu'elle fasse tout *à la rebours* (2) de l'honnêteté et des conve-

---

même lorsqu'il est pris au figuré, comme: *le jour n'est pas plus pur que le* FOND *de mon cœur.*

N.° le grand vaisseau de pierre ou de marbre, où l'on conserve l'eau dont on se sert pour baptiser, s'appelle *Fonts* et s'emploie toujours au pluriel, comme : *le Roi a tenu l'enfant sur les* FONTS (*sur* est ici pour *au-dessus.*) L'analogie entre *fonts* et *FONTAINE* est facile à saisir.

(1) *Invectiver* que baucoup de personnes font *actif transitif*, ne peut être que l'antécédent d'une préposition qui est toujours *contre*. Ainsi nous devrons dire : *invectiver* CONTRE *quelqu'un ou quelque chose.* — *Il l'a invectivé* n'est donc pas français. On doit dire : *il a invectivé contre lui*, etc.

Trévoux dit :

On ne saurait trop INVECTIVER *contre le luxe des femmes.*

Il ne faut point INVECTIVER *contre les absens.*

(2) *Vous faites cela* A' LA REBOURS, est une locution vicieuse qui échappe à beaucoup de personnes. *Rebours*, au propre, s'entend du contre-poil d'un objet, d'une étoffe, et l'on dit: *prendre le rebours du drap pour le mieux nettoyer*, etc. On s'en sert plus généralement au figuré, pour signifier le contre-pied, le contraire de ce qu'il faut, comme: *tout* ce *qu'il fait est le* REBOURS *du bien ; il faut prendre tout le* REBOURS *de ce qu'il dit.* Il est toujours substantif masc. singulier, et appartient au style familier. — A' *rebours*, *au rebours* sont des locutions adverbiales qui renferment une préposition dont le complément est le substantif *Rebours* pris dans ses deux acceptions, comme: *épousseter du drap* A' REBOURS ; *il fait tout* A' REBOURS; on peut dire également AU REBOURS ou *à* REBOURS *du bon sens*, etc.

Rebours peut encore être pris adjectivement, il fait *Rebourse*

nances, elle prospère, et voilà, sans doute, pourquoi vous voulez *l'imiter* dans toutes ses actions.

Je crois que votre ami a perdu la *tramontade* (1). Après avoir manqué au rendez-vous qu'il avait lui-même fixé; il prétendait encore, *après diner*, (2) qu'on lui avait joué un tour et qu'on lui en rendrait raison; que la personne qui l'avait insulté, tandis qu'il jouait aux *honchets* (3) pouvait s'attendre à un beau *boul-*

---

au féminin et conserve la même signification que le substantif, en se rapportant à ce qui devrait être : *cet homme a un esprit* REBOURS; pour: *son esprit est le* CONTRAIRE *de ce qu'il devrait être. Elle est si* REBOURSE, etc. Il est moins usité au féminin et ne se dit presque jamais.

(1) On doit dire *tramontane*. C'est un terme de navigation qui s'entend du nord et de l'étoile polaire, en tant qu'elle sert à diriger les vaisseaux sur mer : d'où est venue la locution familière et figurée, *perdre la tramontane*, en parlant d'un homme qui se trouble, qui ne sait plus où il en est, ni ce qu'il fait, ni ce qu'il dit : *l'indignation, la fureur, le délire s'emparèrent de moi, je perdis la* TRAMONTANE. (J. J. Rouss.)

(2) *Après-dînée, diné* ou *dîner* sont souvent pris l'un pour l'autre. *Après-dînée*, s'entend de l'espace de temps qui existe entre le dîner et le soir : *il passe tous les* APRÈS-DÎNÉES *avec sa femme et ses enfans. Je n'ai point d'affaire cette* APRÈS-DÎNÉE. — Mais lorsqu'on se sert de cette locution dans un sens tout-à-fait absolu, on supprime le trait d'union et on en fait un complément masculin, comme: *où votre sœur ira-t-elle passer l'*APRÈS-DÎNER ? C'est dans ce cas seulement qu'on peut se servir de *diné* pour *dîner*, car tous les deux sont masculins. La même différence existe entre *après-soupés*, *après souper* ou *soupé*; *après-midi* et *après midi*, etc.

(3) *Honchets* pour *Jonchets* est une faute. En effet, on ne reconnaît plus l'analogie orale et graphique qui existe et doit na-

vari (1) lorsqu'elle rentrerait chez elle, *après soupet*; que son intention était d'y aller et de la forcer *à demander excuse* (2) pour toutes ses

---

turellement exister entre *jonc, joncher, jonchets*. D'après le dictionnaire étymologique de *Ménage*, ce jeu est fort ancien, et l'on se servait autrefois, pour le jouer, de petits brins de *joncs*, auxquels ont succédé de petits bâtons d'ivoire ou d'os. Cependant, il est plus probable que la cause aura été appelée du nom de son effet, et que *jonchets*, par conséquent, dérive plutôt de *joncher* que de *jonc*; car, alors, on eût dit *joncets*; mais, comme tous ces mots appartiennent à la même famille, il est peu important de connaître, précisément, le vrai générateur, etc.

(1) *Boulvari* ou *bourvari*, comme on le dit généralement, ne sont pas français, on doit dire : *hourvari*, en aspirant le *h*. C'est une expression figurée pour indiquer un grand bruit, un grand tumulte : *il y a eu là UN étrange hourvari*, etc. Ce mot s'est d'abord dit des cris répétés du chasseur qui rappelle ses chiens, lorsqu'ils sont hors des voies.

(2) M.r Girault Duvivier, en parlant de la locution *demander excuse*, dit que c'est un vrai galimatias qui choque également le bon usage et la raison. Cependant beaucoup de personnes, qui ne prennent pas une *offense* pour une *excuse*, s'entendent parfaitement en se servant après *demander*, de l'objectif *excuse* au lieu de *pardon*, que l'on confond généralement dans cette locution. *On demande*, dans l'intention d'obtenir ou d'exiger ce qui nous fait besoin. A-t-on besoin des *excuses* d'une personne qu'on a offensée? Peut-on les lui demander? Peut-on les exiger d'elle? Si cela était, les offensés joueraient un triste rôle. L'offenseur près d'eux ne peut donc éprouver d'autre besoin que celui d'obtenir son *pardon*, et pour y parvenir *il fait ses excuses* ou il *s'excuse*; afin d'avoir ensuite le droit de *demander PARDON*; car il est rare qu'on *pardonne* à une personne qui ne nous a *fait aucune excuse*. *Si l'excuse* est la monnaie dont on paie le *pardon*, ce doit être une absurdité bien étrange que de *demander excuse* à celui qui doit nous *accorder son pardon*; car, avant de donner, il doit recevoir quelque chose en échange de ce qu'il donne : C'est demander

impertinences. Vraiment, je crois que la peur d'être obligé de se battre l'a rendu fou tout-à-fait.

J'ai eu bien du mal (1) à persuader à votre jeune frère qu'il avait eu tort de *se ranger* DE (2) l'avis de son cousin; mais l'expérience vient de

---

de l'argent à un marchand pour lui acheter sa marchandise. Ainsi, les *baladins du boulevard* qui croient dire une grosse sottise, en disant : *je vous* DEMANDE *bien* PARDON, *si je vous* DEMANDE EXCUSE, sont plus d'accord avec le bon sens qu'ils ne le pensent; cependant, ils ont dit au public de rire, et tout le monde EN rit, c'est-à-dire, les *badauds*. Il y a des *badauds* partout, mais on a donné la préférence à ceux de *Paris*. — Les bons écrivains ont toujours dit: *demander pardon* et *faire des excuses*. L'offensé seul pourrait *demander* et même *exiger* des *excuses*, ou qu'on *s'excusât* près de lui; mais l'amour-propre offensé se tait, ou *demande réparation* ; il croirait trop s'humilier en *demandant des excuses*.

(1) *J'ai eu bien du mal*, pour *j'ai eu bien de la peine* ou *des peines*, est une locution que la liberté seule de la conversation peut permettre ou tolérer; on doit toujours éviter de l'écrire; car *avoir du mal* ne peut signifier absolument *avoir de la peine*. Ainsi donc: *on a bien du* MAL *à vivre*; *j'ai eu du* MAL *à me procurer votre adresse*; sont des locutions vicieuses quoique généralement employées. On doit dire : *on a bien de la* PEINE *à vivre*; etc., etc., etc.

(2) On confond généralement *se ranger de* avec *se ranger à*, et réciproquement.

D'après les meilleurs écrivains et l'académie, *se ranger* DU *parti de quelqu'un*, c'est s'unir avec cette personne contre un autre parti d'un intérêt contraire, comme : RANGEONS-NOUS DU *parti des destins et des dieux*. — *Se ranger à*, d'après les mêmes autorités, s'il s'agit d'un avis ou d'une opinion, c'est déclarer positivement qu'on l'adopte : *tout le monde se* RANGE A' *votre avis*, A' *votre opinion*, etc.

me donner raison. J'espère qu'à l'avenir il voudra bien consulter les personnes qui ont plus d'expérience que lui. Heureusement que le danger dans lequel il s'est jeté n'est pas *imminent* (1), et qu'il s'est déjà trouvé dans des circonstances *pis* (2) que celles-ci. Ce qui me

---

(1) *Éminent, e; imminent, e.* La nuance délicate qui constitue la différence qui existe entre ces deux adjectifs échappe souvent aux esprits les mieux exercés, toutes les fois que ces deux mots peignent également l'idée d'un malheur, d'un péril, d'un danger très-grand et inévitable. — *Imminent* vient du latin *imminere* qui signifie être menacé de près, être à l'instant même de tomber dans le danger, et nous dirons de César, entouré de ses assassins : *il était dans un péril* IMMINENT. Mais pour marquer l'éloignement du danger, du péril, qui, quoiqu'évident, grand et inévitable, ne se trouve pas toujours au moment de nous saisir, nous changeons *imminent* en *éminent*, et nous disons : *considérez mieux ; vous vous mettez dans un danger* ÉMINENT. Celui-ci s'envisage avec crainte, l'autre s'envisage toujours avec effroi.

(2) Rien n'est plus commun que d'entendre *pire* pour *pis*, et réciproquement.

Pire est toujours un adjectif des deux genres au comparatif, et au superlatif lorsqu'il est précédé de l'article. Il prend une *s* au pluriel, comme : *les gouvernemens seraient peut-être* PIRES, *s'ils venaient à manquer d'opposition.*

Les PIRES *des ennemis des Rois, ce sont les flatteurs qui en font des tyrans. Les* PIRES *des ennemis des peuples ce sont les tyrans ; donc les flatteurs sont les* PIRES *de tous les ennemis.*

Pis est un modificatif invariable. Il exprime le contraire de *mieux* pour des objets d'une nature indéfinie, indéterminée, sous le rapport du genre et du nombre, comme lorsqu'il se rapporte à *rien, ce, cela, le, il*, etc., etc., comme : RIEN *n'est* PIS *qu'un mauvais gouvernement.* CE *que vous dites est* PIS *encore*, etc., il peut être employé comme un indéfini : *le* PIS *de l'affaire est que...., il met les choses au* PIS.

fait plaisir encore, c'est qu'il est bien *portant* (1) et qu'il paraît n'être nullement affecté de ce qui vient de lui arriver.

Cette *géanne* (2), qui a près de sept *pieds droits* (3) de haut, dépense beaucoup d'argent pour se *substanter* (4). *Fixez-la* (5) bien et vous

Il fait encore les fonctions d'adverbe: *il en dit* PIS *que pendre*; *au* PIS *aller*, *au* PIS *faire*.

Tant PIRE, *de mal en* PIRE, sont des locutions vicieuses, on doit dire: *tant* PIS, *de mal en* PIS.

(1) *Portant-e*, ne peut être un adjectif verbal dans le sens de *se porter bien*; ainsi: *cette dame est bien* PORTANTE est un barbarisme, on doit dire: *cette dame se porte bien.*

Portant ne peut être adjectif verbal que dans le sens des deux exemples suivans: *il a été tué d'un coup de pistolet à bout* PORTANT; au figuré, et très-familièrement: *il lui dit des injures à bout* PORTANT, pour *en face.*

(2) Quoique plusieurs écrivains se soient servi de *géanne* pour *géante*, les meilleures autorités sont et seront toujours pour le dernier aussi long-temps qu'on écrira *géant* au masculin avec un *t* final.

(3) *Pied-droit* est un terme d'architecture pour signifier la partie du jambage d'une porte ou d'une fenêtre, etc., etc. *Pied droit* est encore l'opposé de *pied gauche.* — Ici il s'agit d'une mesure géométrique de 12 pouces de long, et l'on doit écrire *pied-de-Roi*, qui est le nom de cette mesure; on prononce *pied* D'*roi*, par ce que l'*e* sans accent, renfermé dans la préposition *de*, se trouve précédé d'un son plein, etc., etc.

(4) On doit prononcer et écrire *sustenter*, quoique quelques auteurs (la Fontaine entre autres) écrivent *substanter*, qui autrefois se prononçait ainsi, en faisant sonner le *b*; il n'en est pas moins vrai de dire que la prononciation et l'orthographe de ce mot ont changé, et que les premières autorités l'écrivent et le prononcent *sustenter*, ici on doit dire: *pour sa* SUBSISTANCE; *sustenter* ne pouvant être un verbe réfléchi. (Voyez *Richelet*, *Féraud*, *Trévoux* et l'*Académie*).

(5) *Fixer*, pris dans le sens de regarder, est une faute grossière;

verrez qu'elle a au moins dix-huit pouces de plus que votre frère le tambour-major. Voyez, elle vient de *désagrafer* (1) son manteau, pour vous montrer la beauté de sa taille. Comme elle est brillante, et bien habillée!! Toutes ces chaînes que vous lui voyez au cou, ne sont pas d'or, mais bien de similor; c'est un *métal* (2) qui imite parfaitement l'or. L'homme qui la fait voir a l'air bien *minable*, (3) et aurait besoin de se faire *habiller* DE NEUF. (4) Il est vrai que son

car *fixer* n'a jamais voulu dire autre chose que *rendre fixe*, *stable*, *constant*, *se déterminer*; mais de ce qu'on a dit *fixer ses regards*, pour *regarder avec une attention toute particulière*, plusieurs Gascons, dit Voltaire, hasardèrent de dire : *j'ai* FIXÉ *cette dame*, pour *j'ai fixé mes regards* ou *mes yeux sur cette dame*; delà est venu le mauvais usage qu'on fait généralement du verbe *fixer*, en lui donnant la signification de *regarder*. (Voyez *Voltaire* questions encyclopédiques).

(1) D'après les meilleurs dictionnaires, *désagrafer* est un barbarisme, on doit dire *dégrafer*, lorsqu'il s'agit de détacher une chose qui est attachée avec une agrafe, et nous disons : *dégrafer un habit*, *une jupe*, etc.

(2) *Métal* indique un métal quelconque, pur, simple; *métail*, une composition de métaux, ou un mélange dans lequel il entre quelques métaux; l'or est un *métal*; le similor est un *métail*.

(3) *Minable*, ne se trouve dans aucun auteur ni dans aucun dictionnaire, c'est un vrai barbarisme, et on doit toujours se servir de *misérable*.

(4) *A' neuf* et *de neuf* sont deux locutions adverbiales qui ne signifient pas absolument la même chose. -- *A' neuf* se dit de choses qu'on raccommode, et qu'on renouvelle, comme : *refaire un bâtiment* A' NEUF. — *Remettre un tableau* A' NEUF, etc. — *de neuf* signifie qu'on a laissé le vieux pour prendre du neuf : *Ce Seigneur vient de faire habiller ses gens* DE NEUF, pour dire qu'il leur a fait prendre des habits neufs.

habit *rapiéceté* (1), couvert de lambeaux de différentes couleurs, contraste assez bien avec le manteau royal que cette *Géanne* porte avec beaucoup de noblesse. Remarquez-vous que ce qu'elle porte à la main, est une serviette à *linteau* (2) qu'elle aura sans doute échangée contre son mouchoir dans quelque taverne. Enfin ce mélange apparent de luxe, de pauvreté et de profonde misère, loin qu'on lui *porte envie* (3), inspire, au contraire, des sentimens *outrageux* (4) pour la société.

Ce *sourd-muet* (5) est un être bien malheureux

---

(1) *Rapiécer*, *rapiéceter*, *rapetasser*. — *Rapiécer*, c'est mettre ou remettre des pièces. *Rapiéceter*, c'est remettre sans cesse de nouvelles pièces, ou mettre beaucoup de petites pièces. *Rapetasser*, c'est mettre grossièrement des pièces et les entasser.

(2) *Linteau*. — On appelle de ce nom une pièce de bois dont on se sert pour soutenir la maçonnerie. *Liteaux*, au contraire, se dit des raies colorées qui traversent les toiles d'une lisière à l'autre; on doit donc dire: *des serviettes ou des nappes à* LITEAUX.

(3) D'après le P. Bouhours, *porter envie* ne peut se dire que des personnes, et *envier* des choses: *on ne doit pas* ENVIER *le bien d'autrui; le sage ne* PORTE ENVIE *à personne*. Je ne sais jusqu'à quel point cette remarque est juste; mais je sais que de très-bons écrivains ont fait usage du verbe *envier*, en parlant des personnes comme des choses; c'est au lecteur éclairé à décider.

(4) *Outrageux* et *outrageant* sont français pour signifier le même adjectif. *Outrageux* se dit également des personnes et des choses, tandis qu'*outrageant* ne peut se dire que des choses, c'est de ce dernier qu'il faut se servir ici.

(5) On confond généralement *sourd-muet* avec *sourd* et *muet*. Je vais tâcher de résumer ici les excellentes raisons que nous donne M.r Butet, dans son manuel des amateurs de la langue,

sur la terre; il est *perclu* (1) de tous ses membres depuis près de dix ans. La vie qu'il mène doit lui paraître bien *ennuyeuse* (2) et bien cruelle; car

---

sur la différence qui existe entre ces deux *dénominations.* — « *Sourd et muet*, dit-il, désigne un individu muet en même » temps qu'il est sourd, mais chez lequel le *mutisme* est indé- » pendant de la *surdité.* — *Sourd-muet* convient à une personne » muette, en même temps qu'elle est sourde, mais chez laquelle » le *mutisme* n'est qu'une conséquence de la *surdité.* On pourrait » rendre l'ouïe au *sourd et muet*, sans qu'on eût lieu d'espérer » qu'on pût lui donner l'usage de la parole; si l'on faisait entendre » un *sourd-muet*, il est plus que probable que bientôt il expri- » merait ses idées à l'aide de signes articulés. Ainsi ces deux » dénominations diffèrent en ce que l'une est un terme *composé* » (*sourd-muet*), et l'autre un terme *complexe* d'une proposi- » tion, (*sourd et muet*), etc., etc. Il se pourrait faire que ce qu'on » doit appeler ordinairement un *sourd-muet* fût un *sourd et muet*; » c'est-à-dire, qu'étant sourd de naissance, il fût en même-temps, » indépendamment de cette infirmité, *muet* par vice d'organisa- » tion; mais cette rencontre fortuite et indépendante de ces deux » infirmités, existe peut être une fois sur mille, quand l'inverse » a lieu dans le cas contraire: voilà pourquoi on doit dire » l'institution des *sourds-muets*, et non l'institution des *sourds* » *et muets*, etc., etc. » Qu'on rectifie les idées, et le langage prendra la forme convenable à la rectitude des conceptions.

(1) On doit écrire *perclus* et non *perclu*; car le féminin de cet adjectif est *percluse* et non *perclue.* Le *s* final au masculin doit être considéré comme une *pierre d'attente* et non comme un caractère orthographique, etc.

(2) On risque de se tromper grossièrement si l'on emploie *ennuyeux* et *ennuyant* indifféremment. — L'opinion de M.r Laveaux, quoique contraire à celle qu'ont émise la plupart des grammairiens sur ce sujet, me paraît être sans réplique; la voici: « *en-* » *nuyant* indique assez, par sa terminaison active, qu'il doit » être appliqué à une action; et *ennuyeux* par sa terminaison » indique une qualité inhérente au sujet auquel on l'applique.

il n'est au monde que pour souffrir !.........

Faites-moi le plaisir d'*éclairer* (1) ce Monsieur;

» Ainsi l'on peut dire, suivant les circonstances, *ennuyant* ou » *ennuyeux* des choses et des personnes. Un homme *ennuyeux* » est un homme qui, par sa simplicité, par sa sottise, par » l'habitude de bavarder ou d'importuner de toute autre manière, » a tout ce qu'il faut pour *ennuyer*. Un discours *ennuyeux* est » un discours long et diffus, qui, n'ayant ni suite ni liaison, ni » intérêt, ne peut être lu ou entendu sans causer de l'*ennui*. Un » homme *ennuyant* est un homme qui ennuie actuellement par sa » présence, ses discours ou de quelqu'autre manière. Un discours » *ennuyant* est un discours qui ennuie actuellement, soit parce » qu'il est mal fait, soit parce qu'il est mal débité. Un homme » peut être *ennuyant*, sans être *ennuyeux*, c'est-à-dire, qu'il » peut, par défaut d'attention et de jugement, faire des choses » qui ennuient, quoiqu'en général il ait toutes les qualités néces- » saires pour être agréable, et qu'il le soit ordinairement; etc. etc.

Il n'y a pas d'homme qui ait assez d'esprit pour n'être jamais ENNUYANT.

Une autre preuve, dit M.r Girault Duvivier, qu'*ennuyeux* se dit d'une qualité particulière au sujet auquel on l'applique, c'est qu'on fait *ennuyeux* substantif, et qu'*ennuyant* ne l'est jamais:

Le plus souvent ici l'on parle sans rien dire;
Et les plus ENNUYEUX *savent s'y mieux conduire.*
(VOLT.)

(1) *Éclairer.* Ce verbe est tout à la fois *actif transitif* et *actif intransitif*, suivant la nature de l'affirmation que l'esprit a en vue.

1.° L'Académie veut que ce verbe soit *actif transitif*, toutes les fois qu'il est pris au figuré et qu'il signifie: *communiquer de la lumière à l'esprit*, *avertir l'âme* ou *le cœur*, et Rousseau a dit: « *la vive et tendre amitié qui nous unit dès le berceau; nous a,* » *pour ainsi dire*, ÉCLAIRÉ *le* CŒUR *de bonne heure sur toutes* » *les passions.* »

2.° L'Académie veut encore que ce verbe devienne *actif intransitif*, c'est-à-dire, qu'il soit sans régime direct, toutes les fois

il pourrait lui arriver quelque malheur; ce qu'il porte est *casuel* (1), et la moindre des choses pourrait le faire tomber.

Ce chien est de *bonne guette* (2); aussitôt qu'il

---

qu'il signifie *apporter de la lumière* A' QUELQU'UN, *ou faire en sorte qu'il voie clair, en approchant de lui la lumière* ou *en l'accompagnant avec la lumière*, etc., et nous devons dire: *éclairez* A' *Monsieur; éclairez* A' *ces Dames; éclairez-*LEUR, etc., et non: *éclairez Monsieur, ces Dames; éclairez-les*, etc., en effet, *éclairer*, ici, est employé pour un verbe transitif suivi de son régime direct, puisqu'il est pour *apporter de la lumière*, et par conséquent ne peut être suivi que du dernier complément qui convient à ce même verbe *apporter*; car, s'il en avait un autre, il cesserait de le représenter dans l'objet de son affirmation. Ainsi un *verbe concrét* peut renfermer tout à la fois un *verbe*, un *attribut* et un *régime direct*: *éclairer* peut donc signifier *être apportant de la lumière*, et dans ce cas, il ne peut être suivi que du dernier complément A' *quelqu'un* qui est le seul qui convienne à l'objet de son affirmation.— Je n'ai eu recours à l'autorité, en citant l'Académie, que parce que MM.ˢ Laveaux et Furetière sont d'une opinion contraire à cet usage, et que les meilleures raisons peuvent toujours paraître suspectes lorsqu'elles se trouvent en opposition avec celles de deux philologues aussi célèbres. — (Voyez Chapsal, dict. gramm.)

(1) *Casuel*, pour *cassant*, est un barbarisme. L'idée de modification attachée à cet adjectif se trouve renfermée dans les mots: *fortuit*, *accidentel*, qui peut arriver ou n'arriver pas: Je *ne sais si cette spéculation vous réussira, cela est fort* CASUEL. On dit également *que le* CASUEL *d'une boutique est très-considérable*, pour signifier la vente sur laquelle on ne compte pas absolument, qui peut arriver ou n'arriver pas, etc. Ainsi, dire que la *porcelaine est* CASUELLE, c'est se servir d'un mot pour un autre, on doit dire: *fragile* ou *cassante*, etc.

(2) De *bonne guette* n'est pas français, on doit dire *de bon guet*: *les oies sont de* BON GUET, etc. *Guet* se dit de la fonction d'un soldat placé en sentinelle, *être au guet; faire le guet;* etc. *Guet*

entend le moindre bruit, il se met à aboyer. Ce fut en vain, dernièrement, que pour l'appaiser, quelques *gardes-nationaux* (1) lui jetèrent des morceaux de *franchipane* (2); il continua toujours à aboyer, et après avoir *flairé* (3) ce qu'on lui jetait, il s'avançat, comme un furieux, sur les personnes qui cherchaient à le corrompre.

FIN.

---

se dit encore d'un certain nombre de soldats qui font la ronde de nuit, pour voir si tout est tranquille : *guet à pied ; guet à cheval*, etc., etc. — *Guette* est un terme de charpentier pour une demi-croix de S.t-André posée en contre-fiche dans les pans de bois de charpente. Ainsi, dire *qu'un chien est de* BONNE GUETTE, c'est dire une absurdité.

(1) *Garde nationaux* n'étant point un substantif composé, doit être écrit sans *trait d'union*. — Lorsque ces deux mots sont employés pour signifier un ou plusieurs individus, faisant partie de la *garde nationale*, il doit être du masculin : UN *garde national*; *quelques gardes* NATIONAUX, etc. Mais si nous nous servons de ces deux mots, dans un sens collectif, il devient substantif féminin, comme : la *garde nationale* ; les *gardes nationales*, etc.

(2) On doit dire *frangipane* ; *franchipane* est un barbarisme.

(3) On confond souvent *fleurer* avec *flairer*. — *Fleurer* est un verbe intransitif qui ne peut être suivi que d'un adverbe ou d'un régime indirect, comme : *cette soupe* FLEURE BON ; *cela* FLEURE COMME BAUME. Dans ce cas, il signifie *répandre une odeur quelconque*, *exhaler une odeur*; il renferme donc son régime direct.— *Flairer*, au contraire, est un verbe transitif qui peut toujours être suivi d'un objectif, ainsi nous disons : FLAIRER *une rose ; ces chiens* FLAIRENT *le gibier*, etc. Dans ce cas, il signifie, au propre, sentir par l'odorat, etc. Ainsi, ceux qui disent : *cela* FLAIRE *comme baume*, s'expriment mal, car *flairer* doit être suivi d'un régime direct puisqu'il est actif transitif ; on doit dire : FLEURE *comme baume*, etc. (Gramm. des gramm.)

TABLE DES MATIÈRES.



ERRATA.

PAGES.	LIGNES.	AU LIEU DE,	LISEZ :
2	18	pourraient,	pourraient.
5	11	différents (1),	différens.
5	25	malheureux, qui	malheureux qui
5	23	à,	à.
19	10	mal,	peines.
33	4	qu'i,	qu'il.
44	23	quï,	qui.
45	7 et les suiv.tes	achèterai,	achetterai (2).
45	24	sous-entendu,	sous-entendu.
56	32	peuvent,	peut.
71	6	apaise,	appaise.
72	5	apaise,	appaise.
75	17	tout à la fois,	tout à la fois (3).
79	30	proposition,	proproposition.
80	9	prépare,	préparé.
91	10	estime,	n'estime.
143	15	faltes,	faites.
156	32	Balzae,	Balzac.
158	19	on,	où.
160	28	l'APRÈS-DINER,	l'APRÈS DINER.

(1) Cette correction regarde tous les adjectifs et substantifs en *ant*, *ent* qui forment leur pluriel en changeant le *t* en *s*, etc., etc.

(2) Voyez page 144, n. (1).

(3) De même, page 26, ligne 16.

A S. E. Reverendissima Monsignore D. Carlo Maria Rosini *, Presidente della Pubblica Istruzione ec. ec.*

Lo Stampatore Gio. Martin, dovendo dare alle stampe un'opera in Francese intitolata: *Le Subjonctif etc.*, prega l'E. V. compiacersi di accordargliene il permesso. Napoli 18 Febbrajo 1823. = Gio. Martin.

Presidenza della Giunta per la P. I. Addì 18 Febbrajo 1823. = Il Regio Revisore Signor D. Gioacchino Ventura, avrà la compiacenza di rivedere l'opera soprascritta, e di osservare se vi sia cosa contro la Religione, ed i dritti della Sovranità. = Il Deputato per la Revisione de' Libri. = Canonico Francesco Rossi.

Eccellenza Reverendissima. = Avendo letta la summentovata opera, che il Signor Martin, desidera di dare alle stampe, e non avendoci trovata cosa alcuna che offender possa la Religione, e la Regalia, ed al contrario potendo riuscire di una grandissima utilità agli amatori dell'idioma francese, giudico che possa permettersene la stampa. = P. Ventura Teatino, Regio Revisore.

Napoli 3 Aprile 1823. = Presidenza della Giunta per la Pubblica Istruzione. = Veduta la domanda dello Stampatore Gio. Martin, con la quale chiede di dare alle stampe un'opera in francese intitolata: *Le Subjonctif etc.*

Veduto il favorevole rapporto del Regio Revisore P. D. Giovacchino Ventura; si permette, che l'indicata opera si stampi; però non si pubblichi senza un secondo permesso, che non si darà, se prima lo stesso Signor Revisore non avrà attestato di aver riconosciuto nel confronto uniforme la impressione all'originale approvato. Il Consultore di Stato, e Presidente. = Monsig. Rosini. Il Consultore di Stato, e Segretario Generale della Giunta. = Loreto Apruzzese.